



HAL
open science

Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du sud-est de la France de l'Antiquité au Moyen Âge (IVe-VIIIe s.): essai de synthèse

Laurent Schneider

► To cite this version:

Laurent Schneider. Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du sud-est de la France de l'Antiquité au Moyen Âge (IVe-VIIIe s.): essai de synthèse. Gallia - Archéologie de la France antique, 2007, Antiquité tardive, haut Moyen Âge et premiers temps chrétiens en Gaule méridionale (seconde partie): monde rural, échanges et consommation, 64, pp.11-56. <10.3406/galia.2007.3305>. <hal-01911694>

HAL Id: hal-01911694

<https://hal.science/hal-01911694v1>

Submitted on 29 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

STRUCTURES DU PEUPLEMENT ET FORMES DE L'HABITAT DANS LES CAMPAGNES DU SUD-EST DE LA FRANCE DE L'ANTIQUITÉ AU MOYEN ÂGE (IV^e-VIII^e S.)

Essai de synthèse

Laurent SCHNEIDER

Mots-clés. Narbonnaise, Viennoise, Gaule méridionale, hiérarchie de peuplement, territoire, villa, castrum, géographie rurale, communauté rurale, centre rural, mobilité, démographie.

Résumé. Il y a une vingtaine d'années, l'absence quasi générale de données archéologiques empêchait de porter un regard objectif sur le monde des campagnes et la vie rurale entre Antiquité et Moyen Âge dans la Gaule du Sud-Est. Or depuis, les recherches se sont considérablement développées et l'on commence à pouvoir entrevoir les modèles du peuplement et les systèmes d'habitat propres à ces siècles à partir d'une documentation riche et sans cesse renouvelée. Le siècle qui encadre les années 500 marque en définitive, dans le midi de la France, un profond remaillage du semis des établissements ruraux, l'affirmation d'une nouvelle géographie rurale qui bouleverse les vieux cadres hérités du Haut-Empire. Cette contribution tente d'ordonner une documentation désormais foisonnante en s'attachant à examiner le destin des villae jusqu'au VIII^e s., à caractériser les nouvelles formes de l'habitat, à identifier les *differencia* entre provinces car les modes et les dynamiques de peuplement sont loin d'être homogènes d'une cité à l'autre. Les abandons sont exceptionnellement nombreux et brutaux au point de remettre en cause l'occupation effective d'une région. Le changement est incessant, multiforme et l'on a grand-peine à détecter d'éventuelles césures historiques qui ne s'étalent pas dans une évolution jalonnant plusieurs siècles. Le temps de la campagne offre de fait un autre regard sur les dynamiques de ces siècles à tort réputés obscurs. L'émergence entre les années 450 et 550 dans tout l'arc méditerranéen de nombreux sites perchés et fortifiés inconnus des sources écrites bouleverse les anciennes hiérarchies et perturbe l'organisation territoriale des vieilles cités civiques. La reconnaissance de ce phénomène ouvre la voie à de nouvelles interrogations, non seulement sur les propres capacités défensives des cantons ruraux mais peut-être aussi plus largement sur la vigueur du remaillage territorial des derniers siècles de l'Antiquité, processus que l'on ne pouvait mesurer il y a peu de temps encore qu'à travers les seuls effets de la réorganisation ecclésiastique.

Keywords. Narbonensis, Viennensis, southern Gaul, hierarchy of settlement, territory, villa, castrum, rural geography, rural community and centre, mobility, demography.

Abstract. Twenty years ago, due to the lack of archaeological data it was not possible to have an objective view on the rural environment and rural life between Antiquity and Middle Age in south-eastern Gaul. Since then, with the development of research one can detect models of populating and settlement patterns peculiar to this period thanks to a vast amount of information constantly renewed. Around the decades before the 5th century and after, a new and full grid is definitely set in the pattern of the rural establishments, marking a new rural geography which profoundly changes the old frame inherited from the Principate. The aim of this paper is to classify a rich documentation, analysing the destiny of the villae up to the 8th century, characterising new settlements features, identifying *differencia* between provinces since modes and dynamics of population in each civitas are far to be homogenous. So many sites were suddenly deserted that it re-opens the question of the actual occupation of an area. It is difficult, within a continual and multiform change, to appreciate possible historical cuts which are not spaced inside an evolution expanding during several centuries. Time in

the countryside offers a new sight on the dynamics of these centuries, mistakenly said dark. Between the years 450 and 550 AD in the whole Mediterranean, the rising of numerous perched and fortified sites unknown from written sources changes the old hierarchies and disrupts the territorial organization of the old civic towns. The knowledge of this phenomenon opens the way to new questions not only on the defensive abilities of the rural districts but perhaps also more largely on the strong territorial grid of the last centuries of Antiquity, process which until these last years could only be considered through the effects of the ecclesiastic reorganization.

Translation: Isabelle FAUDET

Schlüsselwörter. Narbonensis, Viennensis, Südgallien, Bevölkerungshierarchie, Territorium, villa, castrum, ländliche Geografie, ländliche Gemeinschaft, ländliches Zentrum, Mobilität, Demographie.

Zusammenfassung. Vor ungefähr zwanzig Jahren machte es das fast völlige Fehlen archäologischer Daten unmöglich, sich ein objektives Bild von den ländlichen Gebieten und dem Leben auf dem Lande im Südosten Galliens zwischen Antike und Mittelalter zu machen. Seitdem haben die Studien beträchtliche Fortschritte gemacht, und wir beginnen, dank einer umfangreichen und permanent erneuerten Dokumentation eine Vorstellung von den Besiedlungsmustern und den Siedlungsformen zu bekommen, die diese Jahrhunderte auszeichnen. Die hundert Jahre von 450 bis 550 sind im Süden Frankreichs von einer tiefgreifenden Neuordnung der ländlichen Siedlungen gekennzeichnet. Sie bestätigt die Herausbildung einer neuen ländlichen Geographie, die die alten, von der frühen Kaiserzeit übernommenen Strukturen nachhaltig verändert. Ziel dieses Beitrags ist es, eine heute reichhaltige Dokumentation zu ordnen und insbesondere die Entwicklung der villae bis ins 8. Jh. zu verfolgen, die neuen Siedlungsformen zu beschreiben und die Unterschiede zwischen den Provinzen zu identifizieren, denn die Art und Weise wie diese besiedelt wurden, sind bei weitem nicht einheitlich. Es kommt extrem häufig vor, dass eine Siedlung urplötzlich verlassen wird, sodass sich die Frage nach der tatsächlichen Besiedlung mancher Landstriche stellt. Die Siedlungen unterliegen einem ständigen und vielgestaltigen Wandel und es erweist sich als äußerst schwierig, mögliche historische Einschnitte zu erkennen, die sich entwicklungsgeschichtlich nicht über mehrere Jahrhunderte hinziehen. In der Tat wird das Leben auf dem Land von einem anderen Rhythmus bestimmt und lässt die treibenden Kräfte dieser zu Unrecht als obskur bezeichneten Jahrhunderte in einem anderen Licht erscheinen. Die Herausbildung zwischen 450 und 550 zahlreicher in den schriftlichen Quellen nicht erwähnter befestigter Höhensiedlungen im gesamten Mittelmeerraum wirft die alten Hierarchien über den Haufen und bringt die territoriale Organisation der alten Bürgerschaften durcheinander. Die Erkenntnis dieses Phänomens bahnt den Weg für neue Fragestellungen, nicht nur bezüglich der Fähigkeit der ländlichen Bezirke sich selbst zu verteidigen, sondern vielleicht auch im weiteren Sinne bezüglich der territorialen Flickerei der letzten Jahrhunderte des Altertums, eines Prozesses, der noch vor kurzem ausschließlich durch die kirchliche Neustrukturierung fassbar war.

Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ

Les modèles du peuplement rural sont particulièrement difficiles à entrevoir parce qu'ils nécessitent un type d'analyse territoriale systématique que seules des prospections archéologiques à long terme, appuyées sur des fouilles nombreuses, peuvent produire. Il y a vingt ans, de telles études commençaient seulement à se mettre en place dans le sud-est de la France et depuis, le chemin parcouru a été considérable¹. Le désert archéologique du haut Moyen Âge méditerranéen n'existe plus. Cela est d'autant plus vrai que cette dynamique de recherches programmées de longue haleine a bénéficié dans le même temps du développement spectaculaire des travaux d'archéologie préventive qui ont renouvelé la documentation. Pour autant, il faut sans doute modérer cet optimisme. Non seulement les effectifs de la recherche demeurent toujours très faibles,

mais les innombrables données accumulées sur ces siècles de transition ne se prêtent pas aisément à la synthèse. Les établissements ruraux intégralement fouillés sont rares et le développement des analyses spatiales, dont on sait la nécessité, demeure très inégal selon les régions considérées. Par ailleurs, l'inscription des enquêtes dans un temps long masque parfois la faiblesse des données disponibles sur cette période particulière, rarement envisagée pour elle-même. Ici, une opération préventive fait apparaître un établissement que l'on ne sait pas toujours replacer dans son espace, là des prospections révèlent un semis de sites et font entrevoir des hiérarchies de peuplement dont la validation par la fouille n'est pas toujours possible. Ici, la chronologie d'une thèse d'archéologie microrégionale s'achève sur le V^e s., là une autre ne débute qu'aux VIII^e-IX^e s.

Il convient de garder à l'esprit ces limites qui rendent particulièrement complexe l'établissement d'un bilan, parce que ces données hétérogènes ne sont pas aisément comparables, notamment lorsqu'il s'agit d'identifier et d'opposer

1. Q'il me soit permis en préalable de remercier chaleureusement L. Buffat, C. Pellecier, H. Pomarède et C. Raynaud qui ont accepté avec générosité de me transmettre une iconographie originale pour enrichir cet article.

des systèmes de peuplement régionaux, comme nous y invite aujourd'hui la recherche italienne (Wickham, 1999). C'est avant tout pour ces raisons, et peut-être aussi parce que la synthèse est encore prématurée, que l'espace retenu a été restreint au sud-est de la Gaule, celui des anciennes provinces de Narbonnaise Première et Seconde, et de Viennoise. La documentation y est certes foisonnante et difficile à synthétiser, mais elle découle globalement d'une production homogène relativement récente et d'équipes de chercheurs antiquisants ou médiévistes qui ont noué depuis longtemps des liens autour de nombreux projets collectifs. Ces regards croisés permettent aujourd'hui de s'éloigner des visions schématiques et entretiennent intact le récent enthousiasme de la recherche pour cette vie des campagnes entre Antiquité et Moyen Âge.

L'étude proposée ici est envisagée comme de coutume dans un temps relativement long, celui des IV^e-VIII^e s., mais j'ai tenté malgré tout de l'organiser comme une succession de tableaux de manière à ménager des pauses dans la chronologie et à ne pas perdre de vue la dimension humaine du temps. Ces pauses sont d'autant plus nécessaires que l'analyse de la vie des terroirs et des transformations de l'habitat oblige à présenter au lecteur des dossiers lourds fondés sur des données extrêmement variées, singulières et complexes. Le mouvement d'ensemble qui anime ces différents chapitres tente de répondre à la perspective ouverte en 1986 au moment de l'exposition de Lyon : « retrouver à travers la campagne ce que les fouilles urbaines font bien percevoir maintenant : une évolution permanente des formes d'occupations du sol » (Février, 1986, p. 109). Dans cet entre-deux de l'histoire académique, on ne se figera donc ni sur la fin d'un monde, ni sur la genèse d'un autre, pour s'efforcer d'ausculter dans leur propre singularité, et à partir de données archéologiques, ces temps réputés obscurs à tort.

Après une rapide évocation des travaux principaux qui portent sur ce récent domaine de recherche, le point de départ est donné par le IV^e s. envisagé dans une dynamique évolutive comme un temps de stabilisation du système agraire consécutivement aux « crises » de croissance de l'essor brutal du Haut-Empire. Suit une pause sur le siècle qui encadre les années 500, où de nouveaux rythmes deviennent perceptibles, et de nouvelles hiérarchies détectables. La dernière séquence, la plus difficile à entrevoir, nous conduira de la fin du VI^e s. jusqu'au milieu du VIII^e s. Entre une crise généralisée de la richesse aristocratique, un ralentissement des échanges et un affaiblissement de la vie rurale, ce nouvel état de la documentation archéologique

montre aussi l'enracinement réel de la vie rurale dans des terroirs qui sont loin d'être vides de leurs hommes.

UNE RECHERCHE EN FORT DÉVELOPPEMENT DEPUIS UNE VINGTAINE D'ANNÉES

Depuis l'état des lieux et des questions que réalisa, voilà un peu moins de trente ans P.-A. Février (1979), on peut mesurer le chemin parcouru. La bibliographie est désormais non seulement foisonnante mais elle est aussi en renouvellement constant, ce qui est d'abord le gage de la vitalité d'un domaine de recherche relativement neuf. En 1986, P.-A. Février regrettait encore que le monde des campagnes ne puisse guère être abordé qu'à partir des premiers fascicules de la *Carte archéologique de la Gaule romaine*, publiés depuis 1931. En moins d'une vingtaine d'années, la situation a considérablement changé. Non seulement une quinzaine de volumes récents sont parus, du Var à l'Hérault, des Bouches-du-Rhône à l'Ardèche et aux départements alpins, mais ces mêmes ouvrages sont précédés de synthèses micro-régionales et il n'est pas rare d'y trouver des informations qui concernent parfois les premiers siècles du haut Moyen Âge. Ce progrès reflète bien le développement remarquable qu'ont connu les années 1980 et 1990 ; développement épaulé à la fois par de nombreux travaux universitaires et des projets collectifs de recherche dont il faut préalablement rappeler les principales références.

Dès le début des années 1990, les chercheurs antiquisants regroupés autour du GDR 954 du CNRS ont donné toute sa place à la transition entre monde antique et monde médiéval comme le montrent, par exemple, plusieurs contributions de l'ouvrage consacré aux *Campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge* (Favory, Fiches dir., 1994). L'année suivante, le même groupe débat de la question du III^e s. et livre une nouvelle série de contributions appuyées sur une documentation archéologique considérablement renouvelée (Fiches dir., 1996). Quelques années plus tard, en 1998, se tient à Montpellier sous l'égide de l'association *AGER*, un colloque spécifiquement consacré aux *Campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité* dont les bilans régionaux introduisent les premiers éléments de comparaison entre les grandes provinces (Ouzoulias *et al.* dir., 2001). Dans le même temps, les nouveaux concepts empruntés à la géographie humaine et les questions d'organisation spatiale débouchent dans le cadre d'un projet européen à un essai remarqué consacré à la région nîmoise dans le temps long

(Archeomedes, 1998), prolongé depuis par de nouvelles mises au points (Raynaud, 2003a et b ; Nuninger *et al.*, 2006). Un autre projet collectif de recherche de longue haleine, celui de l'*Atlas des agglomérations gallo-romaines du Languedoc-Roussillon*, vient également d'aboutir et rappelle, si besoin était, le rôle joué par cette forme d'habitat dans la vie des campagnes antiques, et parfois au-delà (Fiches dir., 2002).

Parallèlement, les travaux d'archéologie préventive livrent leurs premiers résultats. Une remarquable synthèse collective rééquilibre nos connaissances entre zone méditerranéenne et confins septentrionaux de la Viennoise en mettant à disposition des chercheurs les résultats de plus d'une vingtaine de fouilles ayant porté sur des habitats ruraux des V^e-XII^e s. en Bresse, en Lyonnais ou en Dauphiné (Faure-Boucharlat dir., 2001). Depuis 2002, les premières fiches de synthèse des fouilles réalisées dans le cadre du TGV Méditerranée sont parues (*Archéologie du TGV Méditerranée*, 2002). Un volume spécifiquement consacré au Moyen Âge vient par ailleurs de paraître et apporte une moisson de données nouvelles, notamment sur le département de la Drôme (Maufras, 2006). On doit encore signaler la récente parution d'une première monographie consacrée à l'un des sites de la vallée de l'Hérault exploré dans le cadre des travaux de l'autoroute A75, celui de la Quintarié à Clermont-l'Hérault, dans un secteur que l'intensité des recherches d'archéologie préventive est en train de faire apparaître comme un véritable laboratoire d'archéologie rurale (Pomarèdes *et al.*, 2005).

La recherche programmée n'est d'ailleurs pas en reste. Au premier bilan des fouilles de Lunel-Viel qu'a donné C. Raynaud en 1990 vont s'ajouter deux nouveaux volumes : l'un consacré aux fouilles du quartier Saint-Vincent dans le village actuel, l'autre à celui des nécropoles. Dans le même département, la thèse de C. Pellecier, *La Villa des Près-Bas (Loupian, Hérault) dans son environnement*, constitue le premier aboutissement d'un travail exceptionnel car mené pendant près de vingt ans à l'échelle territoriale d'un domaine ; un exemple rare en Gaule d'une fouille extensive de *villa* associée à une exploration parallèle de différents établissements ruraux voisins (Pellecier, 2000a). Plus récemment encore, cette question de la *villa* et de l'économie domaniale vient également de donner lieu à une nouvelle approche menée à l'échelle de la cité de Nîmes et révèle, fouilles à l'appui, la longue occupation de nombreux établissements parfois jusqu'au seuil du deuxième millénaire (Buffat, 2004).

Au nord de la Viennoise, la thèse de P. Porte coiffe également une vingtaine d'années de fouilles sur ce site remarquable de Larina à Hières-sur-Amby qui nous montre un passage sans heurt vers le Moyen Âge et, surtout, sans rupture matérielle évidente. De même, la riche monographie consacrée aux fouilles de l'*oppidum* de Saint-Blaise en Provence nous rappelle le rôle qu'ont pu jouer ces établissements perchés et fortifiés dans les nouvelles réalités politiques et sociales de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (Démians d'Archimbaud dir., 1994). Les formes et fonctions de ces « *oppida* tardifs » ou si l'on préfère de ces premiers *castra* et *castella* donnent d'ailleurs lieu aujourd'hui à de nouveaux programmes (Schneider, 2003a et 2004) et à de premières thèses, comme celle que vient de soutenir A. Constant sur le massif des Albères dans les Pyrénées méditerranéennes (Constant, 2005), ou celle que poursuit actuellement N. Clément sur le Vivarais.

À côté de ces enquêtes thématiques et de ces travaux monographiques indispensables, la recherche s'est aussi étoffée de plusieurs thèses consacrées à l'occupation de différentes microrégions : autour de l'étang de Berre (Trément, Gateau *et al.*, 1999) ; de la chaîne de la Nerthe (Gateau, 1994 et 1996) et de la basse vallée de l'Argens (Bertoncello, 1999), en Provence ; dans le nord-est du Biterrois (Mauné, 1998), en Vaunage et en Lunellois (Parodi, 1992) ; enfin en Lauragais (Cazes, 1998) et en Languedoc.

Une bibliographie foisonnante, le mot n'est sans doute pas exagéré tant ce développement des travaux a été rapide et nécessite une remise à jour permanente de la documentation et des interprétations. Le désert archéologique du premier Moyen Âge de la Gaule méditerranéenne n'est plus (fig. 2), et de premiers bilans commencent à pouvoir être proposés (Raynaud, 2001 et 2004 ; Démians d'Archimbaud, 2005 ; Schneider, 2005).

ENTRE STABILITÉ ET STAGNATION : VERS UNE PROSPÉRITÉ MODÉRÉE

LE MAILLAGE CONSOLIDÉ DE L'HABITAT DES ANNÉES 300-450

Au seuil du IV^e s., l'histoire de la dynamique du peuplement et des transformations de l'habitat rural en Gaule méditerranéenne se place d'abord dans un long mouvement d'érosion du nombre de sites occupés. Le phénomène n'est pas brutal mais découle d'une onde de choc plus ancienne, dont les premiers signes sont perceptibles dès la fin du I^{er} s.,



Fig. 2 – Localisation des principaux sites du sud-est de la Gaule mentionnés dans le texte (DAO : L. Schneider, CNRS).

et s'accroissent considérablement dans la seconde moitié du siècle suivant et au III^e s. Si l'on s'en tient en effet à la seule comptabilité des sites occupés, il est incontestable que le semis des établissements des années 300-450 est nettement appauvri par rapport à ce qu'il était durant les I^{er} et II^e s. apr. J.-C. Cela est maintenant manifeste dans de nombreuses microrégions de l'ancienne Narbonnaise qui, depuis une vingtaine d'années, sont soumises au crible des

prospections de surface. Au seuil du IV^e s. dans la vallée de l'Hérault, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Béziers, le nombre des établissements ruraux représente moins d'un tiers du chiffre atteint entre les années 100 et 150 (Mauné, 1998, p. 117). Dans la cité voisine de Lodève le constat est sensiblement identique (Garmy, Schneider, 1998) et il en est également de même dans la partie occidentale de la cité de Nîmes en Lunellois ou en Vaunage (Raynaud,

2001a, p. 253). Les enquêtes conduites en Provence, aussi bien dans la moyenne vallée du Rhône que sur le littoral, montrent le même phénomène d'effondrement, bien qu'en certaines microrégions ce recul des établissements ruraux fut moins radical (Alpilles, Valdaine) ou plus progressif (Tricastin, Haut-Comtat) (Trément *et al.*, 2001, p. 275).

À cette étape encore schématique du tableau, le constat que l'on pourrait dresser est celui de l'homogénéité d'un mouvement qui paraît avoir touché l'ancienne Narbonnaise dans son ensemble. Depuis le début des années 1990, au fur et à mesure que les recherches s'intensifiaient, les archéologues du sud-est de la Gaule ont cependant renoncé à des modèles d'interprétations monolithiques, hérités de schémas historiques préconstruits, pour constater que le cycle d'abandon des habitats est amorcé bien avant la crise politique et militaire du III^e s. M. Christol (1996) constate d'ailleurs que celle-ci n'a pas eu de lourdes conséquences en Narbonnaise, du fait même de la position arrière qu'occupait la province au sein des entités occidentales de l'Empire. Dès lors que l'on parvient à inscrire l'analyse dans le temps long, le cycle exceptionnel n'est plus celui du mouvement multiséculaire des abandons, mais bien celui du climat euphorique qui, jusqu'à la fin du I^{er} s., avait conduit à un foisonnement de créations de sites ruraux. En Provence, où l'on a surtout fouillé des installations de production et privilégié une approche « économiste » de la situation, J.-P. Brun et G. Congès distinguent trois cycles spécifiques d'abandon. Celui de la fin du I^{er} s., tout d'abord, qui témoignerait d'une crise de croissance touchant principalement les petites exploitations des terroirs marginaux, celles qui ne parviennent pas à s'adapter au rythme d'une production globale en fort développement. Celui de la fin du II^e s. et du début du III^e s. affectant désormais des domaines de moyenne grandeur abandonnés ou parfois absorbés par des unités plus grandes, dans un mouvement de concentration foncière. Enfin, celui de la seconde moitié du III^e s. et de la première moitié du IV^e s., marqué par un recul de la grande viticulture commerciale et des productions agricoles spécialisées mais peut-être aussi du mode de faire-valoir direct au profit d'un système généralisé de rente foncière (Brun, Congès, 1996, p. 247-248). Dans la moyenne vallée du Rhône, l'abandon d'une grande *villa* viticole comme celle du Molard à Donzère témoignerait également d'un recul de la viticulture spéculative (Odiot, 1994 et 1996). En Languedoc, dans l'arrière-pays biterrois, la perspective d'un système que l'on suppose très tourné vers la viticulture spéculative est d'ailleurs avancée comme explication d'une crise de « l'exploitation familiale libre »

malmenée dans une conjoncture de méventes ou de surproduction (Mauné, 1998, p. 114). En l'état actuel des recherches, la rareté des installations de pressage et des grands équipements de stockage (chais) après le III^e s., de même que la disparition des ateliers de productions d'amphores dans la seconde moitié du III^e s. (malgré l'existence d'un stockage en tonneaux) sont des signes possibles d'un recul de la grande viticulture commerciale, dont les convulsions touchent aussi bien la Provence que la partie occidentale de la Narbonnaise. On mesure mal cependant la nature du lien à opérer entre l'effacement d'un certain type spécifique d'installation oléo-vinicole, fût-il diffusé à tous les échelons de la société rurale, et la nouvelle respiration du système de peuplement dans lequel figurent aussi des établissements ruraux orientés vers une économie plus vivrière et peut-être moins soumise aux effets de « crises » structurelles ou conjoncturelles. La faiblesse du nombre de sites fouillés mis en rapport avec la variété des situations enregistrées évoque un mouvement complexe d'investissements et rend de plus en plus nécessaire un élargissement de la réflexion pour sortir de manière définitive « d'un schéma caricatural de fermes touchées et de *villae* épargnées par la crise » (Pellecuer, 2000a, p. 367). Il faut encore envisager d'autres ramifications du problème, d'autant que le statut exact des exploitations et des liens de subordination entre centre domanial et fermes du domaine échappent pour l'essentiel aux possibilités actuelles de l'enquête archéologique.

Dans le cadre de l'expérience conduite en basse vallée du Rhône par l'équipe « Archeomedes », fondée sur l'analyse dynamique de près d'un millier d'établissements, C. Raynaud, qui s'appuie également sur l'échelle locale de la cité scrutée à la loupe dans le secteur nîmois, propose d'aborder le problème sous un angle englobant. Depuis le milieu des années 1980, l'enrichissement de cette réflexion nourrit aujourd'hui une approche plus conceptuelle qui invite à dépasser le seuil des approches comptables des sites occupés pour bâtir une analyse des systèmes de peuplement prenant en compte les notions de réseaux et de hiérarchie des établissements (Raynaud, 2001a, 2003a et b). Dans cette perspective, deux systèmes de peuplement s'opposeraient. Celui, centrifuge, du foisonnement des créations de la phase de croissance brutale du Haut-Empire qui investissent l'espace autour de pôles – agglomération ou domaine – et celui, centripète, du Bas-Empire où l'économie rurale se trouverait recentrée autour d'habitats moins nombreux mais plus groupés. Hiérarchie et sélection par touches successives, au lieu de foisonnement, marqueraient la survie d'établissements solides au détriment d'installations fragiles

et témoigneraient finalement d'un seuil de maturité du système agraire.

C. Raynaud suggère d'ailleurs d'utiliser le concept de « front pionnier » pour aborder ce phénomène complexe et briser la posture d'un déclin du Bas-Empire dont le corollaire canonique serait celui de l'affaiblissement d'une économie commerciale conduisant implicitement au système autarcique que l'historiographie traditionnelle assigne au premier Moyen Âge (Raynaud, 2003b, p. 289-291).

Finalement, les convulsions du système que l'on détecte par un tarissement des créations et par une réduction quantitative significative du nombre des sites occupés ne se concluent pas sur le constat d'un déclin ou d'une « crise » généralisée, mais sur l'idée d'un remaillage des réseaux d'exploitation et d'habitat, sur un temps de restructuration, d'ajustement marquant un premier seuil de maturation du système agraire et un niveau de prospérité maintenant modéré. De l'économie globale aux économies régionales, l'arrivée de plus en plus significative de produits africains (amphores, lampes et céramiques) sur le sol narbonnais suppose d'ailleurs l'existence de valeurs d'échanges correspondantes fondées sur une nouvelle organisation productive ou, du moins, sur d'autres ressources que l'arboriculture de spéculation commerciale du Haut-Empire. Eu égard à la multiplicité des agents économiques et sociaux qui interfèrent dans le système agraire, il n'est guère simple de démêler les ressorts compénétrés d'un ajustement sectoriel de l'économie provinciale et celui d'une crise conjoncturelle.

Si la dispersion de l'habitat est toujours une évidence, la comparaison des courbes de création/abandon avec celles des surfaces occupées des sites montre néanmoins le rôle croissant des établissements de plus de 1 ha, tant en Languedoc qu'en Provence, ce qui paraît bien traduire l'idée d'un resserrement du peuplement autour d'unités moins nombreuses mais de plus en plus vastes (Trément *et al.*, 2001, p. 281 ; Raynaud, 2001a). Gardons-nous cependant d'une double généralisation hâtive : celle d'une expansion maintenant généralisée des grands domaines, d'une part, et celle du passage systématique de la moyenne propriété au grand domaine, d'autre part. Malgré les progrès considérables réalisés ces vingt dernières années, on est encore loin de disposer d'un corpus documentaire suffisant de sites fouillés et des différents archétypes de l'habitat. L'impression, car c'est bien encore d'une impression qu'il s'agit, est celle d'un paysage agraire dominé par des établissements de taille moyenne, *villae* ou petites bourgades, mais c'est, semble-t-il, cette catégorie moyenne d'établissements ruraux qui manifeste maintenant la plus grande vitalité.

Arrêtons-nous dès lors sur le cas des rares établissements qui ont fait l'objet d'enquêtes approfondies, celles qui sont parvenues à inscrire la fouille d'un site dans la perspective d'une micro-histoire, celles qui permettent encore d'effectuer des pauses dans un temps long qui privilégie une lecture des stabilités multiséculaires.

LES PRÈS-BAS À LOUPIAN : DE LA *VILLA* DE PRODUCTION À LA *VILLA* DE GESTION

Depuis une vingtaine d'années, la ténacité de l'équipe conduite par C. Pellecuer permet aujourd'hui de disposer d'un dossier exceptionnel, l'une des fouilles les plus exhaustives de *villa* en Narbonnaise qui allie, fait encore plus rare, une exploration concomitante des appartements à celle des espaces de stockage et de production (Pellecuer, 2000a). Le dossier fournit par ailleurs un utile contrepoint aux travaux réalisés en Provence orientale autour des *villae* de Pardigon à La Croix-Valmer (Brun, Borréani, 1999, p. 358-364), de Saint-Tropez (Brun *et al.*, 1997 ; Brun, Borréani, 1999, p. 688) et surtout des différents établissements de Taradeau (Brun *et al.*, 1993 ; Brun, Borréani, 1999, p. 770).

Dans la zone littorale, sur les marges occidentales de la cité de Nîmes, au contact du Biterrois, la *villa* des Près-Bas appartient à cette catégorie d'établissements particulièrement stables de la Narbonnaise occidentale qui furent occupés pendant toute la première moitié du premier millénaire. Mais cette stabilité du centre domanial n'exclut pas, loin s'en faut, des capacités de transformation que l'on peut mesurer ici à l'aune d'une chronologie affinée. La *villa* des Près-Bas ressort en effet d'une construction par paliers, d'un type d'établissements ruraux que C. Raynaud propose de considérer comme des « domaines d'accumulation » pour bien souligner leurs mues successives qui les distingueraient d'exploitations investies dès le départ d'une taille et d'un rang supérieurs : les « domaines de fondation » (Raynaud, 2003b, p. 290).

Au seuil du IV^e s., la *villa* de Loupian a déjà connu une mue importante (Pellecuer, 2000a, p. 80-131). La ferme tardo-républicaine a été fondue, vers le milieu du I^{er} s., dans un nouveau projet architectural ambitieux dont l'envergure souligne un nouveau niveau d'investissement qui affirme le rang social d'un propriétaire et une sorte de rationalité des équipements nécessaires à la bonne marche d'une agriculture intensive de plus en plus prépondérante. La création d'un bloc résidentiel organisé autour d'une cour à péristyle s'agence ainsi de manière équilibrée avec les parties agricoles de la *villa* qui comptent désormais un chai soulignant l'orien-

tation viticole de l'exploitation. C'est peu ou prou cette trame qui survit sans éclat particulier pendant près de deux siècles, jusqu'au milieu du IV^e s. Certes, des travaux sont effectués dans l'aile résidentielle et en divers points de l'établissement, mais ceux-ci « ne sont pas coordonnés à l'intérieur d'un projet d'ensemble » et relèvent plus volontiers de l'entretien régulier des bâtiments. On doit noter cependant la désaffectation définitive du cellier dans la première moitié du IV^e s., modification qui est l'un des premiers signes de la mutation qu'annonce la seconde moitié du siècle. Après la phase d'assouplissement, sinon de dépérissement qui courait depuis le II^e s., le retour des investissements sur le centre domanial n'en est que plus remarquable.

La première rénovation, celle de la seconde moitié du IV^e s., concerne tous les quartiers de la *villa*, y compris les installations agricoles qui subissent des transformations radicales, mais C. Pellecuer insiste sur le fait que des moyens encore limités ne permettent pas de refondre véritablement la réalisation du Haut-Empire. La reprise est là cependant et, à la charnière des IV^e et V^e s., la *villa* connaît des transformations plus spectaculaires qui amènent cette fois-ci à une composition nouvelle organisée autour d'une cour unique dont la superficie est deux à trois fois supérieure à celle du Haut-Empire (fig. 3). La superficie des appartements double également pour atteindre 670 m² et former un ensemble particulièrement luxueux du fait de la richesse du programme décoratif de ses pavements. Modeste ferme tardo-républicaine, *villa* de production du Haut-Empire, puis *villa* résidentielle et centre de gestion, telle est la succession qu'envisage C. Pellecuer pour l'histoire de cet établissement. La mutation des années 400 annoncerait le passage probable à un système de rentes foncières.

Les rares autres exemples de *villae* fouillées avec suffisamment d'ampleur en Languedoc présentent les mêmes symptômes de reconstructions monumentales qui outrepassent les plans du Haut-Empire et confèrent une part plus importante à la partie résidentielle, mais les rythmes des investissements réalisés y sont aussi différents. Aux portes de Nîmes, à Saint-André-de-Codols, la reconstruction de la *villa* au cours de la première moitié du III^e s. est d'une ampleur telle que l'on pourrait évoquer une véritable refondation. L'exploitation primitive, qui paraît remonter au deuxième quart du II^e s., semble d'ailleurs relever d'une insertion relativement tardive dans le semis des sites ruraux locaux, ce qui explique peut-être le rythme singulier que connaît ensuite l'établissement. Au IV^e s., enfin, la partie résidentielle bénéficie de nouveaux travaux (Pellecuer, Pomarèdes, 2001, p. 513-516).

Dans la cité de Nîmes toujours, mais cette fois-ci dans la vallée du Rhône, c'est à nouveau durant la première moitié du III^e s. qu'une aile résidentielle est greffée au nord des bâtiments du Haut-Empire de la *villa* de la Ramière à Roquemaure, tandis qu'une salle d'apparat dotée d'une abside est mise en œuvre durant la première moitié du IV^e s. (Pellecuer, Pomarèdes, 2001, p. 516-518). Le processus est ici celui d'une extension par agrégation et non pas, comme à Loupian à la fin du IV^e s. ou à Saint-André-de-Codols durant la première moitié du III^e s., celui d'une nouvelle composition d'ensemble organisée autour d'une cour unique.

Si ces quelques exemples ne sont pas en contradiction avec le mouvement général de remaillage de l'habitat autour de pôles stables et plus vastes durant un long IV^e s., ils montrent aussi, pour peu que l'on établisse des pauses dans la chronologie, des différences de rythmes dans les investissements réalisés. Ainsi, la refonte du plan de Loupian et le luxe qui s'y manifeste à la charnière des IV^e et V^e s. – quoique relatif au regard de la profusion ostentatoire des *villae* d'Aquitaine et d'Espagne – sont sensiblement plus tardifs que ce qui se produit autour de Nîmes ou dans la vallée du Rhône. Cela tient sans doute pour une grande part à l'histoire singulière des différentes politiques domaniales locales, mais cela suggère aussi l'existence de contrastes d'une cité à l'autre, sinon entre les cantons d'une même entité civile. On doit toujours faire face à cette difficulté d'analyse de données complexes difficilement généralisables dont l'interprétation oscille entre ajustement structurel, facteurs de dynamisme propre à la cité et conjoncture globale.

Si l'on tente d'élargir l'échelle d'observation, des interrogations apparaissent sur l'homogénéité du maillage et sur la forme même des *villae* tardives dont on aurait tort de supposer qu'elles furent partout présentes. Ainsi, entre secteur littoral et piémont du Massif central en Lodévois, l'une des plus petites cités de la Narbonnaise occidentale, les réseaux de l'habitat paraissent nettement moins hiérarchisés au IV^e et V^e s. que ceux que l'on connaît dans le secteur de l'étang de Thau notamment. On y discerne d'abord le même mouvement d'abandons massifs d'exploitations rurales à partir de la seconde moitié du II^e s., mais parmi les établissements qui subsistent au seuil du V^e s., rares sont ceux qui atteignent ne serait-ce que 1 ha de superficie. Alors que le réseau s'appauvrit, les sites qui perdurent occupent des superficies moyennes, somme toute modestes, comprises autour de 0,50 ha, comme si les parties résidentielles n'avaient pas connu d'ampleur particulière. Faiblesse de l'investissement aristocratique dans ce secteur, incapacité

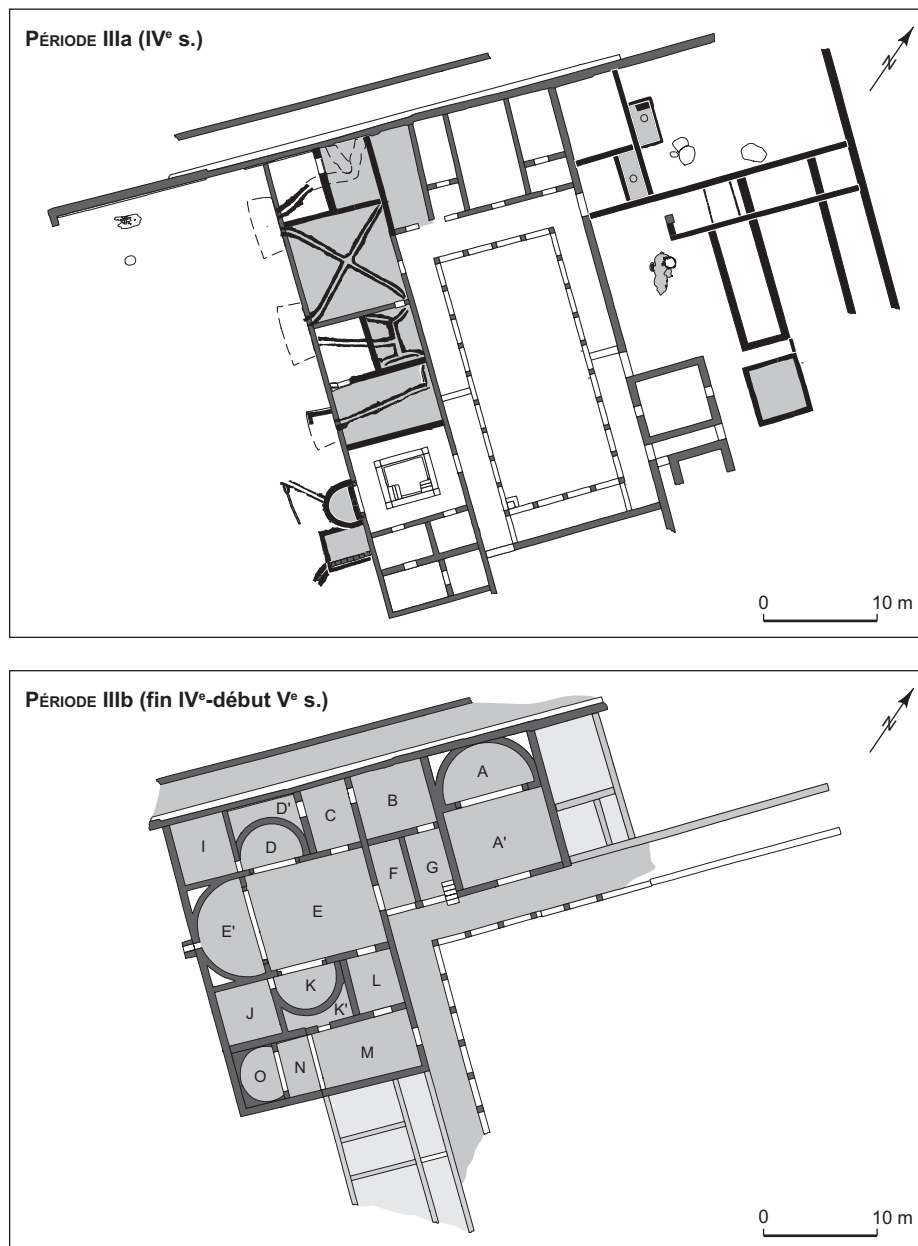


Fig. 3 – La villa des Prés-Bas à Loupian (Hérault) : reconstruction de la pars urbana autour des années 400 (d'après Pellecuer, 2000a, fig. 41, n° 1 et fig. 51, n° 2).

de la cité à entretenir l'appareil productif ou organisation spécifique des modes de faire-valoir dans une cité de taille réduite et d'arrière-pays ? Il est difficile de répondre, mais cette question de la diffusion ou de la variabilité de la maille des *villae* à l'échelle provinciale devient un enjeu important des recherches à venir sur l'Antiquité tardive. On doit notamment s'interroger sur la pertinence réelle ou non de deux mouvements distincts que l'on pressent encore

de manière empirique : celui d'une possible organisation centripète des *villae* par rapport aux capitales de cité et, peut-être aussi, celui d'une opposition entre zones de développement précoce et de plein démographique (les grandes plaines littorales) et espaces marginaux ou d'arrière-pays. Ainsi en biterrois, dans l'axe sud-nord de la vallée de l'Hérault, il semble bien que la trame des *villae* tardives, celles qui comme à Loupian sont susceptibles de concen-

trer la rente foncière du propriétaire, s'estompe au fur et à mesure que l'on s'éloigne du chef-lieu de cité (Pellecuer, 2005, p. 109). À l'inverse, la zone méridionale ouverte vers Narbonne concentre une densité plus forte d'établissements majeurs à longue occupation, mais il reste toujours à en mieux cerner les caractéristiques.

D'AUTRES FORMES D'ÉTABLISSEMENTS RURAUX

Les centres domaniaux ne sont d'ailleurs pas les seuls points d'agrégation du peuplement rural et d'autres pôles, notamment villageois, ont pu tenir ce rôle dans ce temps de remaillage général, comme le montre par exemple le cas de Lunel-Viel dans la partie occidentale de la cité de Nîmes (Raynaud, 1990).

À côté de ces terroirs traditionnels où la vie rurale est enracinée pour l'essentiel dans la géographie des établissements du Haut-Empire, le IV^e s. amorce – encore timidement – un nouveau cycle de création de sites, dont on commence tout juste à prendre la mesure. Particulièrement net dans certaines microrégions, on le pressent dans d'autres, mais comme ces établissements ne sont généralement connus que par des prospections de surface, les fourchettes chronologiques avancées demeurent souvent lâches de sorte que l'on parvient difficilement à démêler ce qui ressort clairement du IV^e s., de la première moitié ou de la seconde moitié du V^e s.

En Camargue, l'étude des bergeries de La Crau montre que le IV^e s. est certes une période qui s'avère heureuse pour le grand élevage ovin mais où les constructions s'inscrivent encore dans une certaine continuité d'occupation qui s'achève d'ailleurs au début du V^e s. (Badan *et al.*, 1995, p. 299).

Ce dossier ouvre de manière plus générale la question du développement de l'élevage à la fin de l'Antiquité (Leguilloux, Lepetz, 1996), activité que l'on associe parfois à l'apparition de petits établissements éphémères mais les fouilles manquent pour assurer une interprétation satisfaisante de ces sites. En dehors de la Camargue, parmi les sites nouveaux datés avec certitude du IV^e s., siècle que l'on associe au développement de l'élevage, seule demeure en définitive sur la rive droite du Rhône la construction des Espériaux à Nages-et-Solorgues que C. Raynaud propose d'interpréter comme une bergerie (Provost dir., 1999, p. 515-517 ; Raynaud, 2001b).

Il faut attendre en fait la fin du IV^e s., sinon la première moitié du V^e s., pour disposer ensuite d'exemples plus solides de création de nouveaux sites et encore convient-il

de noter avec force que ceux-ci s'inscrivent majoritairement dans cette géographie rurale héritée du Haut-Empire, car il s'agit souvent de réinstallations qui s'effectuent dans les vestiges d'établissements abandonnés depuis plusieurs générations. Ce phénomène de résilience, trop souvent connoté de misérabilisme, mérite sans doute d'autres égards et devrait être analysé avec plus de soin. Les cas se multiplient, de sorte qu'il paraît fondé d'y voir autre chose qu'un épiphénomène, mais bien une étape qui participe à la construction d'un nouveau système agricole et conduit à s'interroger sur les formes de mobilité de la paysannerie. On pense plus volontiers aujourd'hui à des annexes agricoles ou pastorales. De fait, en Provence, on a proposé d'associer certaines de ces installations à des annexes de *villae*, comme ce long bâtiment, une bergerie ou un hangar, qui fut aménagé dans les décombres de la *villa* de Pardigon 3 à Cavalaire-sur-Mer, non loin de la *villa* de Pardigon 2, occupée jusqu'au VI^e s. (Brun, 1993a, p. 5-6). Mais ces réoccupations ne se limitent pas, loin s'en faut, à des activités agropastorales. Elles sont aussi le signe d'une diversification des activités qui touchent le domaine artisanal, qu'il s'agisse de petites *figlinae* ou d'officines liées au travail du fer. Dans le département de l'Hérault, deux fouilles récentes en livrent maintenant des exemples bien documentés.

Celle du Bourbou à Loupian s'inscrit dans la réorganisation du domaine des Prés-Bas à la charnière des IV^e et V^e s. (Pellecuer, 2000a, p. 249-252). Sur le rivage de l'étang de Thau, le site réoccupé est celui d'une ancienne officine d'amphores vinaires, de vaisselles et de terres cuites architecturales abandonnée au plus tard dans la seconde moitié du II^e s. C'est donc après un hiatus d'un siècle et demi à deux siècles que les lieux sont réinvestis par une nouvelle population qui demeure sur place, exploite les ressources de l'étang, pratique l'agriculture mais fabrique aussi des récipients de terre, de la vaisselle et des matériaux de construction (tuiles, briques, tuyaux). Ce dernier aspect souligne l'existence de relations fortes avec le siège domaniaux où l'on a déjà noté un retour important des investissements autour des années 400 mais, dans le même temps, la diversité des activités pratiquées suggère aussi un certain niveau d'autonomie d'une petite communauté composée de groupes familiaux et non pas seulement de travailleurs, comme paraît l'indiquer la découverte de plusieurs sépultures de nouveau-nés inhumés sur place. C. Pellecuer insiste sur ce point clef qui aide à différencier les deux temps de l'officine et permet d'entrevoir l'évolution des rapports entre la population qu'elle accueille et le siège domaniaux (Pellecuer, 2000a, p. 251-252). Dans l'officine du

Haut-Empire, les habitations et les activités du quotidien ne sont pas ou peu attestées, de sorte que l'atelier apparaît comme une stricte annexe artisanale de la *villa* qui a pu fonctionner par intermittence, selon un rythme saisonnier. L'établissement du V^e s., en revanche, présente des activités plus diversifiées au sein desquelles les productions de terres cuites ne constituent qu'un complément de ressources car la communauté disposait aussi d'une pêcherie et pratiquait la viticulture. Même si la nouvelle population du Bourbou était intégrée à la vie du domaine des Près-Bas, elle jouissait aussi d'une autonomie vivrière qui trahit de nouvelles conditions économiques et sociales de production.

Dans la moyenne vallée de l'Hérault, en Lodévois, les travaux d'archéologie préventive conduits depuis plusieurs années par les équipes qu'anime H. Pomarèdes s'inscrivent dans cette même démarche spatiale qui permet, avec un rare bonheur, de replacer les sites étudiés dans le système du peuplement local (Bermond, Pomarèdes *et al.*, 2002 ; Pomarèdes *et al.*, 2005). Dans le secteur de Clermont-l'Hérault, la vie rurale du Haut-Empire s'ordonnait autour d'une agglomération principale, Peyre-Plantade, lieu de concentration et de redistribution des produits agricoles, évoquant un système de marché de village organisant les besoins des échanges économiques. L'agglomération polarisait à ses abords des *villae* de moyenne importance (Gorjan, Rougas, l'Estagnol ?) et des fermes qui pouvaient être dispersées (la Quintarié, Salamane, les Clavelières...) ou regroupées en hameaux le long d'un chemin (la Madeleine II). Assurément, le système d'organisation de l'habitat est complexe et l'on mesure ici peut-être mieux qu'ailleurs toute la compénétration des économies paysanne et domaniale. Au seuil du IV^e s., le tableau est pour l'essentiel recomposé. L'agglomération de Peyre-Plantade qui présentait des signes de faiblesse dès la seconde moitié du II^e s. est maintenant désertée sans que l'on puisse savoir, en l'état actuel des données, s'il s'agit d'un abandon véritable ou, au contraire, d'un déplacement de l'assiette occupée, quelques centaines de mètres à l'ouest, sous le bourg médiéval de Clermont-l'Hérault. La plupart des fermes du Haut-Empire sont également abandonnées, de sorte que la vie rurale paraît s'être contractée autour de trois ou quatre noyaux (des *villae* de moyenne importance ?), alors que l'on comptabilisait près d'une dizaine d'établissements distincts dans un rayon de 2 km autour de l'agglomération au I^{er} s. (Schneider, 1992b). Crise démographique, crise de la viticulture spéculative, terres désertes, disparition d'un type de société villageoise de tradition indigène, les explications semblent toutes trouvées pour rendre compte de la situation

apparente, celui d'un long déclin de la vie rurale qui devait se prolonger jusqu'à l'éclosion du bourg médiéval, quelques centaines de mètres seulement à l'est de l'ancienne agglomération antique.

Près de 3 ha décapés sur et aux abords de trois établissements distincts : un quartier de l'agglomération de Peyre-Plantade, une ferme éphémère de sa périphérie (quartier de la Quintarié) et une partie du hameau de la Madeleine II, livrent cependant une image beaucoup plus contrastée et fournissent des indices d'une réorganisation de la vie rurale, sinon d'une véritable reprise au moins à partir de la fin du IV^e s. Un groupe de onze sépultures, des fosses et les vestiges d'un enclos sont tout d'abord des indices ténus d'un redéploiement d'une population dans l'ancienne assiette de l'agglomération au cours de la seconde moitié du IV^e s. et au V^e s. De même dans le bassin versant opposé, dans l'ancien hameau de bord de voie du Haut-Empire (quartier de la Madeleine II), réapparaissent, après une phase d'abandon, des traces d'activités diversifiées : petites unités de production de vin, vestiges de constructions liées à des habitations, four de potier, forge, silo². Comme au Bourbou, à Loupian, ces traces qui datent ici du V^e s. suggèrent l'installation de foyers paysans pratiquant une polyculture et des activités artisanales. On observe d'ailleurs, plus particulièrement sur ces deux sites, l'attestation d'une production vinicole qui montre clairement le maintien de la viticulture, notamment au sein des plus petites unités de la vie rurale.

Mais les indices les plus nets du rétablissement qui s'opère proviennent d'un troisième site. Plus au sud, à moins d'un quart d'heure de marche, sur le site d'un ancien carrefour associé à une voie d'importance régionale (*Cessero-Segodunum*) est implantée une officine de céramique (fig. 4). De la fin du IV^e s. au milieu du V^e s. et peut-être encore jusqu'aux premières décennies du VI^e s., plusieurs générations de potiers produisent ici une vaisselle qui répond aux grandes tendances de la consommation provinciale et non pas, comme à Loupian, à des commandes spécifiques imputables pour l'essentiel au besoin d'un centre domaniale. Installé en rase campagne, sur les lieux d'une ancienne ferme du Haut-Empire, l'atelier de la Quintarié fabrique des dérivés de sigillées paléochrétiennes (DS.P.) comme dans les grands centres de production de Gaule méridionale, tels Marseille ou Narbonne, mais aussi un répertoire de

2. Informations aimablement communiquées par H. Pomarèdes (Inrap), responsable des trois opérations évoquées (Peyre-Plantade, la Quintarié et la Madeleine II à Clermont-l'Hérault). En dernier lieu, pour l'établissement de bord de voie dit de « la Madeleine II », voir Pomarèdes *et al.*, 2006.

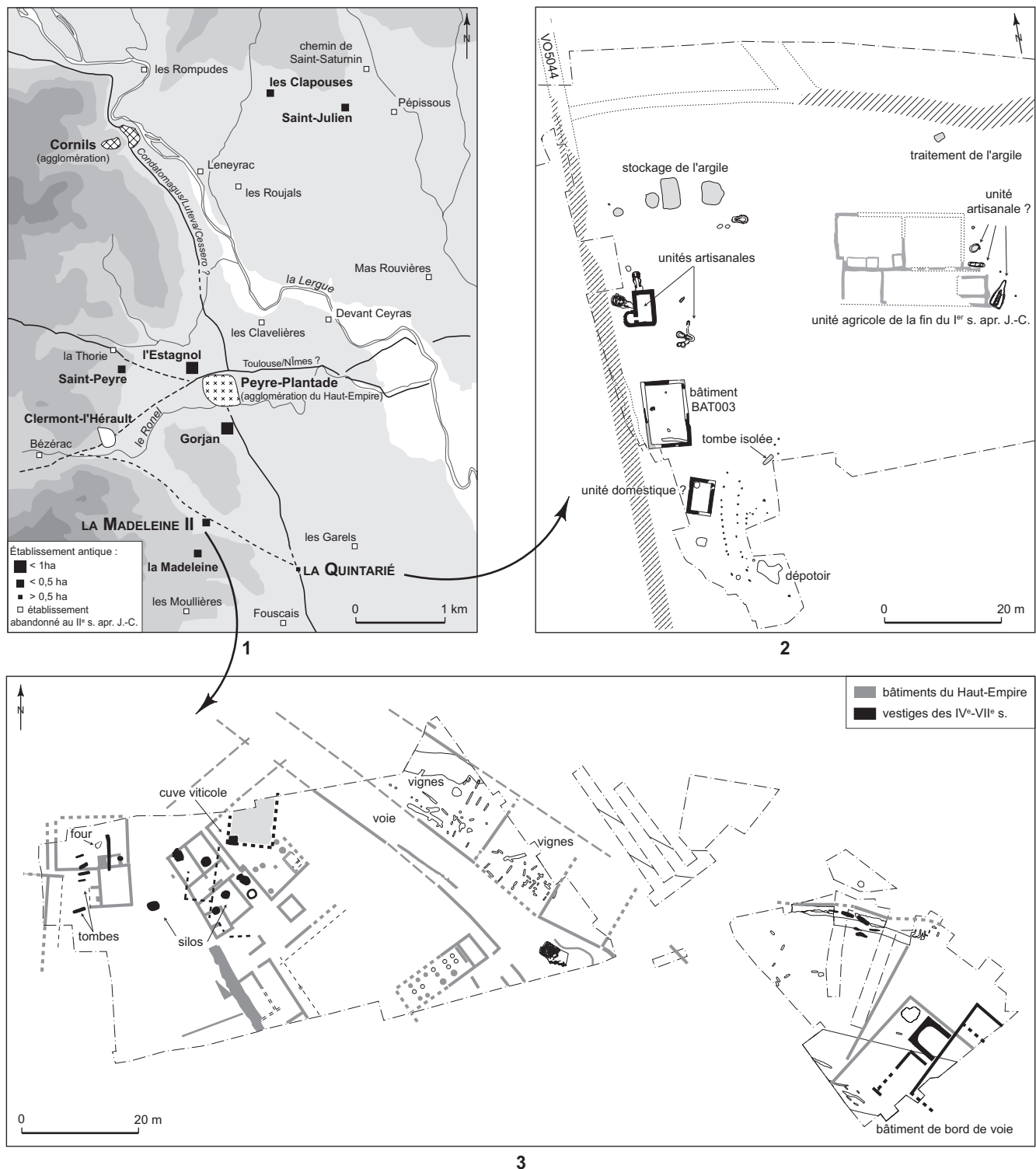


Fig. 4 – Le secteur du Clermontais au sud de la cité de Lodève (Hérault) : un territoire-atelier de la recherche archéologique languedocienne : 1, principaux établissements antiques du sud lodévois ; 2, l'atelier de potier (DS.P.) de la Quintarié à Clermont-l'Hérault (d'après Pomarède et al., 2005, p. 98) ; 3, le « hameau » de bord de voie de la Madeleine à Clermont-l'Hérault (d'après Pomarède et al., 2006).

céramiques communes standardisées (Barberan, Pomarède *et al.*, 2000). L'étude des poinçons montre que les produits ont été diffusés dans des centres domaniaux de la cité voisine de Béziers, comme la *villa* de Saint-Adrien à Servian ou celle des Pradesses à Fontès, mais aussi le long de la vallée de l'Hérault, sur le littoral et à plus d'une centaine de kilomètres de distance jusque dans le quartier de la basilique du Clos de la Lombarde à Narbonne (Pomarède *et al.*, 2005).

On pourra relever la faible portée économique du commerce d'une vaisselle de terre, mais cette découverte lève un voile opportun sur la vitalité des échanges régionaux et éclaire d'un autre relief les traces ténues de la vie rurale que l'on repère alentour dans un secteur que l'on pouvait croire installé dans une crise durable depuis la fin du II^e s. Finalement, en ces terres lodévoises où la *villa* paraît moins présente, la vigueur de l'économie paysanne se déduit, au-delà d'une autosuffisante vivrière, de ses capacités à se déployer dans des activités artisanales tout autant qu'à maintenir une production viticole dont on ignorait, il y a peu encore, la diffusion à ces modestes échelons de la vie rurale.

Des secousses consécutives à la phase de croissance brutale du I^{er} s. au rétablissement qui s'opère progressivement à partir du IV^e s., on doit noter cependant combien la géographie rurale du Haut-Empire demeure prégnante dans la trame du peuplement jusqu'au cœur du V^e s. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du siècle et au seuil du VI^e s. qu'une nouvelle phase d'accélération de la vie rurale semble se produire et que des mobilités maintenant généralisées sont détectables.

MOBILITÉS : LA NOUVELLE GÉOGRAPHIE RURALE DES ANNÉES 450-550

Le mouvement de création de nouveaux sites, que l'on commence à percevoir timidement à partir du IV^e s., devient de plus en plus manifeste dans le courant du V^e s., notamment à la charnière des V^e et VI^e s. L'historiographie la plus récente commence peu à peu à prendre une plus juste mesure d'un phénomène qui nous paraît pourtant encore largement sous-estimé pour plusieurs raisons. Le tropisme traditionnel de la *villa* et l'inscription des travaux d'archéologie spatiale dans le temps long font que ces derniers siècles de l'Antiquité ne sont que très rarement étudiés pour eux-mêmes. À cela s'ajoute la difficulté de repérage de sites qui obéissent aussi à d'autres logiques spatiales et dont les vestiges matériels sont plus diffus. Le colloque consacré par

l'association *AGER* aux campagnes du V^e s. a contribué à décloisonner le champ chronologique en le débarrassant de son imaginaire négatif, mais il paraît tout de même significatif de noter que la plupart des communications s'inscrivent dans l'analyse d'une sorte de prolongement de la *romanitas*, dans cette géographie rurale héritée du Haut-Empire et exceptionnellement dans la perspective d'une nouvelle pratique de l'espace rural (Ouzoulias *et al.* dir., 2001). De même, la plupart des enquêtes microrégionales diachroniques conduites dans le Midi couvrent un champ chronologique de plus en plus vaste, mais rares sont celles qui s'aventurent au-delà du V^e s., et plus rares encore celles qui peuvent s'appuyer sur des exemples de sites fouillés, postérieurs aux années 500. Assurément, l'engouement pour ces périodes tardives existe bel et bien mais il se heurte dans le Midi à la faiblesse des effectifs de la recherche et donc à un bien timide renouvellement de la production des données archéologiques. Tentons malgré tout de rassembler les pièces disponibles en envisageant ce nouveau cycle dans toute sa singularité, c'est-à-dire en effectuant une pause dans la chronologie autour de ce siècle de transition qui encadre les années 500.

LA COHÉSION DES COMMUNAUTÉS RURALES EN QUESTION

Lorsqu'il s'agit de rendre compte des structures du peuplement, un plan type s'impose traditionnellement chez les archéologues, celui qui consiste à découper le monde rural entre habitat dispersé et habitat groupé, en intercalant parfois entre ces deux termes la *villa* comme un type spécifique. Ces concepts empruntés à la typologie descriptive des géographes, comme le rappelle P. Leveau (2002), sont-ils réellement opérants lorsque l'on introduit le temps de l'histoire ou les faits de peuplement dans une dimension diachronique et une perspective évolutive. Deux dossiers languedociens emblématiques, Loupian et Lunel-Viel, dont on vient de voir les antécédents du IV^e s., peuvent aider à introduire les termes de ces difficultés.

VILLA ET AGGLOMÉRATION : VERS UNE PLUS GRANDE HOMOGÉNÉITÉ ?

À Loupian, la nouvelle *villa* résidentielle qui fut dotée autour des années 400 d'appartements luxueux et d'une salle d'apparat n'a connu finalement qu'un destin relativement bref. Un siècle plus tard, vers 500, les lieux sont maintenant délabrés et quasi désertés. Seuls un probable

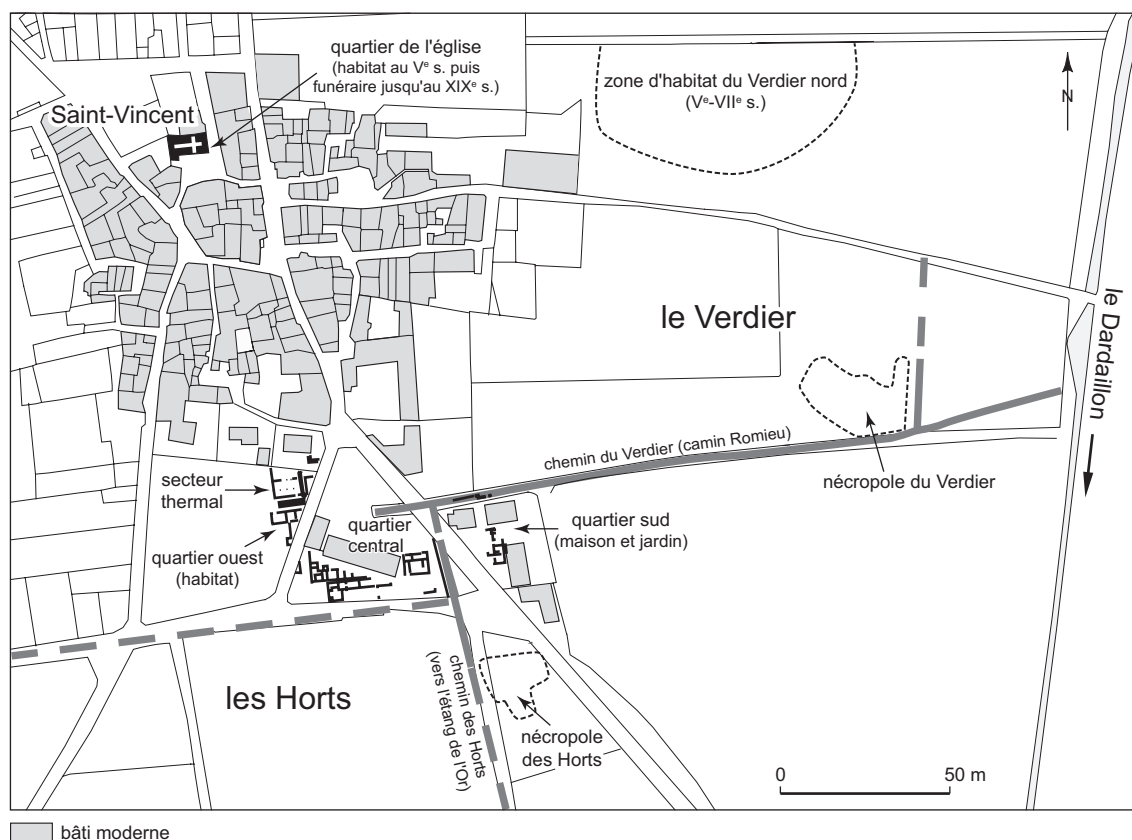


Fig. 6 – Dynamique de peuplement et transformation de l'habitat dans l'Hérault : de l'agglomération antique au village médiéval à Lunel-Viel (d'après Raynaud, 2001a, p. 262).

forme de *villa* ou *vicus*? À vrai dire, les termes latins sont inutilisables et conduisent à des impasses. De même le vocabulaire contemporain (village, hameau, mas...) ne semble guère mieux adapté et paraît difficilement transférable à des données archéologiques encore lacunaires.

En définitive, les critères de caractérisation résident dans la superficie du site, dans sa durabilité (au moins un demi-millénaire), dans son insertion au sein d'un terroir déjà largement mis en valeur depuis le Haut-Empire et dans sa localisation à quelques centaines de mètres d'un deuxième quartier rural, celui de l'église Sainte-Cécile. Tout cela évoque, au prix d'une mobilité nouvelle, un recentrage du peuplement autour de deux pôles voisins mais non contigus, dans le courant du VI^e s. ; quartier double que l'on propose maintenant de désigner comme un chef-lieu rural. C'est en effet autour de ce centre rural que se condense désormais la vie paysanne du terroir de Loupian pendant tout le haut Moyen Âge. Le quartier devient le cœur d'un nouvel espace géographique, le cœur d'un territoire dont l'identité est appelée à être fondée par un toponyme qui lui est propre :

la *villa Loupiana* que la documentation écrite fait surgir à la veille des dominations châtelaines (Turrel, 2001).

Revenons maintenant au cas de Lunel-Viel. La petite agglomération du Haut-Empire au plan orthonormé, qui avait comporté un centre civique, des maisons spacieuses et d'autres plus rustiques, s'est effacée dans le courant du IV^e s. Là encore la vie ne s'est pas éteinte dans le terroir mais simplement réorganisée à quelques centaines de mètres dans le nouveau quartier du Verdier où elle s'est également contractée sur une superficie plus réduite, de l'ordre de 1 ha (fig. 6). Une nouvelle manière de concevoir l'espace habité autour d'un habitat plus resserré, exempt de constructions édilitaires dévoreuses d'espace, n'implique nullement une chute démographique locale comme le souligne C. Raynaud (2002). L'estimation prudente d'une centaine d'habitants avancée pour le Haut-Empire reste donc concevable pour la période qui nous occupe maintenant. Elle pourrait même être sensiblement plus importante si l'on tient compte d'un taux de progression naturel. Une augmentation de la population est d'autant plus envisa-

geable qu'à partir des V^e et VI^e s. le pôle du Verdier n'est plus le seul à être occupé. À environ 200 m de distance, autour du quartier Saint-Vincent, dans le village actuel, des niveaux d'habitat ont été repérés. Ils précèdent ou côtoient des sépultures à partir du VI^e s. ; époque qui voit peut-être la construction de l'église Saint-Vincent et le glissement définitif de l'assiette de l'habitat sous celle du village actuel (Raynaud, 1989 ; Raynaud dir., 2007). La cohésion du groupement humain de Lunel-Viel au cours de l'Antiquité tardive se déduit en filigrane de l'existence de nécropoles collectives successives. Celle du Verdier, fouillée exhaustivement, a livré 330 sépultures entre la fin du III^e s. et la fin du V^e s. Celle des Horts en compte 130 autres pour les VI^e et VII^e s., tandis qu'au même moment l'émergence du cimetière ecclésial de Saint-Vincent répercute pour un temps encore la bipolarisation de la communauté en deux quartiers voisins mais discontinus.

Mutation de l'habitat autour d'une grande *villa* languedocienne dans un cas, mutation d'une petite agglomération du Haut-Empire dans un autre, en renvoyant terme à terme les données disponibles, on demeure frappé par la similitude des situations qui fait fi de l'opposition typologique traditionnelle entre *villa* et agglomération rurale. Certes, les rythmes des réorganisations qui s'opèrent dans ces deux terroirs entre la fin du III^e s. et celle du V^e s. ne sont pas identiques. Ils obéissent d'abord à l'histoire singulière de réseaux locaux distincts commandés par la trame du Haut-Empire. Pourtant, au seuil du VI^e s., les situations semblent devenir plus homogènes. Dans les deux cas, un noyau d'habitat de superficie peu ou prou équivalente s'est constitué en un quartier autonome à quelques centaines de mètres d'une église. Dans les deux cas, l'empreinte du VI^e s. est celle d'un nouvel ancrage multiséculaire de l'habitat et en corollaire d'une formation sociale appelée à traverser tout le haut Moyen Âge, dans le cadre territorial de ce que les textes finissent par définir comme une *villa*, mais à une date bien plus tardive : à la fin du X^e s. pour Loupian et à la fin du siècle suivant pour Lunel-Viel.

Parlera-t-on à propos de ces sites d'agglomération secondaire, d'agglomération rurale, de *vicus*, de protovillage, d'établissement précastral, de hameau ou de village selon que l'on soit médiéviste ou antiquiste, historien, archéologue ou géographe, selon que l'on porte le regard en amont vers la cité ou en aval vers le *castrum* féodal ? Je préfère pour ma part user d'une autre terminologie, d'un autre concept, celui de chef-lieu rural ou de centre rural qui ne signe ni la fin des *villae* et des domaines de tradition antique, ni la lointaine genèse des bourgs médiévaux, mais inscrit

désormais l'habitat rural au cœur d'un espace géographique qui lui est propre et les familles paysannes dans des groupes sociaux de structure locale.

À ce niveau de lecture, gardons-nous cependant de propos péremptoirs. La rareté des fouilles programmées et des enquêtes spatiales, d'une part, les contraintes et les hasards de l'archéologie préventive, d'autre part, font que l'on dispose de très peu d'exemples d'établissements abordés avec suffisamment d'ampleur, ce qui ne permet guère d'en apprécier les caractères morphologiques et encore moins le cadre économique et la formation sociale qui les sous-tendent. L'optimisme est là cependant et quelques cas, souvent encore en cours d'exploitation, commencent à lever le voile.

MORPHOLOGIE DES NOUVEAUX CENTRES RURAUX : LE CAS DU ROC DE PAMPÉLUNE À ARGELLIERS

La seconde moitié du V^e s. et la première moitié du siècle suivant annoncent-elles de manière spécifique la généralisation d'un nouveau type de regroupement des populations rurales ? Dans les zones qui ont bénéficié de prospections attentives, sur le cordon littoral notamment, l'affaire paraît entendue, encore qu'il faille tenir compte d'une chronologie lâche inhérente aux collectes de mobilier en surface – un long V^e s. – qui ne permet pas toujours d'apprécier le démarrage du phénomène. En Provence, dans le secteur de Saint-Blaise, F. Trément insiste sur l'extension et le nouveau dynamisme que connaissent aux V^e et VI^e s. des établissements qui se concentrent en bandes étroites sur les bordures des étangs de Magrignane et de Lavalduc tandis que d'autres, plus amples encore, se perchent sur des reliefs comme à Saint-Blaise et dans une moindre mesure à Saint-Michel, dans le secteur d'Istres (Gateau, 1996 ; Trément, 1999 ; Trément *et al.*, 2001).

Dans le Var, la récente révision de la carte archéologique révèle d'ailleurs que ces nouveaux « villages perchés » réoccupant souvent d'anciens *oppida* celtiques ne sont pas liés à des spécificités locales, mais que leur apparition découle d'un processus général commun à de nombreux espaces (Brun *et al.*, 1985, p. 245-246). C'est sans doute sur ce point que la recherche récente est en passe de faire des progrès considérables. Initiés par une action thématique incitative sur programme du CNRS, des programmes de fouilles ont commencé à se développer, montrant l'émergence d'un nouveau type d'habitat groupé, perché et souvent fortifié, dans tout l'arc méditerranéen mais aussi dans la vallée du Rhône (Schneider, 2001, 2003a et 2004). Attardons-nous

sur l'un d'eux, où les recherches en cours sont parmi les plus avancées, la fouille portant désormais sur une superficie de près de 1 ha.

Non loin de Montpellier, le cas du Roc de Pampelune nous fait revenir en Languedoc, plus précisément à mi-distance entre Loupian et Lunel-Viel, dans une région où les recherches sont particulièrement denses et dynamiques. Le site s'intègre cependant dans un contexte totalement différent. Nous ne sommes plus ici dans le voisinage de la voie Domitienne et de la grande plaine du Bas-Languedoc, mais dans les premiers massifs calcaires, à une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau du littoral, dans un secteur forestier encore peu pénétré durant l'Antiquité. Vers le milieu du V^e s., ou dans le dernier quart du V^e s., est créé un établissement neuf qui d'emblée adopte une morphologie singulière. Le site retenu est celui d'un éperon calcaire dominant un petit bassin enserré de tous côtés par des reliefs. Une enceinte maçonnée dotée d'ouvrages d'angle enveloppe une superficie de 2,25 ha et épouse au plus près le rebord des falaises. À l'intérieur de la fortification, l'espace semble avoir fait l'objet d'un aménagement raisonné, mais du fait de décalages possibles entre le projet et le temps de sa réalisation effective, et des reconstructions successives, la trame ou les trames originelles ont été altérées. Néanmoins, la durée relativement courte de l'occupation qui n'excède guère un siècle (elle ne dépasse pas le deuxième tiers du VI^e s.) permet de disposer d'une image assez figée de la structuration de l'espace (fig. 7).

Adoptant grossièrement la forme d'un triangle rectangle, la composition d'ensemble tient compte de la topographie de la table rocheuse mais découle aussi d'une certaine recherche de rationalité, voire d'un jeu de mise en scène architecturale. Au centre du plateau se trouve un espace ouvert trapézoïdal place ou grande cours, d'environ 30 m de côté, assurant une transition entre deux noyaux distincts. Un quartier haut, à l'extrémité occidentale de l'établissement, où prend place sur la proue sommitale de l'éperon un sanctuaire chrétien doté d'un baptistère et un quartier, sensiblement plus bas et plus vaste, où sont implantés de nombreux bâtiments. Partout sur le site, les édifices de la première période sont des constructions de pierres maçonnées et la plupart possèdent des couvertures en tuile. L'ambiance est, semble-t-il, celle d'une culture technique romaine. L'analyse du plan général et l'organisation des bâtiments livrent en revanche une autre impression et portent interrogation sur une nouvelle manière de concevoir l'espace occupé. Si un agencement orthogonal des constructions n'est pas ignoré, on est loin ici de la rigueur

d'un plan comme celui de l'agglomération du Haut-Empire de Lunel-Viel ou celui de la *villa* du V^e s. des Près-Bas à Loupian. De même, la hiérarchisation des constructions n'est pas évidente à diagnostiquer, qu'il s'agisse des plans ou de la culture matérielle. On est loin, là encore, de la ferme opposition entre luxe et rusticité que l'on pouvait entrevoir durant le Haut-Empire dans les maisons de Lunel-Viel. À Pampelune, l'église elle-même n'est pas une construction particulièrement développée. À côté des cellules élémentaires qui ont pu avoir des fonctions très diversifiées, on ne parvient finalement à isoler que quelques maisons « privilégiées » caractérisées par un plan rectangulaire relativement développé (16 m à 18 m de long), la présence d'un étage et un ou plusieurs appentis. Ces maisons blocs peuvent être opposées à des maisons de plain-pied, plus petites, qui présentent deux plans types et se répartissent dans tous les quartiers de l'agglomération.

En l'état actuel des données, ce qui frappe tient dans l'absence de grands axes de voirie permettant de structurer l'agglomération. Les circulations se font entre les délaissés d'un bâti qui paraît lui-même organisé autour de cours. Ce n'est pas la voirie qui structure l'espace de l'agglomération mais plutôt le bâti. Aussi, le plan général demeure complexe et chaque quartier que l'on commence à individualiser paraît répondre à sa propre maîtrise de l'espace.

La partie centrale du site est organisée autour d'une aire ouverte, une place plutôt qu'une cour. Elle demeure séparée du noyau haut où se trouve l'église par un puissant mur de terrasse, sinon une véritable enceinte intermédiaire assurant la cohésion de ce quartier spécifique. En bout d'éperon, en position dominante mais excentrée, l'église constitue le prolongement d'un noyau de bâtiments qui, du fait de leur agencement autour d'une petite cour, paraissent appartenir à une même unité fonctionnelle. Dans la partie basse de l'agglomération, au nord de la « place » centrale, se trouvent des bâtiments isolés, séparés les uns des autres par des espaces non lotis, mais parfois aussi déployés autour de cours. À aucun moment cependant ils ne sont disposés en îlots véritables, alors que le tracé rectiligne du rempart aurait pu faciliter l'adoption d'une telle solution. Dans toute la zone septentrionale, le parcellaire construit demeure aéré et évoque un mode d'occupation de l'espace assez diffus. Ce dispositif contraste dès lors avec un quartier plus aggloméré, constitué à l'est du grand corps de bâtiment fermant la « place » centrale. Ce contraste est d'autant plus marqué que les édifices identifiés ici présentent pour la plupart des plans simples qui évoquent des cellules à pièce unique.



Fig. 7 – Le Roc de Pampelune à Argelliers (Hérault) : une agglomération fortifiée du VI^e s.
(document CNRS, complété : L. Schneider et G. Marchand).

Perché et fortifié, doté d'une église, faiblement hiérarchisé et relevant d'un urbanisme qui confère un plus grand rôle au bâti qu'à la voirie, le village de Pampelune ne se laisse peut-être pas aborder avec la même aisance documentaire et conceptuelle que ceux des périodes plus normatives, comme le Haut-Empire. L'impression, car c'est encore d'une impression qu'il s'agit dans ces recherches en cours, est celle d'une juxtaposition de différentes unités agencées autour de cours, tandis que des édifices isolés peuvent aussi s'égrainer entre ces différents noyaux. Une

autre forme de hiérarchisation apparaîtrait alors, non plus strictement entre les bâtiments eux-mêmes, mais entre les cours, en fonction de leur localisation, de leur importance, du nombre de constructions qu'elles regroupent ou de leur spécificité. Dans ce type de lecture, ressortiraient deux grandes entités dominantes : celle de l'église, à l'extrémité occidentale de l'éperon, et celle constituée autour de la grande cour centrale, au cœur de l'établissement.

Si la situation perchée de l'agglomération et la présence d'une enceinte font songer d'emblée à une occupation

de type militaire, rien à ce jour dans les éléments de la culture matérielle ne permet vraiment de soutenir une telle hypothèse. Seule, tout au plus, la disposition d'un bâtiment dans l'angle nord-oriental de l'enceinte qui commande l'accès à une tour d'angle suggère de l'interpréter comme un corps de garde. Mais aussitôt convient-il de préciser que la présence dans ses sols de deux sépultures d'enfants en amphore témoigne aussi qu'il fut occupé par un groupe familial.

Année après année, la découverte régulière d'outils agricoles, de tonte, de poids de métiers à tisser et l'interprétation de plusieurs constructions comme des bergeries, des hangars ou des étables, fait songer à une communauté agropastorale. Mais en zone rurale ne s'agit-il pas aussi d'un truisme bien plat ou n'est-ce pas surtout simplifier le problème et réduire la société rurale à sa seule dimension agricole ? Sept ans de fouilles ouvrent d'autres perspectives et montrent que la structure de la population du Roc de Pampelune n'était sans doute pas aussi homogène. L'artisanat, mais surtout un artisanat spécialisé dans les arts du feu, est particulièrement bien représenté (Pagès *et al.*, 2005 ; Britton *et al.*, 2007). Des forgerons disposant de solides compétences sont présents en différents points du site, mais aussi des bronziers, des verriers et peut-être des argentiers. Des haches et des outils de menuiserie évoquent par ailleurs le travail du bois et suggèrent l'existence d'une production forestière, peut-être plus ample que celle qui, sur place, servait à la construction et à la charpenterie, à l'alimentation des forges, des fours à chaux et aux productions de verreries. Car, malgré son isolement apparent dans un espace jusqu'alors marginal du système de peuplement local, le Roc de Pampelune n'en est pas moins un établissement largement ouvert. Lampes, vaisselles et amphores africaines sont bien présentes, jusqu'à 40 % du mobilier de terre cuite pour les amphores, et témoignent encore de la bonne insertion de l'établissement dans les grands circuits du commerce méditerranéen.

On aimerait pouvoir comparer cette catégorie de sites nouveaux, perchés et fortifiés, avec ceux qui émergent au même moment dans les plaines, comme la Rouge/la Condamine à Loupian, dans le but d'en mieux déterminer leurs caractères spécifiques ou non. Terme à terme, la documentation disponible ne le permet guère, ce qui donne toute la mesure de la tâche qu'il reste à accomplir. Pour l'heure, le dossier du Roc de Pampelune ouvre néanmoins la question d'une occupation plus large de l'espace.

DU MAILLAGE CONSOLIDÉ AU REDÉPLOIEMENT DU PEUPLEMENT

ÉMERGENCE DE NOUVEAUX TERROIRS

Au seuil du VI^e s., la situation paraît nettement différente de ce qu'elle fut un siècle plus tôt. L'émergence de nouveaux centres ruraux, comme celui de Pampelune, dans des espaces de marges et les restructurations que l'on discerne dans les zones de peuplement ancien, comme à Loupian ou à Lunel-Viel, en sont les premiers signes. L'augmentation sensible du nombre de créations de sites et une occupation plus large de l'espace en sont d'autres.

Du département du Var, en Provence, jusqu'au cœur du Languedoc, dans tous les secteurs qui ont bénéficié de prospections attentives, les courbes de créations de sites remontent. De manière très sensible il est vrai dans certaines microrégions (Nerthe, Maure-Argens), mais de façon plus significative en d'autres (Saint-Blaise, Alpilles). Par endroits (Crau, Vaunage, Lunellois), le mouvement semble débiter dès le IV^e s., dans d'autres (basse Ardèche), au contraire, il ne prend une véritable ampleur qu'à partir du VI^e s. On a pu craindre un temps que ces décalages et ces rythmes différents soient un écueil à toute tentative de généralisation. De fait, l'absence ou l'impossibilité de chronologie fine n'offre pas d'aisance particulière et le nombre parfois limité des échantillons de sites répertoriés dans chaque territoire étudié ne fournit pas toujours les seuils statistiques nécessaires pour évaluer la pertinence des tendances enregistrées. A-t-on affaire à des dynamiques locales spécifiques ou à un mouvement plus général ? L'enjeu des recherches à venir tient en grande partie dans ces données du problème car il faut parvenir à évaluer ce qui ressort, d'une part, de l'inégalité des héritages spatiaux des mises en valeur anciennes et, d'autre part, de processus qui peuvent répondre à des dynamiques nouvelles dans des terroirs de conquête.

L'intensité des recherches conduites entre le Lez et le Vidourle par l'équipe de C. Raynaud nous fait revenir sur ce « territoire-atelier » privilégié où la documentation accumulée permet d'enrichir la réflexion. À une dizaine de kilomètres de la bourgade de Lunel-Viel, l'histoire du terroir de Dassargues ouvre la question d'une éventuelle reprise marquée par la conquête de nouveaux espaces à la charnière des V^e et VI^e s. Des décapages étendus sur près de 4 ha, associés à des prospections systématiques aux alentours, indiquent tout d'abord que les lieux n'ont pas porté d'installations majeures et durables au cours des

premiers siècles de l'Antiquité. Certes, des traces d'occupation ancienne ont été révélées mais, jusqu'au V^e s., celles-ci demeurent « presque impalpables, ponctuelles et discontinues dans le temps » (Garnier *et al.*, 1995, p. 66). Seul peut-être le parcellaire dans lequel s'insèrent à partir de la fin du V^e s. différentes constructions rustiques pourrait constituer un lointain héritage de l'époque coloniale. Il faut en fait attendre la fin du V^e s. pour qu'apparaissent de petites installations agricoles, encore bien modestes. Celles-ci prennent la forme de deux cabanes excavées, constructions de bois et de terre qui peuvent se combiner avec des pans de mur en pierres sèches. Distantes de plus de 300 m l'une de l'autre, autour d'elles se retrouvent fosses, silos, traces et vidanges de foyers. Si l'on hésite à propos de leur interprétation – construction agricole, annexe équipant le terroir, abri saisonnier ou habitat véritable –, ces petits édifices semi-enterrés constituent les premières traces de bâti au sein de ces champs et ont été entretenus et réaménagés pendant plusieurs générations jusqu'au seuil du VII^e s. À proximité de la cabane n° 1 se trouve aussi un petit édifice rectangulaire, de 3 m sur 7 m, au sol de plain-pied, associant des murs à soubassement de pierres sèches et d'autres en terre et en bois. S'agit-il là encore d'un édifice annexe ou saisonnier ou, au contraire, d'un habitat rustique mais permanent qu'il faudrait dès lors associer au sein d'une même unité à la cabane n° 1, située à une soixantaine de mètres seulement ? Un élément de réponse se trouve peut-être dans l'évolution qui s'est produite autour de la cabane n° 3. Une à deux générations après sa construction, celle-ci laisse place, vers le premier quart du VI^e s., à un édifice plus ample : une exploitation agricole que l'on peut désormais qualifier de ferme. Organisée autour d'un bâtiment de 20 m sur 5 m, comprenant deux pièces d'habitation et différents appendices progressivement adjoints au corps initial, la ferme s'inscrit également à l'extrémité orientale d'une vaste cour fermée par des murs (fig. 8). Occupée pendant un peu moins d'un siècle, l'unité se désagrège à la fin du VI^e s. pour laisser place à une modeste cabane encore utilisée jusqu'au milieu du VII^e s. (Garnier *et al.*, 1995, p. 37-38). L'ancrage d'un groupe familial dans le terroir se caractérise aussi par l'aménagement d'une petite aire funéraire située à moins d'une centaine de mètres de la ferme. Sept tombes, qui pour la plupart ont été réutilisées, ont livré au total 14 individus et indiquent essentiellement pour le VI^e s. un type de recrutement limité à un horizon familial ; témoignage possible d'une organisation sociale encore assez lâche au sein du terroir exploité. Le cas de la ferme de Dassargues nous montre, pour la première fois en Languedoc, la genèse

d'une exploitation agricole isolée en plein champ, édifice de la première moitié du VI^e s. dont la construction a été précédée, une à deux générations plus tôt, par de biens modestes édifices semi-enterrés. Ces aménagements nous montrent la lointaine genèse d'un nouveau type de *villa*, plus proprement médiévale. C'est en tout cas par ce terme que le lieu est défini en 788 lorsqu'un prêtre cède à l'abbaye voisine de Psalmodi l'église qu'il venait d'y faire construire³. Il est clair ici que la genèse de cette nouvelle strate de *villa*, entre la fin du V^e s. et celle du VIII^e s., n'a plus rien à voir avec les terroirs qui se sont constitués autour des centres domaniaux de la première moitié du premier millénaire, comme celui des Prés-Bas à Loupian. Malgré une certaine atonie de l'occupation entre les années 650 et 800, réelle ou déduite du fait de l'état de la documentation archéologique accessible (l'église et les bâtiments mentionnés en 788 n'ont pas été retrouvés dans l'emprise de la fouille), l'ancrage territorial de l'habitat dans ce terroir remonte aux dernières décennies du V^e s.

L'édification de quelques cabanes et d'une ferme suffit-elle cependant à indiquer une nouvelle accélération de la vie rurale à partir de la seconde moitié du V^e s. ? Le débat est aujourd'hui ouvert. Il devient manifeste en tout cas que l'idée traditionnelle d'un recul généralisé du peuplement à la fin de l'Antiquité, mesuré à l'aune d'un soi-disant écroulement du système des *villae*, doit être reconsidérée. Replacés dans leur contexte local, les aménagements de Dassargues nous font entrevoir, malgré la fugacité des vestiges mis au jour, la réalité d'un mouvement général qui est celui d'une occupation plus large de l'espace. À quelques kilomètres de distance seulement, dans la corne nord-est de l'étang, le nouveau développement que connaît la petite agglomération du Mas Desports est un autre témoignage de la vitalité de ces terres littorales. De Marseille à Maguelone, partout où des fenêtres de recherche ont été ouvertes avec suffisamment d'ampleur, la relance de la vie rurale à la fin de l'Antiquité apparaît de plus en plus nettement. On aurait tort cependant de restreindre la portée de ce phénomène au seul développement d'une économie littorale articulée sur la conquête de zones humides, l'élevage, l'exploitation des ressources de la mer (le sel notamment) et la navigation lagunaire. À l'intérieur des terres, des habitats nouveaux jusqu'alors difficiles à repérer du fait des traces modestes qu'ils ont laissées dans le sol commencent à être fouillés. C'est le cas, par exemple, dans la moyenne vallée

3. Archives départementales du Gard, H106, f° 13 et Garnier *et al.*, 1995, p. 3-6.

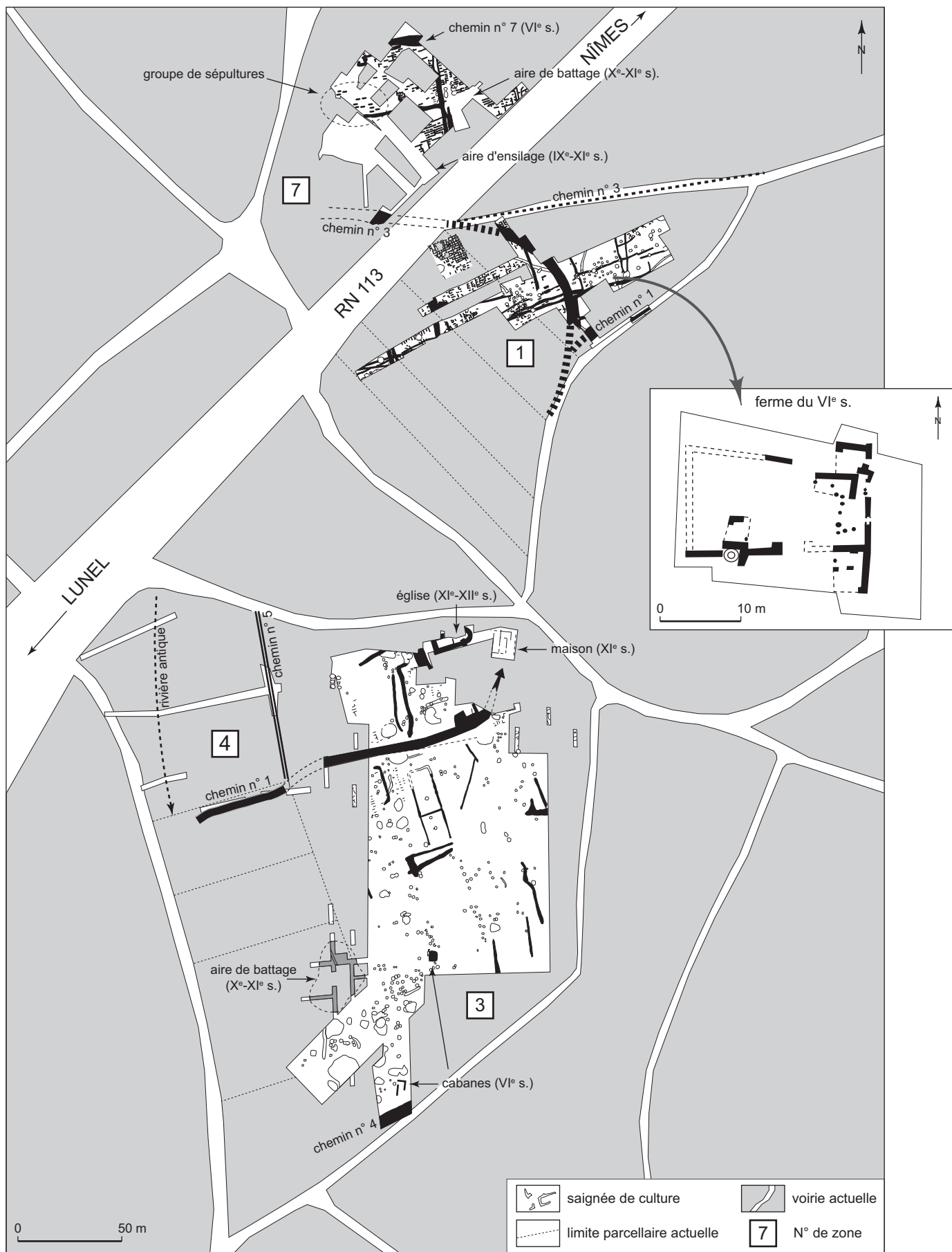


Fig. 8 – Le terroir de Dassargues à Lunel (Hérault) : genèse d'une villa médiévale (document CNRS, complété : F. Favory et C. Raynaud).

de l'Hérault (arrière-pays de la cité de Béziers) des cabanes à sol excavé du site des Termes à Plaissan, construites au VI^e s., qui constituent comme à Dassargues la première phase d'occupation, le point d'ancrage d'un nouvel établissement rural appelé à traverser toute la seconde moitié du premier millénaire (Schneider, Garcia, 1998, p. 247-249). Sur l'autre rive du fleuve, autour de la grande *villa* viticole de Vareilles à Paulhan abandonnée au cours de la première moitié du III^e s., ce sont encore de petits édifices excavés qui marquent la reprise d'une activité dans le courant du V^e s. et d'un enracinement de la vie rurale dans ce terroir jusqu'aux XI^e-XII^e s. (*BSRLR*, 1999 ; Schneider, 2005, p. 301-303).

NOUVELLES FORMES DE CONSTRUCTIONS RURALES : LE « FOND DE CABANE » MÉRIDIONAL

Voilà une dizaine d'années seulement, on ignorait dans le Midi la réalité de ces petits édifices excavés que l'on croyait spécifiques à la France septentrionale et plus largement à l'Europe du Nord-Ouest. Certes, les découvertes effectuées depuis sont loin de rétablir un équilibre mais elles montrent néanmoins la large diffusion de ce type de construction qui, au moins depuis le V^e s., a touché également la zone méditerranéenne. La question des limites d'un phénomène culturel septentrional en devient d'autant plus complexe et le terrain des explications d'ordre ethnique encore plus glissant. Une fâcheuse tendance conduit néanmoins dans le Midi à regrouper sous la traditionnelle appellation de « fonds de cabane » des édifices qui ressortent d'un champ d'aménagement finalement assez hétéroclite, où traditions vernaculaires et éventuel transfert culturel septentrional s'entremêlent. Des exemples classiques de fonds de cabane existent bel et bien et l'on discerne maintenant des excavations rectangulaires dotées de quatre ou six poteaux, comme à Notre-Dame-de-Marcelle à Limoux, dans l'Aude, aux Termes à Plaissan ou Saint-Geniès-de-Litenis à Saint-Jean-de-Fos, dans l'Hérault (fig. 9). Il arrive cependant que ces édifices marient la pierre et le bois comme à Dassargues, qu'ils s'accommodent de deux poteaux axiaux et de l'appui de murs antérieurs comme sur le site d'Embonne à Agde (Lugand, Bermond dir., 2001, p. 159), que le creusement adopte une forme ovale comme à Aniane ou encore qu'il demeure exempt de trous de poteau comme à Loupian, à l'Ermitage à Paulhan, ou encore comme les deux cas récemment mis au jour sur le site des Garels à Saint-André-de-Sangonis. Dans ce dernier cas de figure, l'absence de poteau est généralement expliquée par l'utilisation de sablière basse et l'on considère

parfois qu'il peut aussi s'agir d'un vide sanitaire appartenant à des maisons plus spacieuses. La bonne conservation des maisons du site perché du Roc de Pampelune en fournit maintenant des illustrations bien documentées. À l'image de la maison 3C dans le secteur de l'église, de longs bâtiments rectangulaires, couverts de tuiles, dotés d'un étage et surtout bâtis à l'aide de pierre et de mortier peuvent comporter un rez-de-chaussée semi-enterré et même une cave sous le plancher. Ici l'excavation est donc clairement associée à une maison d'habitation et il faut bien admettre que l'on aurait peu de chance de pouvoir détecter la complexité d'un tel dispositif en zone de plaine où les sites sont le plus souvent passablement érodés.

La présence d'une simple excavation n'autorise donc pas à rassembler en un groupe homogène des données archéologiques qui posent elles-mêmes des difficultés d'interprétation. S'agissant du fond de cabane classique, celui-ci trahit d'abord l'introduction de techniques de construction en bois dans un univers de construction encore largement minéral, mais le processus échappe à la schématisation et se décline de manière pragmatique dans des procédés de construction qui ressortent d'une relative simplicité et d'adaptations fonctionnelles hétérogènes, sinon de traditions architecturales métissées. Ainsi à Saint-Geniès-de-Litenis, en Lodévois, un fond de cabane semble avoir été couvert de tuiles plates et courbes (Pellecuer, Schneider, 2005). Face à un tel constat, il peut paraître vain, sinon largement prématuré, de chercher à détecter la manifestation d'un savoir-faire commun dont l'arrière-plan historiographique encombrant demeure toujours calqué sur l'idéologie d'une ethnogenèse mythique (Geary, 2002). Ce que l'on commence à mesurer, c'est la diffusion éparse de ce type d'architecture à tous les échelons de la vie rurale et guère plus.

Le premier niveau concerne des établissements ruraux tels ceux de Dassargues ou Plaissan, où les édifices excavés signent entre le V^e et le VI^e s. la première phase d'occupation de nouveaux foyers de la vie agraire ; mais ces constructions demeurent relativement éparpillées et ne sont jamais très nombreuses, contrairement à ces vastes ensembles que l'on retrouve ailleurs en France, en Alsace notamment. En dehors de la zone méditerranéenne, dans la plaine de l'Ain, la genèse d'un établissement rural comme celui du Recourbe à Château-Gaillard se rapproche en revanche des situations languedociennes. Sur une terrasse dominant le cours de l'Ain, sept excavations quadrangulaires dotées pour seulement trois d'entre elles de supports verticaux se répartissent sur plus de 10 ha et constituent, pour le V^e s. et le début du VI^e s., la « phase pionnière » d'un centre rural

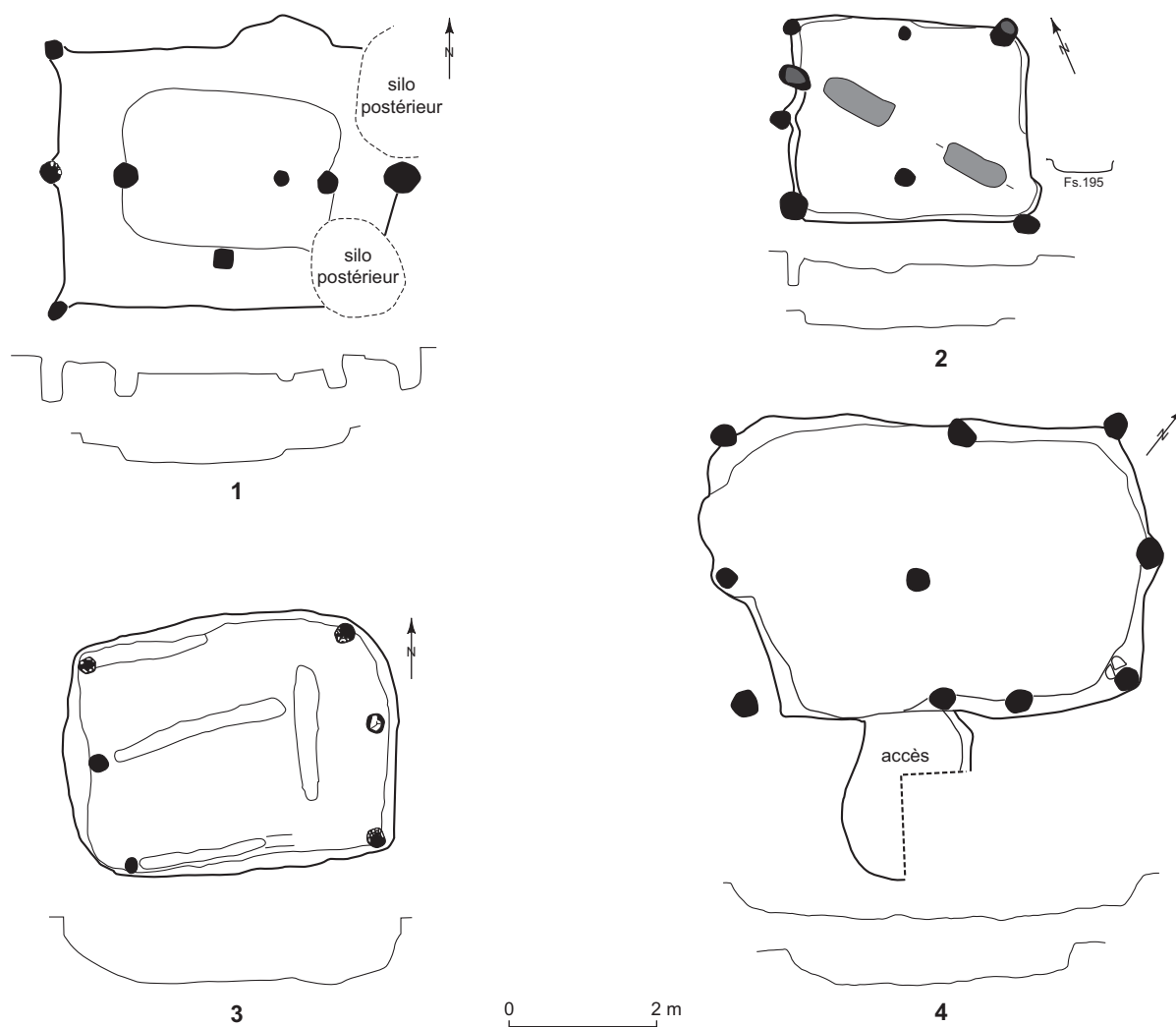


Fig. 9 – Exemples de « fonds de cabane » de la Gaule méditerranéenne : 1, Notre-Dame-de-Marceille à Limoux, Aude (VI^e s.) ; 2, les Termes à Plaissan, Hérault (av. 648) ; 3, Maguelone à Villeneuve-lès-Maguelone, Hérault (VI^e-VII^e s.) ; 4, Saint-Geniès à Saint-Jean-de-Fos, Hérault (VI^e s.) (fouilles : 1, C. Dubois, AFAN, 1992 ; 2, L. Schneider, AFAN-CNRS, 1996 ; 3, A. Garnotel, ADAL, 2000 ; 4, L. Schneider, CNRS, 2000 ; DAO : L. Schneider, CNRS).

dont l'intensité de l'occupation ne devient manifeste qu'au cours des IX^e et X^e s ; mais il n'est pas exclu que ces modestes cabanes aient été associées d'entrée de jeu à des bâtiments de plain-pied (Faure-Boucharlat dir., 2001, p. 84 et p. 188-194). Si l'on touche ici sur ces sites érodés aux limites de l'archéologie terrestre confrontée à la fois à la mauvaise conservation des constructions et aux difficultés des datations, ces traces fragiles n'en constituent pas moins le signe de l'appropriation de nouveaux espaces et peut-être aussi, du fait de leur relative dispersion, une origine lointaine de la parcelle

rurale maisonnée. C'est du moins une lecture possible de la superposition observée à Dassargues où un édicule excavé précède la ferme à cour du VI^e s.

Le deuxième niveau de diffusion de ces constructions à sol excavé concerne inversement les dernières étapes d'occupation des anciens centres domaniaux d'origine antique, mais il convient toutefois de préciser qu'il n'éclipse jamais totalement l'usage de la pierre. C'est là, sans doute, que le groupe devient particulièrement hétérogène car ces petits édifices s'accrochent parfois d'une adaptation au

bâti préexistant partiellement réutilisé. À Loupian, c'est une fosse rectangulaire à parois verticales (4 m x 3 m) creusée dans la cour de la *villa* dans le courant du VI^e s. qui constitue la dernière forme d'occupation de l'établissement (Pellecuer, 2000a). À Embonne, à Agde, une excavation rectangulaire (4 m x 2,50 m), datée de la première moitié du VI^e s et dotée de deux poteaux axiaux, s'adosse et s'intègre dans un bâti plus ancien (BSRLR, 1994, p. 118 ; Lugand, Bermond dir., 2001, p. 159). Dans la basse vallée du Rhône, à Roquemaure, une grande fosse de 10 m x 2,50 m, interprétée comme un « fond de cabane », est creusée dans la cour d'un long corps de bâtiment construit en dur et signe, entre le milieu du VI^e s. et le milieu du VII^e s., le dernier avatar de l'occupation de la *villa* de la Ramière (Barberan *et al.*, 2002, p. 910-911). En Provence orientale, un premier fond de cabane doté de six poteaux a été mis en évidence dans la cour nord de la *villa* de la Vicairie à Rians (Brun, Borréani, 1999, p. 603).

Enfin, des constructions excavées à poteaux de bois existent aussi à proximité de monuments prestigieux et montrent, si besoin est, que la diffusion de ce type d'architecture rustique ne se limite pas à une catégorie particulière de sites ruraux. À Saint-Jean-de-Fos en Lodévois, une construction excavée dotée de poteaux a été édifiée à l'extérieur du portique de l'église paléochrétienne de Saint-Geniès-de-Litenis, et l'on a mis également au jour sur l'île épiscopale de Maguelone un autre édicule au pied de la grande basilique funéraire du VI^e s. (Raynaud, 2001b, p. 486).

Si ce type d'architecture simple et rustique paraît représenter une rupture nette avec l'architecture domestique antique, sa diffusion éparse à tous les échelons de la vie rurale me paraît relever davantage de contingences pratiques dans une société en évolution que d'un véritable fait culturel ou ethnique. D'autres signes de cette mobilité nouvelle sont d'ailleurs détectables.

POUR UNE NOUVELLE GÉNÉALOGIE DU PHÉNOMÈNE CASTRAL MÉDITERRANÉEN

Fortification, refuge, « perchement », voilà trois concepts souvent amalgamés qui font ressurgir un arrière-plan politique, institutionnel et événementiel pour le moins incertain. Commençons par réfuter un vieux poncif de l'historiographie de la Gaule méditerranéenne qui ne résiste plus aux progrès de la connaissance archéologique. Entre le III^e s. et le VII^e s., les plaines ne se sont pas vidées de leurs hommes et la menace barbare ne les a pas contraints à trouver refuge dans les zones montagnardes. Depuis une vingtaine d'années, fouilles et prospections en ont largement

fait la démonstration en divers points de l'arc méditerranéen. Cela étant dit, la question de la fortification de l'habitat rural et celle du phénomène de « perchement » ou de « reperchement » de l'habitat ne s'en trouvent pas pour autant éclipsées. Bien au contraire, ce sont là des thèmes d'étude qui nourrissent de nouveaux programmes et permettent de révéler l'originalité de toute une gamme d'établissements ruraux dont on commence à prendre une plus juste mesure. Cette mesure est d'abord celle de la diversité de la société rurale que l'on a parfois tendance à réduire à sa seule dimension agricole et à enfermer dans le cadre du domaine. Les fortifications rurales ne ressortent pas d'un groupe homogène et nécessitent que l'on ordonne la documentation selon différents plans : l'habitat, la défense publique ou privée, l'encadrement administratif (Schneider, 2001). Si la tradition d'un habitat de hauteur dans le Midi ne s'est jamais totalement perdue, la seconde moitié du V^e s. et le VI^e s. marquent le temps d'un incontestable renouveau où ce type d'établissements se multiplie et laisse entrevoir des signes possibles d'un nouvel encadrement de l'espace, qu'il soit ou non innervé par la cité. Le phénomène pourtant est à peine visible dans les textes. À la liste des rares *castra*, tel Uzès, figurant dans la *Notitia Galliarum*, les œuvres de Grégoire de Tours et de Sidoine Apollinaire ne permettent guère d'ajouter qu'une demi-douzaine de forteresses supplémentaires. Pourtant, à l'échelle d'un département comme le Var, les inventaires archéologiques permettent d'identifier aujourd'hui près d'une vingtaine de cas et l'on en compte presque autant dans la basse vallée du Rhône entre Viviers, Uzès, Nîmes et Arles (Schneider, 2004, p. 199). En Rouergue, dans les pays d'Aude ou dans les Pyrénées en Roussillon, l'inventaire ne faiblit pas. Paradoxalement, au regard de cette documentation foisonnante, la rareté des fouilles et le silence de la documentation écrite ne permettent pas de savoir si l'on a affaire à un dispositif organisé, participant à un effort stratégique de mise en défense à l'échelle d'une province ou, au contraire, à des initiatives hétérogènes liées à la protection des établissements ruraux, à la conquête de nouveaux espaces, à l'émergence d'un nouveau niveau de ville, ou encore à l'organisation singulière des cités et à leur système de gouvernement.

CHRONOLOGIE ET FONCTIONS

Pour l'heure, les premiers éléments de réflexion se trouvent dans la chronologie. Tout au long des III^e et IV^e s. les fortifications sont encore rares dans l'arc méditerranéen. Seul dans les Pyrénées le dispositif des Cluses pourrait répondre, peut-être dès la fin du III^e s., à une stratégie de

contrôle des passages et de surveillance du réseau viaire, et s'intégrer dans un dispositif régulier complété et réorganisé au moins jusqu'au VII^e s. (Constant, 2005, p. 42-48). Ailleurs, les redoutes campagnardes sont rares avant le V^e s. et peut-être même avant la seconde moitié du siècle. Pour le III^e s., on ne peut guère signaler que le cas de Nages-et-Solorgues, où un éphémère réduit défensif quadrangulaire (130 m x 90 m) a été aménagé dans l'angle nord-ouest de l'ancien *oppidum* protohistorique des Castels (Py, 1978).

Dans le domaine de la chronologie, les avancées les plus significatives sont apportées par les sondages stratigraphiques réalisés par G. Démians d'Archimbaud sur l'ancien *oppidum* d'*Ugium*/Saint-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts massivement réoccupé à la fin de l'Antiquité (Démians d'Archimbaud dir., 1994). Ce sont ces données qui, pour l'heure, scandent le mieux les rythmes du développement de ces nouveaux établissements de hauteur. Dans le secteur exploré, les premières traces d'occupation, encore lâches et partielles, ne remontent guère au-delà du deuxième quart du V^e s., mais ce n'est qu'à partir du dernier tiers du siècle ou au début du VI^e s. que le vieil *oppidum* connaît un réaménagement d'ensemble selon un « plan apparemment réfléchi et global ». C'est à cette phase que se rattache probablement la construction d'une grande enceinte dotée de tours quienserme désormais une superficie de plus de 5 ha. La troisième phase s'ouvre avec le deuxième quart du VI^e s. et se prolonge jusqu'aux années 570. Elle marque dès lors une période d'activité intense, puis le quartier ne connaît plus que des réaménagements sommaires et paraît quasi déserté vers 600.

Au total, Saint-Blaise apparaît comme une agglomération nouvelle dotée d'un rempart monumental, mais aussi de plusieurs églises, et demeure caractérisée par la richesse de son approvisionnement largement ouvert sur la Méditerranée. On est loin ici de l'image véhiculée par l'historiographie traditionnelle qui ne voyait dans ces sites que des lieux de refuge aux occupations éphémères et surtout dépourvues d'importance administrative. C'est à une tout autre lecture que conduit aujourd'hui l'examen de ces sites, car l'émergence d'une agglomération fortifiée comme Saint-Blaise se place au cœur d'un mouvement plus ample, celui d'une colonisation parallèle de plus en plus intensive des zones humides que domine la nouvelle place. Qu'il s'agisse de petites agglomérations ou d'un véritable renouveau de l'habitat dispersé, les travaux de F. Trément soulignent avec force que jamais auparavant la bordure des étangs n'avait attiré un si grand nombre d'implantations. C'est là, en premier lieu, le signe manifeste d'un nouveau

cycle de conquêtes agraires visant à mettre en valeur, aux côtés d'une polyculture traditionnelle, des ressources nouvelles et variées dans lesquelles l'élevage et surtout l'exploitation du sel ont pu jouer un rôle primordial (Trément, 1999). Entre Arles, Marseille et Fos-sur-Mer, on doit dès lors s'interroger sur l'éventuelle fonction axiale, commerciale et administrative que pouvait revêtir la place de Saint-Blaise dans la nouvelle architecture des dominations sociales et économiques, car l'agglomération paraît bien être au cœur d'un mouvement de conquête qui pu être programmé. La question du lien avec Arles et, plus généralement, du lien de ces nouvelles places fortes avec les chefs-lieux de cité est d'autant plus irritante qu'en ce domaine, le silence des textes fait que l'on ne peut rien affirmer. La multiplication des hypothèses doit pouvoir néanmoins nous aider à circonscrire un peu la logique des possibles.

Le cas d'*Ugernum*/Beaucaire, situé en rive droite du Rhône, fournit l'exemple manifeste d'un *castrum* associé à la défense de la « province arlésienne ». Au seuil du VI^e s., Césaire d'Arles, suspecté d'avoir renseigné les Francs et leurs alliés burgondes, est arrêté à Arles et l'on se demande s'il convient de le noyer dans le Rhône ou de le garder prisonnier dans le *castrum* d'*Ugernum*, ce qui suggère que la place était bien un élément du système de défense arlésien, relevant évidemment des autorités d'Arles⁴. *Ugernum*/Beaucaire n'est cependant pas une place nouvelle semblable à *Ugium*/Saint-Blaise. La formation du *castrum* tardo-antique se place ici dans la restructuration d'une vieille agglomération secondaire gallo-romaine et désigne donc un autre type d'établissement fortifié inscrit dans la mue d'un centre local antérieur. On pourrait peut-être le rapprocher de quelques autres établissements mieux connus parce qu'ils ont fini par accueillir un siège épiscopal. Ainsi Uzès, *castrum* mentionné dans la *Notitia Galliarum*, put jouer un temps un rôle auprès de Nîmes, notamment dans la défense du captage qui alimentait l'aqueduc de la cité. À l'autre extrémité de la province, Elne, *castrum Helenae* où fut assassiné l'empereur

4. Un passage de Grégoire de Tours lève d'ailleurs toute ambiguïté à ce sujet quelques années plus tard. Reccarède, le fils du roi Wisigoth Léovigilde, opérant à partir de la ville de Nîmes avait dévasté en 585 *Ugernum Arelatense castrum* et cela avait obligé le roi Gontran à déployer de nouvelles troupes sur la frontière, *per terminos*, tandis que le duc d'Auvergne entoura lui aussi la province d'Arles avec des sentinelles : « *Richaredus, filius leuwechildi, de Spanis egressus [...] Ugernum Arelatense castrum inrupit resque cunctas cum hominibus abstulit, et sic se infra muros nemausensis urbis inclusit hec audiens rex, Leodoghyseum in loco Calomniosi, cognomento Egelanis, ducem dirigens, omnem ei provininciam Arelatensem commisit, costodisque per terminos super quatuor virorum milia collocavit. Sed et Nececius Arvernorum dux, similis cum costidibus perrexit et finis regionis ambiit.* » (Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, VIII, 30, éd. R. Poupardin, 1913, 327).

Constant I^{er} en l'an 350, évoque un exemple analogue qu'il faut peut-être associer à Narbonne et l'on peut encore s'interroger dans le sud des Pyrénées sur le cas d'un binôme semblable constitué par Llivia et Urgell (Espagne).

Cependant, pour ces quelques cas un peu mieux documentés, qui appartiennent aussi à la trame la plus ancienne, combien de sites nouveaux fondés entre le V^e et le VI^e s. mais ignorés des textes faut-il compter ? L'évaluation est encore difficile, mais les programmes qui se développent sont en passe de renouveler considérablement cette question.

Dans la vallée du Rhône les découvertes se multiplient depuis quelques années et commencent à nous révéler toute la complexité du tissu formé par ces nouvelles places, autour d'Arles et d'Aix avec les établissements de Saint-Blaise, Constantine à Lançon-de-Provence (Verdin, 2001) et Sainte-Propice à Velaux (Boixadera *et al.*, 1987), autour d'Uzès avec les sites de Valliguières, Gaujac, Tresques, Laudun, Lombren à Vénéjan et Castelveil à Aiguze (Fiches dir., 2002) mais aussi, plus au nord, autour de Viviers. Ici, l'émergence de cette cité nouvelle réputée prendre le relais d'*Alba* se place à un moment où apparaissent également de nouveaux établissements perchés et fortifiés dans son territoire. La présence de ces derniers soulève une interrogation : avons-nous bien affaire à un système homogène marquant l'existence de nouvelles formes d'encadrement territorial ? L'image de la cité elle-même est susceptible d'en être bouleversée. Alors que l'on peine toujours à identifier dans l'agglomération actuelle de Viviers le *castrum* tardo-antique connu des textes, on vient de repérer et de sonder deux établissements majeurs, Château-Porchier et Saint-Saturnin, créés à la fin du V^e s. ou au VI^e s., qui « verrouillent » le défilé de Donzère sur la rive gauche du Rhône (Ode, Odier, 2001). Ce qui frappe en premier lieu est que ces deux établissements sont établis en vis-à-vis direct avec le centre épiscopal et désignent peut-être une nouvelle façon de concevoir l'organisation du chef-lieu de cité. C'est un espace polyfocal et polymorphe, développé de part et d'autre du Rhône, qui émerge au seuil du VI^e s. autour de la nouvelle cité de Viviers ; ce type d'agencement spatial doit nous interroger sur les formes multiples de l'ancrage du pouvoir, sur l'émergence de nouvelles hiérarchies qui bouleversent l'organisation territoriale antique et les anciennes formes de domination.

Une trentaine de kilomètres plus au nord, au Pouzin, sur le plateau du Couvent des chèvres, en face de la confluence du Rhône et de la Drôme et en limite du *pagus* de Viviers, des sondages viennent également de révéler l'existence d'une grande enceinte de forme quadrangulaire qui couronne le

plateau et enserre plus de 5 ha. L'intervention a permis de mettre en évidence l'originalité d'une excoissance occidentale de la muraille associée à deux ouvrages majeurs, des flanquements quadrangulaires, interprétés avec vraisemblance comme deux tours, qu'il faut peut-être associer à l'un des accès de l'établissement (Ferber, Rigaud, 2004). Voilà encore une place insoupçonnée, établie en bordure du Rhône, maintenant portée à la connaissance pour que se développe une nouvelle réflexion sur cette transformation des territoires, car ces établissements nouveaux, plus nombreux qu'on ne l'a cru un temps, sont les signes possibles d'émergence d'un nouveau niveau de villes. Les recherches ne font que débiter sur ces sites mais déjà la qualité des ouvrages de défense repérés soulève la question des degrés d'investissement qui ont été consentis. On attend beaucoup, d'ailleurs, du travail conduit dans le cadre d'un doctorat par N. Clément qui, sur ce territoire de Viviers, a repéré d'autres établissements de hauteur fortifiés, créés dans la seconde moitié du V^e s. sinon au siècle suivant, comme celui du Bois Saint-Martin à Labeaume dans les gorges de l'Ardèche. D'autres travaux sont également engagés en zone méditerranéenne, dans la cité de Fréjus autour des sites de Sainte-Candide à Roquebrune-sur-Argens (Bertoncello, 2002) ou plus récemment de Vieilles à Salernes (Sauze, 2004), dans les cités de Nîmes et de Maguelone autour des établissements du Roc de Pampelune à Argelliers (Schneider, sous presse), de *Mormellicum* à Saint-Bauzille-de-Montmel (Genty, Schneider, 2002) (fig. 10) ou encore dans le massif des Albères (Constant, 2005).

Entre un *castrum* comme celui d'Ultréria à Argelès-sur-Mer, qui ne regroupe que quelques bâtiments sur une superficie d'un peu moins de 400 m², et des agglomérations fortifiées comme Saint-Blaise, *Mormellicum* et le Couvent des chèvres dépassant 5 ha, il y a évidemment des différences de superficie, de fonction et de statut qui laissent envisager une hiérarchisation complexe et un spectre de combinaisons largement ouvert. C'est pourquoi on ne peut plus réduire l'étude de ces établissements à une pure phénoménologie guerrière et événementielle, à une sorte « d'émotion » parfois trop vite associée à un climat d'insécurité général.

La multiplication de ces places nouvelles, presque toutes massivement occupées au seuil du VI^e s., traduit d'abord une réforme en profondeur dont il faut tenter de réévaluer la complexité et la diversité du processus. Dans une perspective englobante, ces établissements perchés et fortifiés sont susceptibles de nous faire percevoir autrement la nouvelle géographie des pouvoirs et, peut-être même, la personnalité des *civitates* à une époque et en des lieux où le recul de



Fig. 10 – *Le castrum de Mormellicum à Saint-Bauzille-de-Montmel (Hérault), occupé du V^e au X^e s. (cliché : L. Schneider, CNRS).*

l'autorité impériale et l'effacement du gouvernement central ouvraient progressivement le champ à d'autres entités administratives dans lesquelles s'inscrivaient les nouvelles réalités politiques et sociales. C'est peut-être ce processus de différenciation locale et de construction de nouvelles identités territoriales, propre au premier Moyen Âge, que ces sites particuliers peuvent nous aider à percevoir (Schneider, 2007).

En Viennoise et dans les deux Narbonnaises, on ne mesurait jusqu'ici le remaillage territorial des derniers siècles de l'Antiquité qu'à travers les effets de la réorganisation ecclésiastique et à l'aune de l'émergence de nouveaux évêchés tels que ceux de Maguelone, Uzès, Elne, Viviers ou Toulon. Il convient aujourd'hui de s'interroger sur l'émergence concomitante d'un réseau secondaire de places fortes, de centres administratifs et de pôles stratégiques qui ont pu également jouer un rôle dans la nouvelle organisation territoriale comme bases locales d'une projection de la compétence des cités. Tout cela invite aujourd'hui à reformuler la question des discontinuités entre Antiquité et Moyen Âge, ou en tout cas à redéfinir les formes et les fonctions des forteresses qui ont précédé le temps du « *castrum roi* » révélé aux médiévistes par le concept d'*incastellamento* (Cursente, 2004). Des passages du *Liber iudicum* qui compilent les lois wisigothiques laissent d'ailleurs entendre que le *castrum*

tardo-antique disposait d'attributs administratifs et pouvait fonctionner comme un lieu d'exercice du pouvoir judiciaire, sinon comme une véritable circonscription administrative ; autonomie par ailleurs clairement évoquée dans la chronique d'Hydace de Chaves (King, 1972, p. 73 ; Martin, 2003, p. 33 et p. 45 ; Constant, 2005, p. 85-86). En Languedoc, les plus anciennes chartes des cartulaires montrent clairement que quelques-unes de ces places occupées au seuil du VI^e s., telles Anduze, *Mormellicum* ou Agonès, sont encore désignées comme des *castra* au IX^e s. et constituent surtout les chefs-lieux de territoires organisant celui, plus vaste, des anciennes cités (Schneider, 2004, p. 181-183 et sous presse). À Anduze, au seuil du X^e s., c'est auprès du maître de la place qualifié de *defensor* que l'évêque de Nîmes vient solliciter le renouvellement d'une charte perdue⁵. Depuis quand en était-il ainsi ? Dans quelle mesure le maillage mis en place au cours des V^e et VI^e s. a-t-il pu innover celui des siècles postérieurs jusqu'à la nouvelle inflexion amorcée au X^e s. ? Le récent développement de fouilles programmées sur ces sites et la production de nouvelles données archéologiques devraient permettre, dans les années qui viennent, de mieux apprécier l'étiologie du phénomène et l'histoire de ses mues successives

5. Voir Germer-Durand, 1874, n^{os} 32 et 33.

durant tout le haut Moyen Âge. Dans ce domaine précis, le chantier qui s'ouvre aujourd'hui nécessite peut-être plus que tout autre un solide rapprochement entre antiquisants et médiévistes, entre archéologues et historiens, à l'image de la grille d'analyse qui, en Andorre, permet aujourd'hui de resituer les fouilles de l'habitat perché du Roc d'Enclar dans l'architecture des dominations et des mécaniques féodales (*Roc d'Enclar*, 1997 ; Viader, 2003). Dans le même sens, on tirera sans doute le plus grand profit d'une comparaison prudente avec les travaux qui, dans le nord de la péninsule Ibérique et en Galice (Lopez Quiroga, 2004), attribuent au réseau des *castros* hérités de l'Antiquité un rôle structurel dans les paysages du haut Moyen Âge. Ici, ces forteresses domineraient des territoires et des habitats périphériques dans le cadre d'un « système tributaire ou clanique » (Martin Viso, 2000). Même si ce type de raisonnement très systémique, propre aux orientations de l'histoire médiévale espagnole, peut dérouter le chercheur français non averti, la confrontation des expériences et une meilleure connaissance des *castros* nord-hispaniques ne peut qu'être profitable à un enrichissement mutuel des perspectives (Cursente, 2002).

MOBILITÉS ET DÉMOGRAPHIE : DES PHÉNOMÈNES À RECONSIDÉRER

En Gaule méditerranéenne, le développement de ces centres locaux de pouvoir conduit aussi à s'interroger sur les aspects démographiques du phénomène. Dans les cas les plus simples, qui ne sont pas forcément les plus nombreux, le peuplement de ces sites de hauteur paraît s'inscrire dans une dynamique évolutive locale, dans un mouvement dialectique de transfert de population entre agglomération basse et site de hauteur (Schneider, 2004, p. 176-179). Dans le temps long, entre Protohistoire et haut Moyen Âge, certaines agglomérations connaissent en effet une phase de « déperchement » vers le changement d'ère, puis de « reperchement » à la fin de l'Antiquité, avec des combinaisons intermédiaires qui peuvent laisser place à des organisations bipolaires. Dans le Gard, *Ugermum*/Beaucaire, Nages-et-Solorgues, les Claparèdes/Notre-Dame-de-Brueys à Aigaliers, le Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard, Anduze peut-être, peuvent répondre à de tels scénarios⁶. Un récent travail universitaire vient également de révéler que sur les marges septentrionales

de la Septimanie la filiation entre l'antique *Condatomagus*/la Graufesenque et la ville médiévale de Millau, siège d'un vicomté au XII^e s., passait par une phase d'occupation intermédiaire sur le rocher de la Granède durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (Saint-Pierre, 2004) ; mais lorsqu'il s'agit de création *ex nihilo* et que les antécédents du peuplement local ne suffisent plus à expliquer l'émergence de ces places nouvelles, que faut-il penser ? Peut-on postuler qu'il s'agit toujours d'un simple recentrage ou d'un regroupement de l'habitat dispersé en villages nouveaux ? Si une telle hypothèse qui relève d'un mode d'explication endogène privilégiant les restructurations du peuplement à l'échelle locale n'est *a priori* pas à exclure, il est cependant des cas manifestes où le schéma est inopérant ; ainsi, lorsqu'à la charnière des V^e et VI^e s., émerge la grande place d'*Ugium*/Saint-Blaise, au même moment la taille et le nombre de sites continuent de croître dans son voisinage, principalement en bordure des étangs. Aussi convient-il, malgré la pesanteur de l'historiographie dans ce domaine, de débattre des questions d'ordre démographique. À la lumière des données récentes de l'archéologie, on ne peut nier, dans le secteur de l'étang de Berre, l'existence d'une nouvelle dynamique démographique à la fin de l'Antiquité. Faut-il cependant l'interpréter strictement en terme de croissance ou recourir cette fois-ci à un mode d'explication exogène : flux migratoires de populations urbaines vers les campagnes et vers de nouvelles places rurales, concentration différente de la main-d'œuvre, réforme du système domanial, apports exogènes ? Une question aussi complexe n'attend pas forcément une réponse unique. Dans le cas de Saint-Blaise et de ses chapelets de sites périphériques revient toujours le problème récurrent de la proximité de la capitale arlésienne. Du fait de son rayonnement économique, de la présence de services administratifs, de l'affirmation de sa dimension religieuse et du rôle politique éminent joué par certains de ses préfets comme Liberius pendant la période ostrogothique, Arles disposait d'atouts exceptionnels pour un développement économique de la basse vallée du Rhône. C'est peut-être cette nouvelle dimension spatiale du rôle économique d'une cité susceptible de drainer très loin hommes, capitaux et marchandises que l'on commence à décrypter autour de Saint-Blaise (Trément *et al.*, 2001). Assurément, dans ce secteur, Arles mais aussi Marseille, qui demeure le principal port d'importation de la Gaule, constituent des points focaux connectés sur le réseau des grands échanges et sont susceptibles d'avoir provoqué une forte mobilité rurale tout au long des V^e et VI^e s., parce qu'elles innervaient des liens et des échanges multiformes avec la campagne littorale.

6. La plupart de ces sites ont fait l'objet d'une notice dans le récent atlas des *Agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon* (Fiches dir., 2002). Pour une perspective générale, on pourra également consulter Schneider, 2004, p. 176-179.

Cependant ces flux migratoires favorables aux campagnes, ou du moins à ce nouveau niveau d'agglomération que constituent certains de ces sites perchés, ne paraissent pas pour autant spécifiques aux seuls espaces littoraux. L'émergence d'habitats de hauteur qui ont connu un développement important se produit aussi à l'intérieur des terres et parfois à plus grande distance des chefs-lieux de cité. Ainsi, à une trentaine de kilomètres de Nîmes, l'ancien *oppidum* de *Mormellicum* à Saint-Bauzille-de-Montmel, abandonné depuis plus de cinq siècles, est réinvesti dans le courant du V^e s. Une enceinte maçonnée enveloppe alors plus de 5 ha, tandis que les quelques établissements ruraux préexistants qui ont pu être repérés dans le bassin alentour continuent d'être occupés (Genty, Schneider, 2002). Le peuplement de la nouvelle place, soudain ou progressif, n'a semble-t-il pas pu se faire sans l'apport d'une population exogène. La situation est identique une vingtaine de kilomètres plus au sud dans la garrigue montpelliéraine. Certes, le site du Roc de Pampelune est de dimensions plus modestes car l'enceinte ne délimite ici qu'une surface de 2,25 ha, mais l'espace y est néanmoins densément occupé et, si l'on en juge d'après le nombre de « maisons » identifiées, la population rassemblée devait facilement dépasser une centaine d'individus. Dans ce secteur forestier, jusqu'alors situé en marge du système de peuplement local, aucune *villae*, aucun pôle majeur antérieur ne peut expliquer l'émergence de la nouvelle agglomération par restructuration de l'habitat à l'échelle locale. Qui plus est, les données rassemblées sur ce site indiquent encore qu'une partie de la population disposait de compétences spécifiques, notamment dans les arts du feu. Des forgerons maîtrisant des techniques métallurgiques savantes côtoyaient des bronziers et des verriers mais aussi des bûcherons et des menuisiers. Ici, les hommes sont loin de n'être tous que des paysans ou des éleveurs, si bien qu'il faut peut-être considérer ces établissements nouveaux comme des organes disposant d'une certaine originalité au sein d'un espace rural que l'on a pensé longtemps dominé par le système des *villae* et par une polyculture de plus en plus routinière. Le cas du Roc de Pampelune, où la cohésion de la communauté est renforcée par la présence d'une enceinte, évoque en définitive un peuplement de type programmé, peut-être pour faciliter la concentration d'un artisanat. Il témoigne encore, au seuil du VI^e s., de la diversité structurelle des campagnes et de possibles investissements intellectuels et financiers. C'est peut-être aussi la concentration d'une main-d'œuvre particulière et l'exploitation de ressources spécifiques qui expliquent au même moment le développement de certains villages de hauteur dans les cités de Fréjus et de Toulon en Provence orientale. Parmi la vingtaine de sites

recensés, deux d'entre eux au moins, Bayonne à Bagnols-en-Forêt et la Guérarde à Événos, sont associés à des groupes de tailleurs de pierre qui extrayaient des meules des bancs de rhyolite et de basalte (Brun, Borréani, 1999, p. 198). Mais que dire de ces dizaines d'autres établissements qui sont à peine repérés et vierges de toute investigation archéologique ? Dans l'arrière-pays de Toulon, à quelques kilomètres seulement du village de carriers de la Guérarde, dans les gorges d'Ollioules, tous les secteurs du rocher de Saint-Estève se couvrent de bâtiments construits à la chaux dans le courant du V^e s., tandis que l'escarpement naturellement défendu par des falaises fut encore barré par un rempart et que l'occupation des lieux se prolongea au moins jusqu'au VIII^e s. (Brun, 1984).

Si l'incertitude des datations et l'ignorance des contextes locaux du peuplement autour de la plupart des établissements recensés incitent à la prudence avant d'évoquer un possible frémissement démographique, il devient néanmoins manifeste qu'il faut envisager avec de plus en plus d'assurance l'existence d'une phase de forte mobilité rurale marquée par des déplacements de population, des créations de nouveaux habitats – groupés ou dispersés –, des restructurations du maillage de l'habitat à l'échelle locale et, plus généralement, par une occupation plus large de l'espace rural. L'un des enjeux possibles des recherches à venir réside dans l'affinement de la chronologie d'un phénomène que l'on ne perçoit encore que dans un temps relativement long. Des signes de cette mobilité sont détectables à partir du IV^e s., mais le mouvement ne paraît pas encore généralisable et doit beaucoup à la géographie imprimée par la dynamique de croissance du Haut-Empire. La réoccupation de nombreux « sites » issus de cette phase par exemple peut témoigner d'un processus itératif soulignant des seuils dans la lente construction des terroirs, plutôt qu'une véritable reprise. C'est surtout au V^e s., et peut-être plus encore dans le dernier tiers du siècle et durant le premier tiers du VI^e s., que l'impulsion s'amplifie et que ses symptômes sont détectables de part et d'autre de l'arc méditerranéen gaulois, non seulement dans les espaces littoraux et dans l'axe privilégié que constitue la vallée du Rhône, mais aussi à l'intérieur des terres dans les secteurs de montagne. Le siècle qui encadre les années 500 risque finalement d'apparaître comme le temps fort d'une redistribution des populations rurales et d'une certaine capacité d'innovation des campagnes, dans la mesure où l'habitat gagne les interstices des vieux espaces de peuplement mais aussi des espaces nouveaux, adopte des formes originales et témoigne peut-être, dans le cas des sites de hauteur, d'une concentration différente de la main-d'œuvre et de l'émergence d'un nouveau niveau de « ville ».

HÉTÉROGÉNÉITÉ DES ESPACES RURAUX, VARIÉTÉ DES TYPES ET DES HIÉRARCHIES DE PEUPEMENT : LE TEMPS DE NOS INCERTITUDES (550-750)

LA LONGUE MUTATION DES *VILLAE* : UNE FORME DE STABILITÉ ?

La question des transformations et des avatars de la *villa* après le milieu du VI^e s. nous fait revenir sur le comportement de l'habitat durant le premier Moyen Âge dans ces terroirs spécifiques de vieilles mises en valeur. On a vu avec le cas des Près-Bas à Loupian, *villa* emblématique du littoral languedocien, la désaffectation irréversible de ce vieux centre domanial à partir des années 500 et l'émergence peut-être simultanée d'une nouvelle génération de centres ruraux dans la proximité d'une église baptismale. Cette scansion obtenue à partir d'un dossier particulièrement bien documenté met en avant le seuil essentiel que constitue le VI^e s. dans la mutation du système domanial tardo-antique. Est-ce là cependant un fait généralisable ? On commence aujourd'hui à disposer d'approches sérielles qui permettent de mieux mesurer cette étape dans une perspective dynamique, celle d'une métamorphose permanente des centres domaniaux qui nous fait glisser vers des occupations plus économiques et plus paysannes qu'aristocratiques traduisant en corollaire un nouveau rapport au sol.

Sur la base d'un inventaire de 71 sites de *villae* ayant fait l'objet de fouilles dans les limites de l'ancienne Narbonnaise, C. Pellecuer a réalisé un traitement simple imposé par la qualité inégale des informations mais permettant déjà d'esquisser les premières lignes d'un schéma évolutif. En ne prenant en compte que la période d'occupation des sites, ce sont en fait près des trois quarts de l'effectif des *villae* qui connaissent une durée de vie comprise entre quatre et six siècles, la quasi-totalité d'entre elles étant créée entre la période républicaine et le début du II^e s. Après une phase d'étiollement entre la fin du II^e s. et le IV^e s., 50 % des sites sont encore occupés au V^e s., mais seulement 20 % au VI^e s. et 7 % au-delà (Pellecuer, 1996, p. 281). Dans cette première approche conduite à l'échelle provinciale, à l'aune de la longue durée et inscrite dans l'héritage lointain du Haut-Empire, le V^e s. et plus encore le VI^e s. marquent apparemment une incontestable période de mutations, sinon une véritable crise des centres domaniaux puisque ce ne sont en définitive que 5 établissements sur 71 qui subsistent après 600.

Une autre approche, conduite par le même chercheur, réduite cette fois-ci à la partie occidentale de l'ancienne Narbonnaise, inclut à l'inventaire des sites fouillés – presque toujours partiellement –, les données de prospections des microrégions languedociennes les mieux étudiées (Pellecuer, Pomarède, 2001, p. 505-508). Ce biais différent permet de disposer d'une documentation plus récente et d'un échantillon de 89 *villae* languedociennes. La courbe des périodes d'occupation établie par siècles est alors sensiblement différente de celle obtenue pour l'ensemble du Midi méditerranéen. La plus forte stabilité enregistrée au V^e s. (73 % des établissements sont encore occupés) accentue la décline brutale du VI^e s. mais réévalue dans le même temps la part de ceux encore en activité durant ce siècle (42 % contre seulement 20 % dans la première approche). Dans le même sens, le taux des vieilles *villae* encore occupées après 600 passe de 7 % à près de 25 %. La tendance enregistrée ressort donc de deux faits différents. Elle souligne clairement le rôle essentiel du VI^e s. comme seuil de mutation du paysage domanial, tout en suggérant que ces transformations sont loin d'avoir effacé totalement la stabilité topographique du maillage des centres domaniaux de la première moitié du premier millénaire. Est-ce là finalement si surprenant ? Voilà presque une vingtaine d'années qu'en différents points de la plaine languedocienne, les progrès dans la connaissance des mobiliers invitaient progressivement, mais constamment, à réévaluer la stabilité de l'ancrage des anciens pôles domaniaux dans l'architecture rurale des campagnes languedociennes, d'abord après les « crises » du III^e s., puis au cours de l'Antiquité tardive et maintenant durant la seconde moitié du premier millénaire. Des premiers pressentiments venus du secteur biterrois (Clavel, 1970) au développement des prospections et des analyses spatiales à la fin des années 1980 dans la partie occidentale de la cité de Nîmes et sur ses marges (Amblard *et al.*, 1985 ; Parodi *et al.*, 1987 ; Schneider, 1992a ; Lugand, Pellecuer, 1994), la tendance nous fait désormais glisser de manière complexe vers le Moyen Âge, sans soudaineté de rupture matérielle évidente.

Les enquêtes les plus récentes, même conduites dans des espaces de la province où l'on sait le rôle et le poids de l'habitat groupé comme pôle structurant du système de peuplement, confirment les tendances des premières approches quantitatives. Celle que vient de mener L. Buffat à l'échelle territoriale opportune d'une cité en fournit une nouvelle illustration (Buffat, 2004). Dans la cité de Nîmes (en fait dans les cités de Nîmes, Maguelone et Uzès à l'époque qui nous occupe), celui-ci a recensé 198 sites interprétés comme des *villae* parce qu'ils ont comporté à un moment

de leur histoire des aménagements de confort ou d'apparat qui permettent de postuler l'existence d'un quartier résidentiel. Parmi ces 198 établissements en activité durant le Haut-Empire, 37 % sont encore occupés au VI^e s. ce qui est finalement très proche du chiffre avancé par C. Pellecuer (42 %) à l'échelle languedocienne ; mais surtout, les travaux de L. Buffat soulignent avec force qu'un bon nombre de ces sites ont encore constitué des points d'ancrage du peuplement rural très tard dans le haut Moyen Âge, parfois même au-delà de l'an mil. Dans la vallée de la Tave par exemple, l'auteur recense 25 *villae* probables dans une trame rurale qui comprenait durant le Haut-Empire un total de 112 établissements divers dont au moins 49 fermes. Au IV^e s., 19 *villae* sont encore en activité mais l'on ne compte plus que 26 fermes. À partir du VI^e s. le nombre des *villae* passe à 15 unités, ce qui représente 60 % du maillage hérité du Haut-Empire et l'on compte encore 11 unités (44 %) occupées au IX^e s. (Buffat, 2004, p. 69-77). À travers cette catégorie précise de localités rurales, on mesure l'importance du legs antique dans l'ossature du paysage du haut Moyen Âge. S'il convient de souligner combien l'occupation longue de ces sites fondés au changement d'ère apparaît désormais comme un phénomène majeur en Languedoc, nous reviendrons cependant sur les facteurs qui peuvent expliquer la stabilité de ces pôles de peuplement et surtout sur les nuances micro-régionales au sein même de l'espace languedocien. Celles-ci trahissent aussi des inégalités territoriales et révèlent une autre complexité de ces campagnes méditerranéennes du haut Moyen Âge dont il faut également discuter.

Pour l'heure, tentons d'envisager la forme réelle de ces établissements que le terme *villa* tend à niveler. Si la stabilité topographique de cette catégorie de sites ruraux dans les terroirs du haut Moyen Âge méditerranéen est mieux avérée, gardons-nous cependant de l'ambiguïté des rhétoriques de continuité. La continuité sous-tendue par cette dynamique est d'abord, et surtout, celle de l'ancrage territorial de ces habitats, comme centre rural ou pôle de peuplement dans les terres de vieille mise en valeur et guère plus. La documentation archéologique qui les concerne est d'ailleurs de moins en moins réductible en types bien individualisés.

DIVERSITÉ DES FORMES DES OCCUPATIONS EN *VILLAE*

Alors que les occupations longues pressenties depuis une quinzaine d'années sont maintenant confirmées par de nombreuses prospections de surface souvent très fines

et répétées dans le temps, la rareté des fouilles extensives se fait de plus en plus criante et ne permet guère que des évocations préliminaires. Selon les sites considérés, phases de déploiement, de réduction et microdéplacements de l'assiette occupée alternent en fonction de chronologies liées à la gestion singulière de chaque domaine ou en réponse à des ajustements structurels microrégionaux qui échappent presque toujours aux enquêtes actuelles. Cela était déjà vrai dans les derniers siècles de l'Antiquité, entre le III^e et le VI^e s., comme le montrent les trois *villae* à occupation longue du Languedoc qui ont fait l'objet de dégagements exhaustifs. Celle de la Ramière à Roquemaure connaît par exemple une phase de rétraction et d'éclatement des constructions dès la fin du IV^e s., tandis que celle des Près-Bas reçoit à la même époque un nouveau programme monumental. Loupian est d'ailleurs, à ce jour, le seul établissement rural languedocien qui ait livré des pavements postérieurs au III^e s. En Provence, le bilan n'est guère plus avantageux. Seule la *villa* de Pèbre à Vinon-sur-Verdon a livré de vastes tapis de mosaïques du début du V^e s. (Brun, Borréani, 1999, p. 863-866), mais l'on ne possède dans cette même région aucun exemple de salle de réception dotée d'une ou de plusieurs absides (Pellecuer, 2000a, p. 372). En 1997, J.-P. Brun ne proposait d'ailleurs de classer dans la catégorie des *villae* qui demeurent « des centres de pouvoir rural où habitent de riches propriétaires » que trois établissements varois (Brun *et al.*, 1997). C'est dire à la fois l'indigence de la documentation mais peut-être aussi la faiblesse de réalisations véritablement exceptionnelles en Gaule méditerranéenne.

Les dossiers archéologiques que l'on commence à constituer avec plus de finesse dans les chronologies montrent finalement des réalités fluctuantes au sein d'un système domanial affecté par les effets d'une métamorphose longue et continue. Après les phases d'embellissement, vers 500-550, on ne possède plus d'exemple de *villa* qui présenterait un équilibre entre fonction résidentielle et agricole mais, là encore, la rupture de statut et l'existence d'un autre rapport au sol que l'on en déduit ne s'inscrivent pas forcément dans une chronologie homogène. À Saint-Julien, près de Martigues, l'arrêt de la fonction aristocratique dès le III^e s. signe peut-être, dans le cas de cette riche *villa*, sa perte de fonction comme centre domanial dès cette époque, même si le site est encore occupé jusqu'au VI^e s. (Rivet, 1993). Aussi convient-il sans doute d'aborder avec prudence la rupture apparente du VI^e s. La perte de fonction aristocratique des anciens sites de *villae* ne prend véritablement un sens que si on l'envisage dans la dynamique de l'évolution des gestions domaniales. L'évolution des mentalités compte sans doute

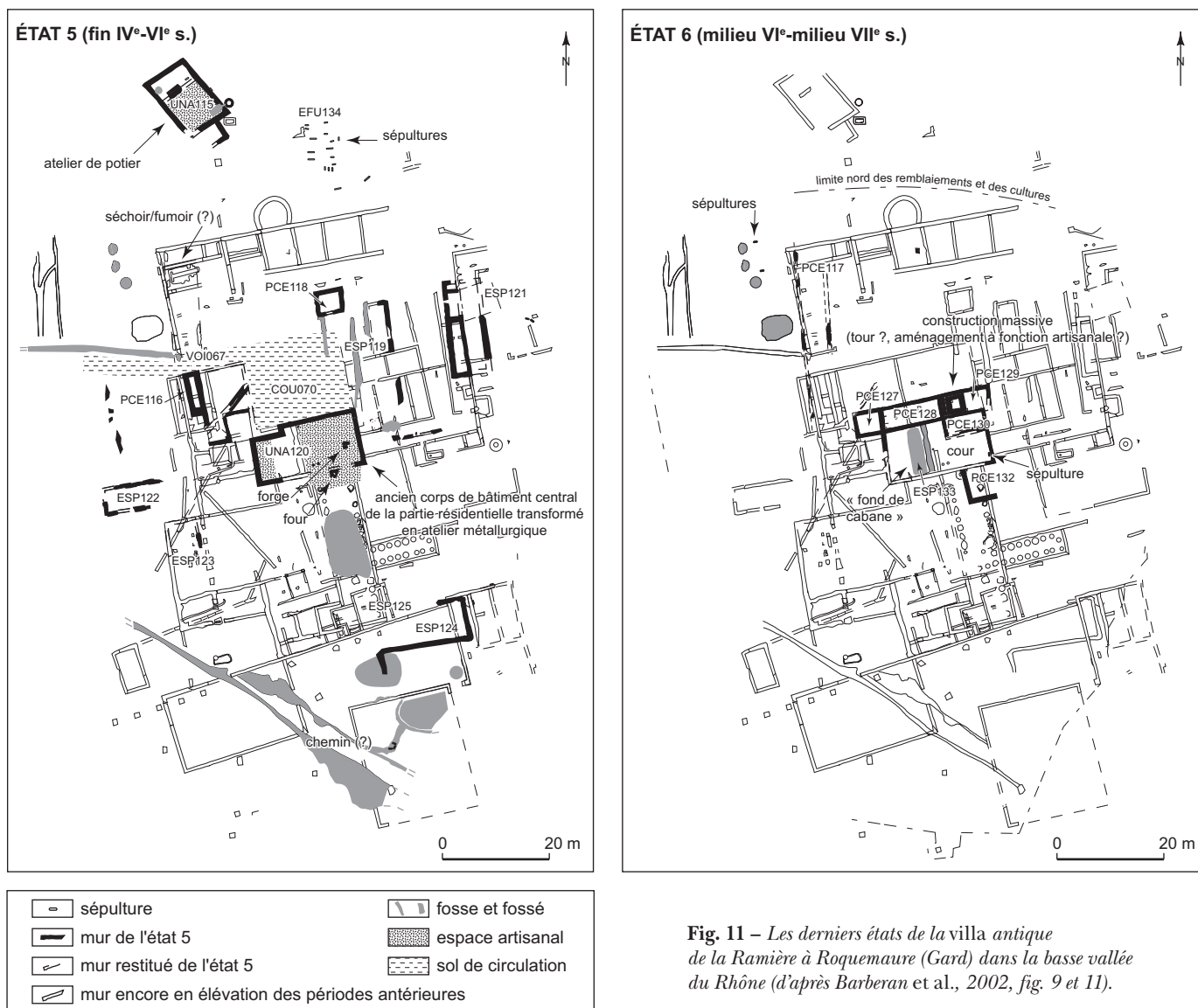


Fig. 11 – Les derniers états de la villa antique de la Ramière à Roquemaure (Gard) dans la basse vallée du Rhône (d'après Barberan et al., 2002, fig. 9 et 11).

aussi pour beaucoup dans la perception de cette transition. Elle exprime un retour progressif à des valeurs et à des modes de vie plus traditionnels, loin des marbres et des riches pavements introduits par la culture romaine. Ainsi, la conversion de Saint-Martin à Taradeau en important élevage de bovins et de chevaux dans le courant du VI^e s. n'est pas contradictoire avec le maintien d'un statut aristocratique du site, même si celui-ci ne présente plus d'éléments bâtis ostentatoires. Faudrait-il s'étonner, dès lors, de ne retrouver après 550 que sous des formes variables cette gamme particulière d'habitats ouverts hérités du Haut-Empire ?

Quelques fouilles récentes témoignent de cette diversité. Le décapage de 12 000 m² réalisé sur le site de la Ramière à

Roquemaure illustre à la fois un aspect des recompositions qui s'opèrent et la difficulté d'interprétation des vestiges les plus tardifs, en grande partie arasés par les labours agricoles contemporains (fig. 11). À partir de la fin du IV^e s. et jusqu'au VI^e s., l'ordonnance – quoique relative – du plan de la villa ancienne laisserait place à un ensemble disparate, apparemment polynucléaire, mais les plans exacts de la plupart des bâtiments identifiés demeurent lacunaires, de sorte qu'on ne sait pas exactement s'ils étaient ou non liés entre eux. Deux ensembles associés à des activités artisanales se dégagent cependant avec plus d'aisance. Le premier est un atelier de potiers mis en place à l'extérieur du périmètre de la villa ancienne. Le second, cette fois-ci

au cœur de l'établissement ancien, se développe au sein du bâtiment principal de la partie résidentielle du Haut-Empire. Il accueille alors une forge. C'est précisément autour de ce pôle que l'occupation se recentre entre le milieu du VI^e s. et le milieu du VII^e s. L'atelier métallurgique laisse place à une cour limitée au nord par un nouveau bâtiment (25 m x 4,50 m) construit en pierre (Barberan *et al.*, 2002). Dans cette scansion entre dispersion et concentration des constructions, au cours des V^e-VII^e s., on peut rester troublé par le rôle central que conservent tout au long de l'histoire du site le principal bâtiment de la partie résidentielle du Haut-Empire et la cour qu'il commandait, car c'est autour de ce noyau que paraît se condenser la vie locale jusqu'au VII^e s. Cette impression de dispersion des constructions signant le déclin du site doit être confrontée à d'autres cas où les conditions taphonomiques sont peut-être plus favorables car, ici, l'état d'arasement des vestiges pèse lourd sur l'interprétation. À cet égard, l'arasement artificiel réalisé par L. Buffat sur la proche *villa* de la Gramière, à Castillon-du-Gard, pour simuler un défonçage agricole plus profond est éloquent parce qu'il fait disparaître la plupart des vestiges datés des VI^e-VIII^e s. ! (Buffat, 2005, p. 171-172).

Toutefois, dans l'Hérault, à proximité de la cité d'Agde, l'établissement d'Embonne paraît présenter lui aussi des signes de dispersion qui altèrent la cohérence du plan ancien de la *villa*, mais l'aménagement d'une clôture, sinon d'une véritable enceinte, augmente aussi la superficie de l'assiette du site et renforce paradoxalement la cohésion de la communauté rurale rassemblée en son sein jusqu'au VII^e s. (Bermond *et al.*, 2002, p. 242-248) (fig. 12). C'est là un exemple qui nous montre encore combien les devenir multiples de ces établissements ne permettent pas toujours d'opérer un traditionnel classement typologique sans faire référence au passé archétypal supposé de l'occupation classique « en *villa* ». Ainsi l'occupation longue, jusqu'au X^e s., des *villae* de Saint-Pierre-de-Vence à Eyguières, que l'on a pensé un temps successives, découle peut-être aussi d'un regroupement de *villae* dès le Haut-Empire (Leveau, 2002, p. 17-19 ; Pelletier *et al.*, 1993 ; Pelletier *et al.*, 2000). Le même type de difficultés se retrouve au nord de la Viennoise. Sur le site de la Châtelarde à Poncin, un bâtiment rectangulaire (11,80 m x 5,50 m), inclus dans un système d'enclos comprenant des locaux attenants, a été édifié dans le courant du VI^e s. à quelques dizaines de mètres d'une construction à abside sensiblement plus ancienne, dont il semble prendre le relais. Occupé pendant près de deux siècles – jusqu'au seuil du VIII^e s. – cet édifice,

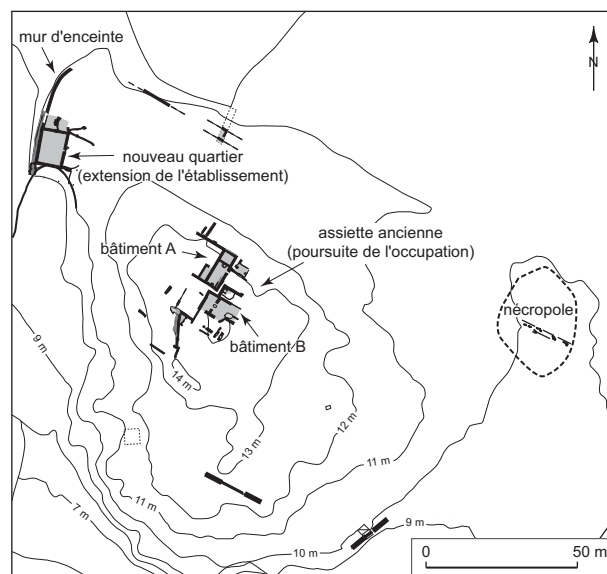


Fig. 12 – L'établissement d'Embonne à Agde (Hérault) aux V^e-VII^e s. (d'après Bermond, Pomarède, 2002).

malgré sa modestie, est toutefois construit en pierre et a livré un mobilier de qualité qui le distingue des occupations agropastorales que l'on assigne au premier Moyen Âge. Il ne s'agit pas ici d'une réutilisation précaire de quelques pièces d'un bâti ancien mais bien d'une installation durable, « reflet d'une certaine prospérité rurale » (Faure-Boucharlat dir., 2001, p. 31 ; Faure-Boucharlat, Vicherd, 2001). Cette vitalité du monde rural du premier Moyen Âge n'est pas forcément spécifique au Midi méditerranéen ou, du moins, la question des limites d'une aire culturelle méridionale marquée par un passage sans heurts vers le Moyen Âge et surtout sans rupture matérielle évidente est à rechercher au moins jusqu'aux plaines de l'Ain et peut-être de la Saône. La question à Poncin, comme à Saint-Pierre-de-Vence ou à Embonne, concerne d'abord la nature exacte des constructions qui ont précédé l'unité des VI^e-VIII^e s. : partie résidentielle d'une *villa* recomposée, comme à Loupian à la charnière des IV^e et V^e s., ou édifice particulier prenant place au sein d'une petite agglomération associée à un centre paroissial évoqué par deux fois dans les textes ? La création d'un lieu de culte chrétien dans l'assiette ou dans la périphérie des anciennes *villae* est évidemment un facteur important susceptible de (re)structurer plus fermement les sites après le VI^e s. (Pellecuer, Schneider, 2005). Les travaux réalisés en Provence insistent à juste titre sur les dangers de simplification abusive dans l'étude de ces transmissions longues (Fixot, 1989, p. 476-479) et l'exemple extrême de Notre-Dame-d'Avinionet à Mandelieu-la-Napoule le montre

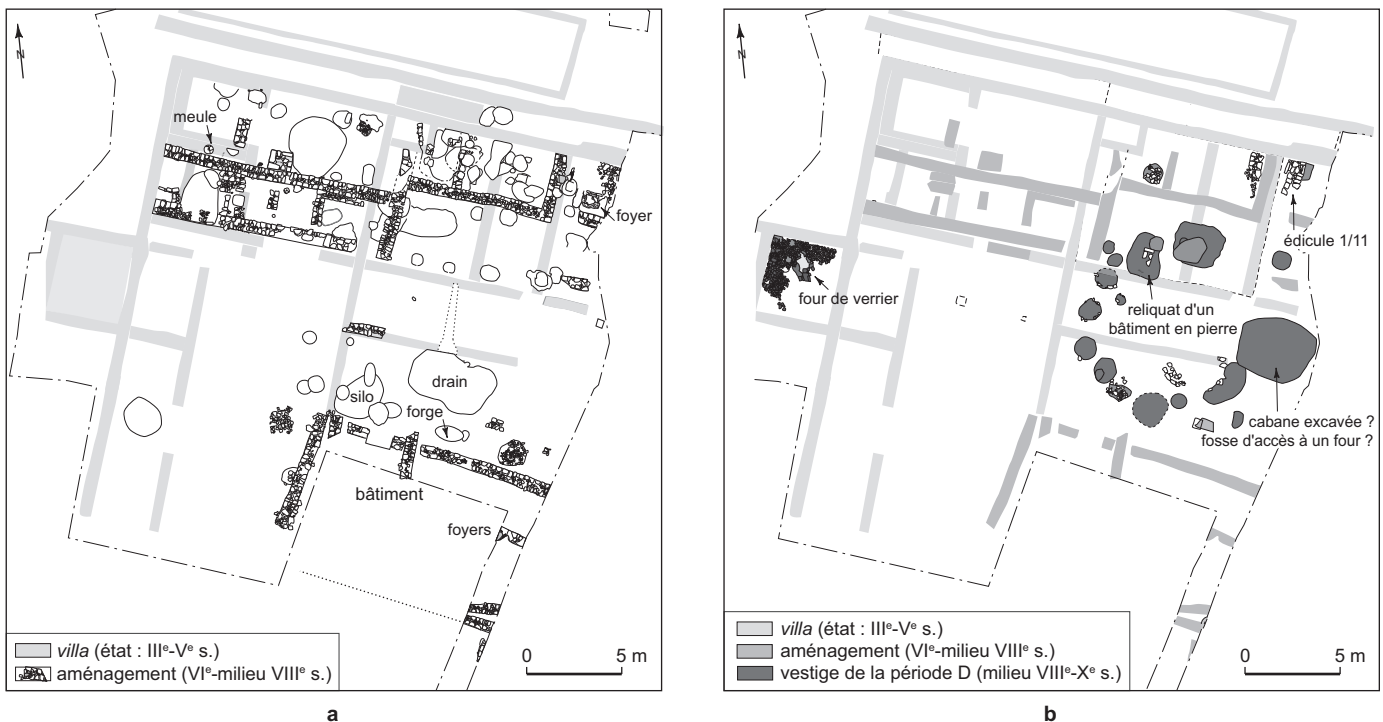


Fig. 13 – La villa de la Gramière à Castillon-du-Gard (Gard), occupée pendant tout le premier millénaire : a, état des années 500-750 ; b, état des années 750-1000 (d'après Buffat, 2004, p. 253 et 255).

avec force (Fixot dir., 1990) ; mais le dossier provençal met également en lumière la difficulté réelle du développement d'une archéologie spatiale fondée sur des fouilles qui peuvent s'étendre au-delà des édifices religieux eux-mêmes et gagner les habitats qui les jouxtent ou dans lesquels ils s'insèrent. Saint-Damien à La Cadière-d'Azur, Saint-Estève-le-Pont à Berre-l'Étang, Saint-Hermentaire à Draguignan, Notre-Dame-de-Salagon à Mane ou encore Saint-Jean-de-Taravon à Volonne et Saint-Laurent-de-Cabarnel à Pélissane sont représentatifs de ces problèmes récurrents (Démians d'Archimbaud, 2005a).

Les récentes fouilles programmées entreprises par L. Buffat en Uzège sur la villa de la Gramière à Castillon-du-Gard sont sans doute celles qui éclairent le mieux ce passage presque insensible vers le haut Moyen Âge au sein d'un établissement dont la durée d'occupation dépasse le millénaire (Buffat, 2004, p. 211-270 ; Buffat *et al.*, 2005). Là encore, eu égard à la taille du site, qui atteint 2,5 ha, la fenêtre de fouille (environ 900 m²) prend presque valeur de sondage, mais des conditions taphonomiques favorables – peut-être même exceptionnelles – et le recours à des prospections méticuleuses sur une dizaine d'hectares alentour compensent cette faiblesse pour nourrir un dossier solide (fig. 13). Les fouilles ont porté sur le secteur « écono-

mique » de la villa. Au sein d'une première pièce héritée de la villa ancienne, l'occupation du VI^e s. atteste d'abord de nombreux réaménagements qui n'affectent pas la vocation utilitaire des lieux, partagés entre activités agricoles – vinicole notamment – et artisanales (forges et four de verrier). À la fin du VI^e s. et durant le VII^e s., une recomposition architecturale donne naissance à un nouveau bâtiment rectangulaire (12 m x 7 m) dont la charpente, soutenue par un pilier central maçonné, porte encore un toit de tuile. En son sein, la métallurgie du fer est toujours pratiquée tandis qu'apparaît un premier silo. Une plus petite construction (7,20 m x 3,10 m), aménagée contre la façade orientale, accueille d'abord une forge, puis à partir du milieu du VII^e s. un habitat dont l'occupation se prolonge jusqu'au milieu du siècle suivant tandis que le bâtiment rectangulaire connaît encore des remaniements. Un autre édifice du premier Moyen Âge prend place à une dizaine de mètres de ce premier groupe de constructions et pourrait désigner une nouvelle unité d'habitation, car l'occupation des VI^e-VIII^e s. ne se réduit pas à ces modestes noyaux mais se développe sur près de 1,50 ha. Du reste, la destruction du bâtiment rectangulaire vers le milieu du VIII^e s. ne signe pas, loin s'en faut, la désertion du site. Si l'on se fie aux résultats des prospections de surface, un éclatement des points d'occupa-

tion, qui pour certains outrepassent les limites de l'ancienne *villa*, devient alors manifeste. L'épicentre de l'établissement paraît glisser d'une petite centaine de mètres vers le sud où l'occupation se structure autour d'un nœud de chemins et dans le voisinage de la chapelle Saint-Caprais. La zone de fouille se situe dès lors en marge de cette nouvelle organisation. Pourtant, aucune rupture d'occupation évidente n'est discernable en ces lieux. Une petite pièce de l'établissement antique, réoccupée entre le milieu du VIII^e s. et le IX^e s., accueille encore un four de verrier, tandis que des excavations sises entre les deux bâtiments des phases précédentes peuvent correspondre à des fosses de stockage et peut-être, pour la plus importante, à la fosse d'accès d'un four domestique. Enfin, un petit édicule limité par des murs liés à la terre, couvert en grande partie d'une toiture de lauze, ainsi qu'une nouvelle série de fosses et de silos attestent encore une occupation des lieux entre la fin du IX^e s. et le début du XI^e s. (Buffat *et al.*, 2005).

Saint-Martin-de-Caux à Mèze (Lugand, Pellecuer *et al.*, 1994), la Savoie-Vieille à Vendres (Schneider, 1996 et 2005), les Farguettes à Nissan-lez-Ensérune (*BSRLR*, 1992, p. 112-113 ; 1994, p. 134-135 et 1995, p. 114-115), Mayran à Saint-Victor-la-Coste (Buffat, 2004, p. 271-324), on pourrait multiplier à loisir dans les départements du Gard ou de l'Hérault ces exemples d'occupation du haut Moyen Âge qui prennent appui sur l'assise d'une *villa* tardo-antique, mais le cas précis de la Gramière doit suffire, pour l'heure, à mesurer toute la complexité de ce groupe d'établissements ruraux aux vastes emprises, aux chronologies longues et aux assiettes fluctuantes. Si l'on commence à mieux saisir les grandes lignes de cette complexité, faudra-t-il se résigner à attendre les hasards des grands décapages de l'archéologie préventive pour mieux en percevoir les rythmes et spécificités ? Il est nécessaire de convaincre ici que cette archéologie de la transition entre Antiquité et Moyen Âge ne pourra se bâtir qu'à partir de recherches « territorialisées » et de longue haleine. À ne retenir que la masse des *villae* réellement et durablement abandonnées au cours des III^e-VI^e s., on risque de perdre de vue ces ensembles complexes à longue occupation où se côtoient et s'entremêlent dans le temps long ancienne *villa*, église, cimetière, habitat paysan et bâtiment technique, et du coup l'une des dynamiques de ce haut Moyen Âge méridional longtemps demeuré hermétique. Dans les terroirs de peuplement ancien, c'est pourtant autour de ces centres ruraux à occupation longue que se réalise l'un des premiers symptômes de la mutation médiévale, celle qui dans la perspective ouverte par C. Wickham consacre la structuration de l'espace autour de l'habitat et non plus

autour de la propriété (Wickham, 2001). Un des aspects de la genèse du village médiéval languedocien s'inscrit dans ce processus parce que, du fait même de leur longévité, ces sites constituent des points d'ancrage dans l'espace rural et interagissent avec lui jusqu'au moment où se forment, autour d'un centre habité, des carrefours et des nœuds de chemins irriguant les terroirs. À ne retenir que les sites désertés des zones agricoles actuelles, saura-t-on jamais, comme le martèle avec force C. Raynaud (2001b), combien de villages, de hameaux ou de mas occupent l'emplacement d'anciennes *villae* qui n'ont cessé de s'adapter aux nouvelles trames du peuplement ? Toujours est-il que l'archéologie régionale peine à s'approprier ces lieux vivants et que la question de continuités plus longues encore souffre de ce défaut de perspectives et d'un accommodement des recherches d'archéologie rurale aux seules zones actuellement agricoles.

Au-delà de l'approche matérielle de cette gamme d'établissements, il est encore une autre perspective que l'on voudrait développer. Celle-ci a trait à la répartition inégale de ces centres ruraux à occupation longue et à leur concentration dans des secteurs particuliers. En Languedoc, plusieurs zones privilégiées commencent à être distinguées, autour de Béziers notamment dans son secteur méridional ouvert vers le Narbonnais, sur la rive continentale de l'étang de Thau et peut-être plus largement autour des cités littorales d'Agde et de Maguelone, en Vaunage encore dans la cité de Nîmes et surtout en Uzège dans la vallée de la Tave. Les textes sont rares et avarés mais on doit se demander s'il ne faut pas envisager pour expliquer l'un des mécanismes de la stabilité de ces pôles, s'ils ne furent pas réunis très tôt dans les patrimoines des églises épiscopales ou unis au fisc royal en Septimanie. À la fin du VIII^e s., on voit par exemple l'archevêque de Narbonne disposer de plusieurs *villae* dans le *suburbium* de Béziers, tandis que Louis le Pieux cède fiefs et *villae* sur le littoral héraultais aux monastères naissants d'Aniane et de Gellone à Saint-Guilhem-le-Désert. On sait par ailleurs que la Vaunage a constitué l'un des terrains de prédilection du patrimoine de la cathédrale de Nîmes et que le pouvoir royal y intervient tard encore dans le IX^e s. Dans le cas de la vallée de la Tave, la situation est encore plus singulière, peut-être du fait du rattachement dès le premier tiers du VI^e s. du *pagus* d'Uzès au monde franc et de la position frontalière et excentrée tenue désormais par le chef-lieu épiscopal à proximité de la forteresse nîmoise (Schneider, 2007 et sous presse). On peut se demander ici si la concentration des sites à longue occupation qui se sont développés sur l'assise des *villae* de l'Antiquité tardive

n'est pas clairement le signe d'un lien prolongé avec la cité, maintenu pendant le haut Moyen Âge. On note du moins que la zone gardoise des côtes du Rhône, que l'on sait par la suite relever du diocèse d'Avignon, ne comporte quasiment pas d'établissements de ce genre, alors que l'on en recense plus d'une dizaine au nord-est des garrigues d'Uzès dans l'axe qui débouche vers le Rhône. Il est tentant d'y voir l'un des pivots économiques de la cité entre les VI^e et IX^e s., et un possible écho d'une zone particulière de grandes propriétés (de l'Église notamment). Les textes sont bien rares pour être péremptoire, mais l'on doit noter que parmi les trois églises que Louis l'Aveugle restitue en 898 à l'évêque d'Uzès, au moins deux d'entre elles (Saint-Caprais et Saint-Martin) sont précisément fondées dans le voisinage de deux *villae* majeures de l'Uzège : la Gramière dont nous avons vu la lointaine genèse et Mayran, à Saint-Victor-la-Coste, qui est un site de statut comparable. Dans le même sens, la fondation sensiblement plus au nord, à l'entrée des gorges de la Cèze, du monastère de Goudargues par un grand laïc, le duc Guilhem d'Aquitaine, peut prendre une valeur stratégique dans le contrôle nouveau de ce territoire au seuil du IX^e s. Il ne s'agit là que de pistes de réflexion, mais la meilleure connaissance que l'on commence à avoir de la géographie de ces établissements laisse entrevoir toute la richesse des études que l'on doit pouvoir désormais espérer conduire, à l'échelle des cités principalement, sur l'histoire des relations croisées entre habitat, cité et grands patrimoines du haut Moyen Âge. Autrement dit, entre les formes de propriété et les types de peuplement.

DE LA TRAME ANCIENNE AUX NOUVELLES INFLEXIONS DU PEUPEMENT : HÉTÉROGÉNÉITÉ DES ESPACES RURAUX

S'il m'a paru nécessaire d'insister sur les occupations longues de ces centres ruraux du haut Moyen Âge qui ont pris leur assise sur le maillage des *villae* de l'époque impériale, c'est d'abord pour tenter de restituer les lignes de force les plus récentes d'une recherche régionale qui, après de nombreux tâtonnements et des simplifications abusives, a pris une plus juste mesure du poids de cette gamme d'établissements dans l'architecture rurale du haut Moyen Âge. Gardons-nous cependant de généralisations hâtives, celle tout d'abord d'un certain immobilisme que l'on déduirait trop vite de cette stabilité apparente alors qu'elle n'est que la traduction, dans les zones de peuplement ancien, de l'ancrage territorial de l'habitat dans son finage et qu'elle n'exclut évidemment pas des ruptures profondes dans le

rapport au sol entre maîtres et paysans (Schneider, 2003b) ; celle, ensuite, qui nous ferait penser les espaces ruraux en termes homogènes, partout dominés par ce maillage hérité de l'Antiquité. Ce serait à la fois oublier, en termes d'héritage, les inégalités de développement spécifiques à l'époque impériale, de l'échelle des provinces à celle des cités (Leveau, 2003), mais aussi, en termes d'innovation, la capacité propre des sociétés rurales du haut Moyen Âge à se transformer, notamment mais pas seulement, à partir de cette phase d'accélération qu'il me semble possible de commencer à pouvoir détecter autour des années 450-550 (Schneider, 2005). Ce regard dynamique n'est pas celui d'un mouvement de balancier, celui d'idées plus généreuses que l'on opposerait à la traditionnelle image d'un haut Moyen Âge catastrophique et misérable, mais bien celui qui tente de mettre en cohérence une nouvelle documentation archéologique de plus en plus riche sans avoir systématiquement recours à des schémas historiques préconstruits et à des paradigmes éprouvés (Zadora-Rio, 2003). Cette cohérence que l'on recherche tient surtout à une définition affinée de l'identité des espaces ruraux que l'on tente d'observer pour tenir compte à la fois d'héritages distincts et de la capacité consubstantielle de ces espaces à se transformer.

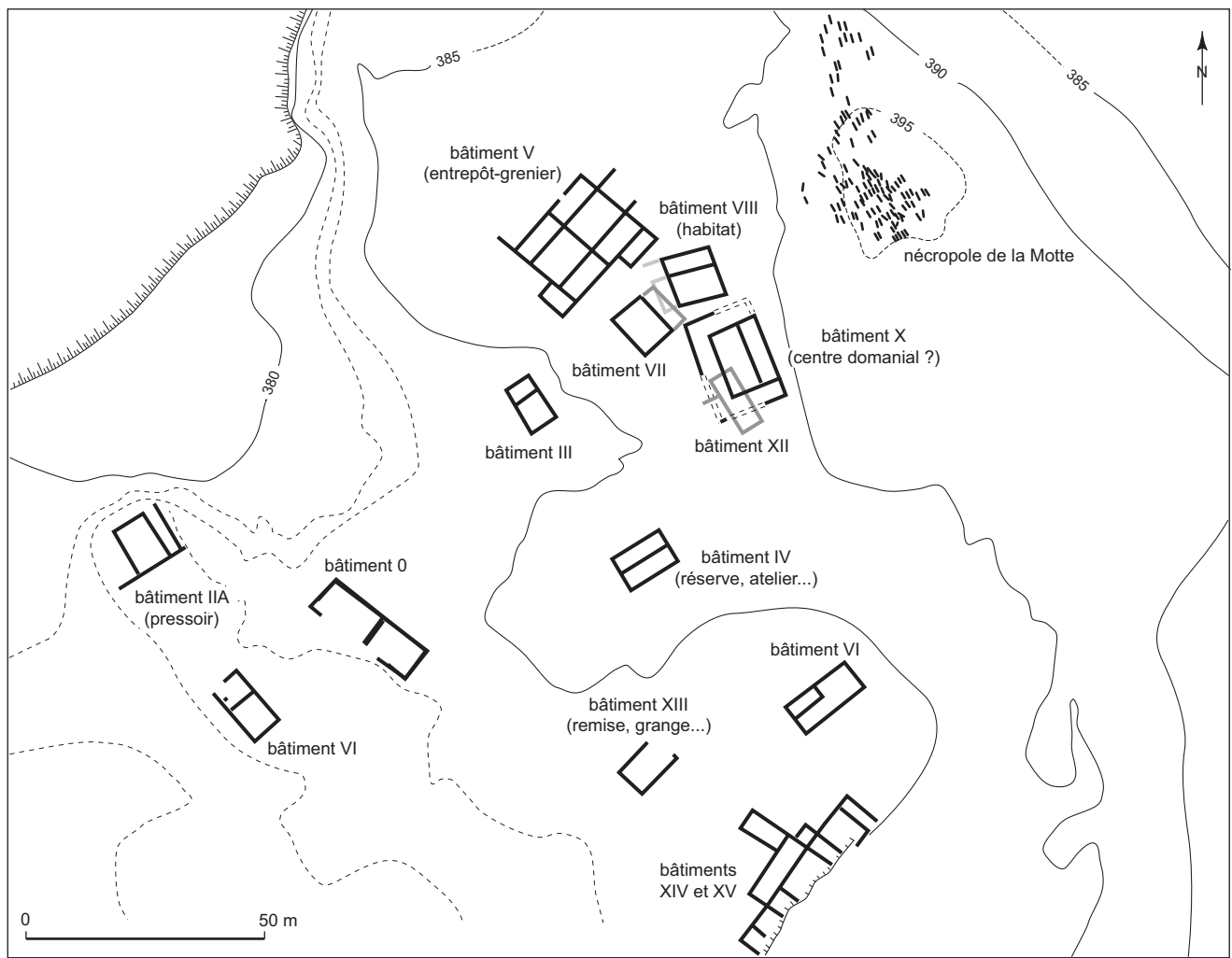
Un dossier privilégié maintenant bien documenté peut nous aider à introduire ces perspectives. Il nous conduit à nouveau au nord de la Viennoise, en limite de l'ancienne province, dans l'excroissance du diocèse de Vienne que constitue l'Isle-Crémieu. Ici, un site de plaine, Saint-Romain-de-Jalionas, livre d'abord une grande *villa* de la Viennoise qui, à l'instar des cas languedociens, semble avoir connu une longue occupation. À moins de 5 km, au nord-est, à l'extrémité de la côte ouest du massif calcaire de Crémieu, dont les falaises s'élèvent à plus de 200 m au-dessus du niveau du Rhône, un autre établissement nous montre que le spectre des modes de peuplement pouvait être large, y compris au sein d'une même microrégion. Vingt ans de fouilles nous livrent désormais une image nouvelle de ces sites qui émergent à la fin de l'Antiquité (Porte, 2001). Après une occupation proto-historique léguant au site de Larina, à Hières-sur-Amby, un rempart long de 1 km, les lieux sont réinvestis à la fin du IV^e s. de notre ère. Quatre à cinq petites constructions rectangulaires aménagées à partir d'une ossature de poteaux en bois et de cloisons en torchis marquent le temps d'une nouvelle installation sur le plateau, phase pionnière en somme qui rappelle, mais avec des architectures différentes, les premières formes d'occupation du site voisin du Recourbe à Château-Gaillard dans l'Ain ou encore de Dassargues à Lunel et Plaissan en zone méditerranéenne.

Entre le milieu du V^e s. et le début du VI^e s., l'occupation de Larina s'intensifie et se structure. On construit à l'emplacement des premiers édifices mais aussi, dans un espace sensiblement plus large, quinze nouveaux bâtiments selon des techniques semblables (torchis), bien que P. Porte note le recours nouveau à des fondations de galets (fig. 14, n° 1). Au moins six de ces édifices, presque tous regroupés dans un même secteur, sont des habitations, le reste se partageant entre remises, ateliers et entrepôts. Malgré des dimensions différentes, ces « maisons » dérivent d'un plan commun comprenant une pièce centrale rectangulaire et une pièce secondaire plus petite, généralement disposée au nord, qui sert de remise ou d'atelier. Cependant, l'une d'elles (bâtiment X) se distingue par des proportions plus amples (22 m x 14,50 m) et l'intégration de son module dans une « galerie-façade » qui se développe en U. P. Porte la désigne comme une « petite *villa* » que l'on doit entendre comme un centre domanial, car la construction constitue une pièce maîtresse dans l'organisation de cette petite communauté. Parmi les bâtiments utilitaires se distinguent également la salle d'un pressoir vertical construite en moellons réguliers et disposant d'un sol de tuileau mais surtout le vaste bâtiment V à plan rationnel et aux sols drainés qui évoque sur près de 500 m² une grande halle de stockage. C'est le niveau de vie de ces habitants, et ce dès la phase des premières constructions, qui pourrait surprendre. Plusieurs centaines de monnaies, comme la richesse de certains objets, bijoux en bronze, plats en verre gravés, dénotent clairement l'aisance matérielle de la population, malgré la rusticité apparente des premières habitations.

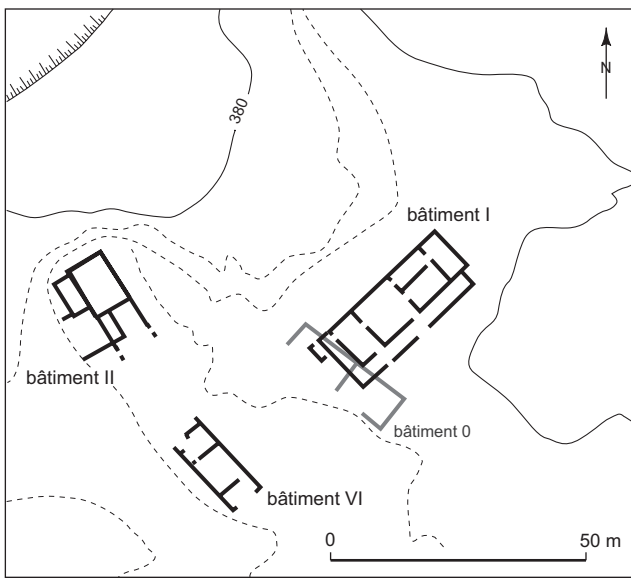
C'est sur ce premier terreau que l'occupation du plateau se prolonge. Dans la seconde moitié du VI^e s., la vie se réorganise à l'ouest et à une petite centaine de mètres du noyau primitif d'habitations désormais abandonné (fig. 14, n° 2a) ; mais les trois nouvelles constructions ne s'implantent pas sur des terrains vierges. Le bâtiment principal (I) recouvre en partie un édifice plus ancien arasé, tandis que les deux autres sont construits partiellement sur les fondations d'édifices antérieurs. Les nouvelles constructions prennent alors un aspect radicalement différent des phases précédentes. Des plans plus longs, plus massifs, l'usage systématique de la pierre dans les constructions et des toitures de lauze, mais aussi l'intégration de fonctions économiques – artisanales et agricoles – auprès d'une fonction d'habitat dans une même unité, trahissent au moins pour le cas du bâtiment I une nouvelle conception de l'espace bâti, une nouvelle sociologie de la « maison ». Mais c'est aussi sur la durabilité de cette « ferme » principale qu'il faut insister, car celle-ci sera

constamment agrandie, remodelée, transformée pendant près de deux siècles, jusqu'au milieu du VIII^e s. (fig. 14, n° 2b). Primitivement organisé autour d'une grande salle principale avec foyer central auprès de laquelle se distribuent des pièces d'habitat, des ateliers et des remises, le plan du bâtiment devient de plus en plus complexe, monumental à certains égards, et intègre ensuite des étables et des granges sous de vastes fenils. Au-delà des ajouts successifs qui finissent par doubler la superficie de l'édifice entre sa période de fondation et celle de son abandon, on notera l'aménagement d'une galerie en L sur les faces sud et sud-est du bâtiment primitif. P. Porte insiste cependant sur le rôle de la pièce centrale qui évoque une organisation centralisée et le caractère familial d'une occupation structurée autour d'un chef de maisonnée (Porte, 2001, p. 341). En revanche, les dernières phases d'occupation sont marquées par des subdivisions en cloisons légères sur solins de bois redécoupant les vastes espaces intérieurs et, de manière générale, par des reconstructions plus légères (murs de plus faible épaisseur, tracé approximatif des murs, absence de fondation, sol en terre) qui dénotent vraisemblablement un niveau d'investissement plus faible. Après la destruction de la galerie de façade, il est d'ailleurs possible que le bâtiment primitif soit divisé en deux sous-parties vers le début du VII^e s. et accueille peut-être, selon le fouilleur, deux groupes familiaux distincts.

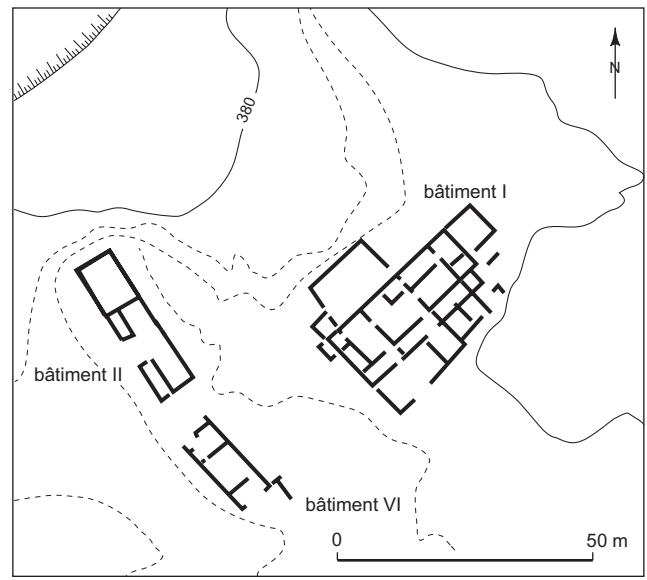
La richesse de ce dossier majeur tient aussi à la découverte et à la fouille exhaustive des cimetières associés à ces habitats (fig. 15). Aux deux grandes phases de l'habitat, celle des bâtiments en torchis sur solin et celle de la grande unité désormais construite en pierre, répondent deux espaces funéraires distincts, même si l'on n'est pas assuré que le temps des délocalisations de l'habitat et des zones funéraires collectives relevât d'un mouvement commun et d'une rupture brutale. Sur ce type de problème on pourra d'ailleurs se référer au cas de Lunel-Viel dans l'Hérault. À Larina, la première terre des morts s'identifie à une nécropole en plein champ utilisée entre le IV^e et le VI^e s., tandis que le second espace daté des VI^e-VIII^e s. a été établi au point le plus haut du plateau, à plus grande distance de l'habitat, et a été rapidement associé à deux édifices funéraires : un enclos bâti et un sanctuaire doté d'annexes successives. La découverte de 368 tombes révèle d'abord que le recrutement du cimetière devait largement dépasser le cadre du noyau d'habitants regroupés autour du grand bâtiment de pierre. Cela suggère l'existence d'une population plus nombreuse sur le plateau, disséminée sur les 21 ha enserés dans l'ancien rempart protohistorique, sinon au-delà.



1



a



b

2

Fig. 14 – Lavina à Hières-sur-Amby (Isère) : 1, l'établissement des années 450-550 (d'après Porte, 2001, fig. 051 et 2005, p. 222, plan complété) ; 2, l'évolution du bâtiment I : a, années 550-850 ; b, années 650-750 (d'après Porte, 2005, p. 222, plans complétés).

On retient également le compartimentage des annexes funéraires de la chapelle qui peut faire référence à des groupes privilégiés inhumés *ad sanctos* et, surtout, la présence au centre de la nef d'une sépulture aristocratique qui a livré des fils d'or provenant des vêtements d'un personnage doté de surcroît d'une bague ajourée en or assortie d'une pierre griffée d'origine byzantine, document exceptionnel que l'on peut mettre en parallèle avec des bijoux princiers, comme celle de la tombe 16 de Saint-Denis, postérieure aux années 630-640 (Porte, 2001, p. 225).

Il est tentant, dès lors, de mettre en relation ce personnage avec l'occupation du grand bâtiment de pierre, parce que l'on y a également retrouvé un mobilier rare, sinon exceptionnel : épéron damasquiné d'argent, fiches à bélières (au nombre de cinq), anneau sigillaire, stylet, boucles d'oreilles polyédriques, agrafe à double crochet en forme de croix... Aussi, malgré des activités agricoles traditionnelles, d'élevage principalement, il convient de s'interroger sur la nature exacte de l'occupation des années 600-750 parce que celle-ci pouvait être coordonnée par une élite locale dont la ferme monumentale constituait peut-être le siège.

En tout cas, le dossier passionnant de Larina que l'on doit aux longues recherches de P. Porte nous livre une autre image de ce premier Moyen Âge et nous fait entrevoir à une date tardive la présence possible d'élites, sinon d'aristocrates, en dehors du cadre habituel de la ville ou des dernières *villae* de tradition antique. Le fouilleur envisage d'expliquer la délocalisation de l'habitat sur le plateau et la rupture constatée à la fois dans l'organisation spatiale des bâtiments et dans les techniques de construction comme la conséquence d'un apport exogène. Dans le cadre de l'hospitalité (loi Gombette), un groupe burgonde se serait installé dans le courant du VI^e s. dans l'annexe – l'établissement aux bâtiments en torchis – d'une *villa* de la plaine, puis ce groupe aurait été remplacé à son tour par une population franque à partir du VII^e s. – seconde phase d'occupation de la ferme monumentale. Il paraît difficile cependant de suivre une lecture événementielle et ethnique des changements observés dans l'architecture et l'organisation spatiale de l'établissement. Plutôt qu'un apport exogène, Larina nous offre un exemple de l'émergence d'un nouveau centre d'exploitation dont la mise en valeur est loin de se réduire à la seule présence d'une petite paysannerie, malgré le poids que l'historiographie a tendance à lui attribuer à partir du VI^e s. Concernant la cohésion des espaces ruraux, on ne peut manquer pour illustrer la complexité de la diversité de ces espaces de signaler la présence toute proche – à moins

de 5 km – de la grande *villa* de Saint-Romain-de-Jalionas qui, comme certaines de ses homologues languedociennes, fut occupée durant tout le premier millénaire. Il faut s'interroger sur la complémentarité entre ces deux grands établissements voisins dont les genèses et les topographies sont bien distinctes. Du fait de son implantation en hauteur, de l'existence d'une ancienne enceinte protohistorique en partie restaurée, mais aussi de la présence d'élites aux VII^e-VIII^e s. et d'une position territoriale géostratégique dans une excroissance de la cité de Vienne, à la charnière des diocèses de Lyon et de Belay, Larina pourrait représenter l'un de ces nouveaux centres de pouvoirs locaux plus spécifiquement médiévaux. Cela nous renvoie une fois de plus aux questions de statut et de devenir de ces « *castra* » qui se multiplient aussi bien dans la zone méditerranéenne que dans la vallée du Rhône à partir de la seconde moitié du V^e s. et qui conservent, pour certains d'entre eux, des fonctions administratives jusqu'à l'époque carolingienne. Deux textes, l'un de la seconde moitié du VI^e s., l'autre du milieu du IX^e s., semblent d'ailleurs indiquer non seulement que Larina a pu être désigné comme un *castrum* mais aussi que la place a pu survivre jusqu'au cœur du IX^e s. (Porte, 2001, p. 401).

Larina ne doit plus être considéré comme un cas singulier. Le renouvellement de la documentation permet aujourd'hui de l'insérer dans un champ plus large qui nous montre que ces élites locales ne sont pas totalement absentes des campagnes et que celles-ci n'étaient peut-être pas aussi cloisonnées qu'on l'avait d'abord pensé. Ainsi, en est-il par exemple des découvertes importantes réalisées dans le Gard sur le site du Mont-Bouquet dans la région d'Alès (Pellecuer, 1999 et 2000b ; Pellecuer, Pène, 2002). Ici, une fouille ponctuelle a mis en évidence, au sein d'une vieille agglomération tardo-antique de hauteur, un vaste bâtiment construit à l'aide de pierres et de mortier, couvert de tuiles et doté d'un étage à sol de tuileau. Incendiée au seuil du VIII^e s., la « maison » a livré un mobilier exceptionnel. Un lot d'amphores africaines et byzantines ainsi qu'une lampe provenant de la région de Carthage montrent d'abord la survie d'un grand commerce tardif capable de toucher des sites établis à distance de la mer ; mais l'on y a trouvé aussi des pointes de flèche, un fléau de balance, des éléments de tableterie ornant un coffret doté d'une penture à charnière en bronze et d'un fermoir représentant un lion couché, et surtout un sceau ou une pièce à caractère prophylactique comportant un formulaire d'inspiration coranique, un texte de style coufique d'époque umayyade. Tout cela reposait aux côtés d'un mobilier plus classique

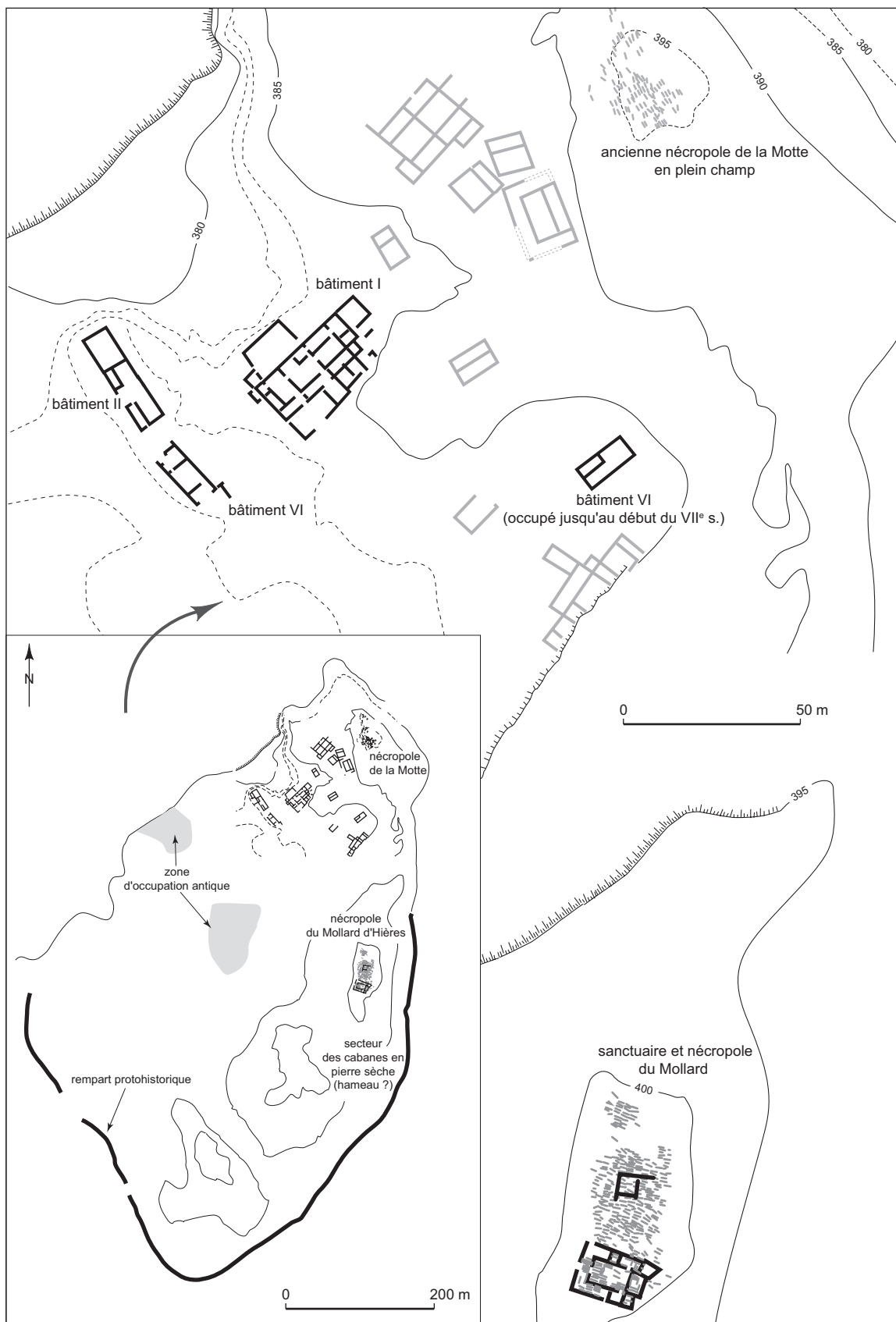


Fig. 15 – Larina à Hières-sur-Amby (Isère) : l'établissement de l'habitat, de l'église et de la nécropole pendant les années 550-750 (plans complétés d'après Porte, 2001, fig. 020, 051 et 146).



Fig. 16 – Le bâtiment du Bois des Brousses à Aniane dans les gorges de l’Hérault (fin V^e-VI^e s.), au pied du castrum de Montcalmes (IX^e s.) (cliché : L. Schneider, CNRS).

comprenant des céramiques régionales, des objets associés à l’habillement (boucle de ceinture en fer) et à l’artisanat textile (force en fer et traces possibles d’un métier à tisser), du verre, du plomb, des ustensiles en bois et une petite boîte en os. L’interprétation est encore difficile. Faut-il y déceler l’une des toutes premières attestations archéologiques d’une implantation musulmane au sein d’une petite agglomération de la cité d’Uzès dans le contexte de la pénétration arabo-berbère en Septimanie gothique, ou plutôt un témoignage de ces foules de *negotiatorum et Syricorum* dont les sources nous signalent la présence dans les *civitates* et à Uzès même ? (Rouche, 1979, p. 265, p. 303 et p. 618 ; Lebecq, 1996, p. 291). Il convient de rester prudent. Ces documents exceptionnels nous montrent d’abord cette dissémination des pouvoirs et des fonctions économiques dans les campagnes, sur des sites plus rustiques situés à distance des vieilles *civitates*, mais qui comportent encore, au seuil du VIII^e s., des bâtiments de pierre et de mortier couverts de tuiles et qui demeurent insérés dans les grands circuits du commerce méditerranéen. Ces documents nous révèlent tout ce que l’on peut attendre d’une recherche de programme qui ne fait que commencer. Pour l’heure, voici un autre exemple de cette diversité des espaces ruraux car cette petite agglomération, malgré sa position dans l’arrière-pays de la cité d’Uzès, n’est en définitive qu’à une poignée de kilomètres de la vallée de la Tave ouverte sur le

Rhône où l’on a vu que des populations se concentraient sur de nombreuses *villae* issues de l’Antiquité.

On peut encore trouver des éléments de comparaison avec la ferme monumentale de Larina dans d’autres sites du Midi méditerranéen qui émergent à la fin de l’Antiquité. Dans les gorges de l’Hérault par exemple, à proximité du site d’implantation du monastère de saint Benoît à Aniane, sur une terrasse rocheuse dominant le fleuve et au pied d’un éperon qui a porté un *castrum* mentionné au seuil du IX^e s., des recherches récentes viennent de mettre en évidence un bâtiment remarquable conservé, fait exceptionnel, sur plusieurs mètres d’élévation (Durand, 1992). Ce grand vaisseau rectangulaire solidement bâti de pierre et de mortier atteint 24,30 m de longueur hors d’œuvre pour une largeur estimée à 10 m environ. Sa façade occidentale conserve une rangée de sept baies à fort ébrasement intérieur (fig. 16). Des sondages préliminaires ont montré que l’édifice avait été occupé dès la fin du V^e s. ou au début du VI^e s. mais l’on ne sait rien encore des phases plus tardives (Schneider, 2000). Par ses proportions et son caractère monumental, l’édifice d’Aniane est finalement assez proche du premier état du bâtiment I de Larina (22,50 m x 10,50 m), construit dans la seconde moitié du VI^e s. On hésite cependant sur l’interprétation du cas héraultais du fait du caractère limité des sondages réalisés. Sa position à proximité d’un point de franchissement du fleuve, aux marges des anciennes

cités de Nîmes et de Lodève, peut faire songer à l'un de ces *hospitia* et autres *xenodochia* édifiés par les églises ; mais l'on ne peut exclure aussi une fonction résidentielle privilégiée (*aula* ?) ou de surveillance (*castrum* ?), surtout si l'on songe au devenir du lieu verrouillé par une forteresse avant le début du IX^e s. tandis qu'émergent à la même époque et à peu de distance deux grands monastères : Aniane, fondé par saint Benoît sur la rive gauche de l'Hérault, et Gellone, sur la rive droite, où le duc d'Aquitaine Guilhem prend l'habit monastique (Schneider, 2000).

On peut également rassembler dans cette catégorie de sites que l'on associe à de nouveaux centres de pouvoir, le cas de Piégu à Rougiers où G. Démians d'Archimbaud a mis en évidence sur le sommet d'un relief un grand corps de bâtiment construit en pierre, doté lui aussi de jours à ébrasement (Démians d'Archimbaud, 1980). Cet édifice dominait en outre un dense habitat rustique établi, comme à Larina, dans le périmètre d'une ancienne enceinte proto-historique. Par ailleurs, on attend beaucoup des recherches qui s'engagent dans le Var sur le site de Saint-Barthélemy à Salernes où un éperon rocheux est couvert de nombreuses constructions en pierre exceptionnellement bien conservées. Ici encore, l'occupation du relief débiterait au VI^e s. et l'on note de nombreuses similitudes avec les édifices de Piégu ou du Bois des Brousses à Aniane.

Dès le milieu des années 1980, la découverte d'un monnayage anglo-frison sur le site perché de Saint-Estève à proximité de Toulon suggérait déjà qu'il fallait inscrire une partie de ces sites dans des perspectives chronologiques plus longues. Les récentes découvertes de deniers mérovingiens du VIII^e s. sur les sites de Sainte-Candie à Roquebrune-sur-Argens dans le Var (Bertoncello, Estiot, 2004), de *Mormelicum* à Saint-Bauzille-de-Montmel dans l'Hérault (Genty, Schneider, 2002, p. 661) ou encore celles de mobiliers spécifiques à Bouquet dans le Gard (*CAG*, 30/2, p. 256-262) renforcent ces premières hypothèses. Il reste beaucoup à faire, mais des jalons existent maintenant pour opposer à l'apparente somnolence de certaines *civitates* méridionales du haut Moyen Âge les destins divers de ces *castella* et *castra* ruraux jusqu'à l'époque carolingienne.

Encore faudra-t-il se défaire de cette rupture du VIII^e s. entre archéologues antiquisants et médiévistes pour mieux mesurer le poids de ces lieux qui ne sont pas des *civitates* mais sur lesquels ont pu s'appuyer au IX^e s. bon nombre de fondations monastiques et de nouveaux sièges comtaux. Certes, beaucoup de facteurs ont contribué à redistribuer les cartes dès la seconde moitié du V^e s. mais cette dissémination des élites dans le monde rural, parfois en dehors du

cadre des *villae* fiscales, est peut-être décisive parce qu'elle a contribué à imprimer une nouvelle forme de territorialisation des pouvoirs et d'encadrement des espaces ruraux. C'est du moins une perspective que des dossiers remarquables comme celui de Larina permettent aujourd'hui d'entrouvrir, en nous montrant que ce haut Moyen Âge méridional n'est finalement pas si impénétrable qu'on ne le pensait.

On ne peut d'ailleurs achever ce rapide parcours sans évoquer d'autres types de découvertes susceptibles de témoigner différemment encore de ce mouvement qui conduit progressivement à une occupation plus large de l'espace et à la construction d'une architecture rurale dont la diversité même peut apparaître comme un vecteur de dynamisme.

Sur les marges septentrionales de la Septimanie, en Rouergue, non loin de Millau, la fouille préventive du Camp des Armes vient de révéler un établissement original, cette fois-ci de statut plus proprement agricole (Boudartchouk, 2000a et b). Sur ce site, placé dans la partie méridionale du causse du Larzac à presque 800 m d'altitude, c'est une « *villa* » créée de toutes pièces dans la seconde moitié du VI^e s. et occupée au moins jusqu'à la fin du VII^e s. que pense avoir dégagée l'équipe de J.-L. Boudartchouk. Bâties en hémicycle sur le bas de pente d'un coteau, différents édifices s'égrènent sur une aire d'environ 0,60 ha. Au nord, en position sensiblement dominante, se trouve un premier noyau de six ou sept constructions rectangulaires qui n'ont pas encore été fouillées tandis qu'au sud, à une cinquantaine de mètres, se déploie sur environ 1 500 m² un second ensemble apparemment plus complexe. Organisé autour de deux, sinon de trois cours distinctes, de vastes bâtiments construits en pierres sèches évoquent des étables, des granges et des logements rustiques, tandis que d'autres édifices sont détachés de ce noyau, au nord principalement, mais aussi au sud et à l'est où, contre la terrasse d'un chemin, se trouve un bâtiment à trois pièces (logis, local agricole et appentis) qui peut avoir fonctionné comme une unité agricole autonome. Voilà encore un cas lié à une découverte récente qui nous livre une nouvelle image de ces établissements ruraux du premier Moyen Âge. Privilégiant une lecture de la topographie du site qui s'attache à l'organisation du bâti autour de cours dans le noyau sud, les fouilleurs ont proposé d'interpréter cet établissement comme une « *villa* mérovingienne ». On ne s'attardera pas ici à discuter du champ sémantique éminemment considérable du terme *villa* pour s'en tenir à la forme de l'habitat découvert au Camp des Armes. Si le bâti du noyau sud s'organise bien autour de cours multiples,

la cohérence du plan est relative, bien loin en tout cas des schémas rigides de l'Antiquité, et il n'est pas sûr que l'établissement réponde dans son ensemble à une seule phase d'investissement. On doit noter par ailleurs l'existence de bâtiments dispersés autour de ce noyau principal qui ne sont pas tous des locaux techniques, granges ou étables, mais qui peuvent accueillir, à l'image de l'édifice IV, des fonctions d'habitat et donc désigner des unités agricoles familiales. Les divergences avec une *villa* de type antique ressortent tout autant de cette dispersion des constructions que de l'absence d'une véritable partie résidentielle. Dans sa forme, le Camp des Armes n'est peut-être pas si éloigné d'un habitat perché comme celui du Roc de Pampelune dans les garrigues montpelliéraines, car ici aussi des noyaux organisés autour d'une cour principale coexistent à côté de bâtiments plus dispersés. Outre la présence d'une église et d'un rempart, l'opposition entre ces deux sites réside d'abord semble-t-il dans l'économie des établissements et la nature de la population regroupée. Au Camp des Armes, la fonction du site paraît exclusivement vouée à la production agricole, à l'élevage notamment, comme l'attestent l'étude de la faune qui montre la place importante des ovins dans l'économie du lieu, mais aussi la forme allongée de certains bâtiments évoquant des granges et des étables, ou encore la présence de mobiliers spécifiques tels que des sonnailles, des peignes à carder ou des pesons (Boudartchouk, 2000b). En revanche, le Roc de Pampelune montre une économie plus diversifiée. Les fonctions agricoles y sont manifestes et l'élevage est également bien représenté, mais le village accueille également et peut-être principalement des artisans. Peut-être plus que dans la forme des sites, c'est dans ce point principal que réside la différence essentielle entre les nouvelles cours agricoles du haut Moyen Âge et ces villages perchés et fortifiés. Les premières accueillent des foyers paysans voués à la production agricole, tandis que les seconds ont pu regrouper des populations plus diversifiées et sans doute aussi plus mobiles, plus proches en définitive du mode de vie urbain. La découverte récente du Camp des Armes nous livre désormais un bel exemple de ces nouveaux centres agricoles du Midi mérovingien dont l'organisation autour de cours doit sans doute encore à la transmission de formes culturelles romaines tout en relevant d'une expression architecturale plus simple à mettre en œuvre et nettement moins sophistiquée.

Un autre exemple de ces transmissions de forme et de réalisations architecturales qui peuvent puiser parallèlement dans des traditions vernaculaires nous est donné au Bivan, à L'Albenc, dans l'ancienne Viennoise (De Klijn

et al., 2001). À la charnière des V^e et VI^e s., une population s'installe sur le site d'un ancien établissement antique – abandonné vers le milieu du IV^e s. – organisé dans sa dernière phase autour d'une cour (fig. 17). Les nouveaux constructeurs ont d'abord procédé à des terrassements qui ont permis de mettre au jour les maçonneries préexistantes, alors largement réutilisées. Aussi la réoccupation qui débute vers 500 conserve-t-elle le principe de l'organisation orthogonale et de la distribution du bâti autour d'une cour, tandis que l'intégration des constructions antiques – édifiées à partir de solins de pierre – paraît déterminer une expression architecturale originale associant pierre, bois et terre. Occupé jusqu'au VIII^e s., le nouvel établissement présente néanmoins une organisation plus complexe que celle de son prédécesseur. Un premier volume (430 m²) s'inscrit peu ou prou dans les limites de l'unité antique. Cependant, la cour primitive a été réduite par la construction de petites salles tandis qu'un nouvel édifice a été bâti au nord en retour d'équerre contre l'ancien corps de bâtiment antique reconstruit ; celui-ci conserve sa fonction d'habitation et s'ouvre maintenant par une galerie couverte sur la cour tandis que de nouvelles pièces l'ont encore agrandi au sud-est. À ce noyau resserré rassemblant logis et espaces d'activités autour d'une cour se juxtapose côté sud un second volume (100 m²), selon le même principe orthogonal. Moins bien conservé, celui-ci s'inscrit dans un espace délimité par une palissade de bois greffée sur le corps de bâtiment principal du premier volume, dont il prolonge l'axe. Les deux groupes de constructions présentent des solutions architecturales distinctes mais paraissent de fait réunis en un même ensemble clôturé (34 m x 19 m), finalement deux fois plus vaste que l'établissement antique originel. Ne se détache de cette composition qu'une seule annexe tandis qu'une série de fosses désignent une zone périphérique de stockage qui pu être associée un temps à de petits édicules en matériaux légers. Sommes-nous ici dans le cadre d'un domaine ? Il est difficile de répondre, mais l'on se situe clairement dans un espace de peuplement ancien. Une fois de plus l'exemple du Bivan nous montre que la réoccupation d'une ferme ou d'une petite *villa* antique à la charnière des V^e-VI^e s. n'est pas celle d'une installation précaire, mais s'inscrit dans une perspective durable et dans l'occupation pérenne d'un terroir exploité sans heurt ni dépression tout au long des VI^e-VIII^e s. et peut-être encore jusqu'aux abords de l'an mil, comme le suggère l'établissement de bois superposé à l'ensemble que l'on vient de décrire. Malgré les changements des formes architecturales, c'est bien la permanence des fonctions agricoles qui est manifeste. À l'échelle du terroir,

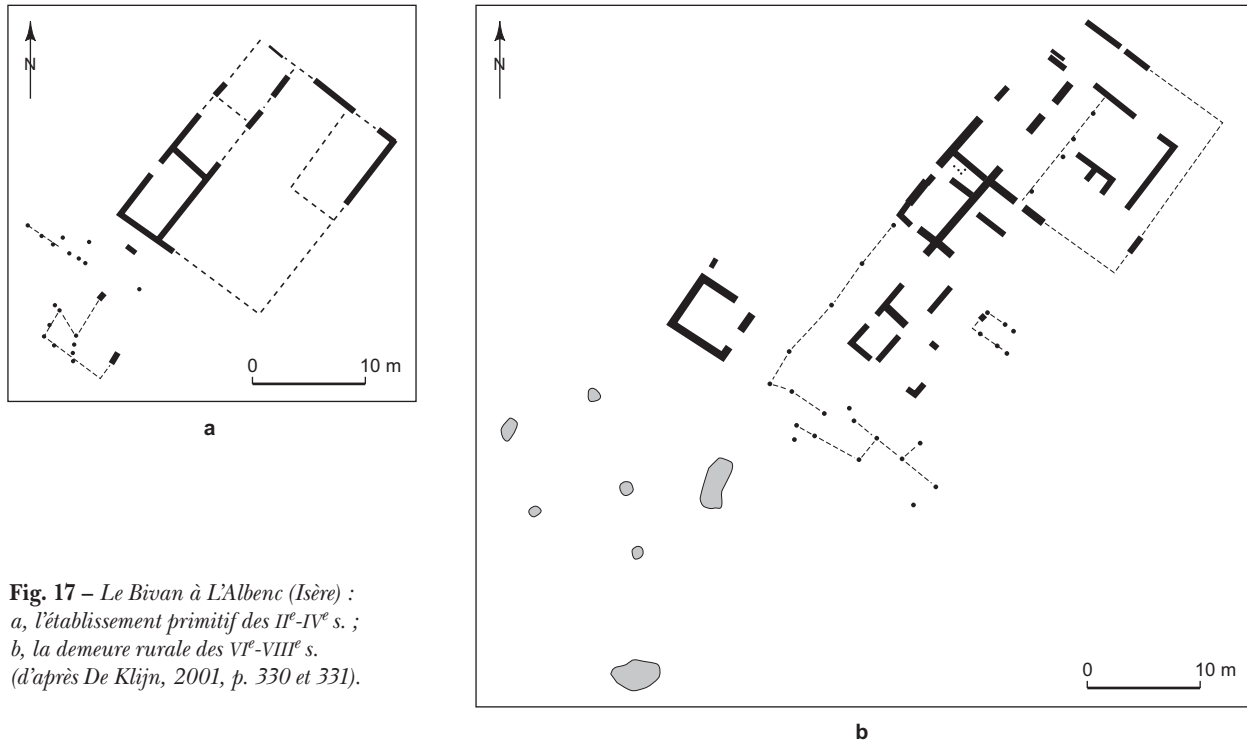


Fig. 17 – *Le Bivan à L'Albenc (Isère) : a, l'établissement primitif des II^e-IV^e s. ; b, la demeure rurale des VI^e-VIII^e s. (d'après De Klijn, 2001, p. 330 et 331).*

c'est une idée de stabilité que l'on doit retenir. Les hiatus constatés dans la vie de l'établissement entre le milieu du IV^e s. et la fin du V^e s., puis entre le milieu du VIII^e s. et le milieu du X^e s., ne traduiraient dès lors que des pulsions naturelles d'un tissu économique vivant ou, si l'on préfère, les vicissitudes des gestions domaniales locales dans le long terme, notamment lorsque celles-ci ne sont plus liées aux besoins des cités.

À côté de ces établissements qui se réfèrent le plus souvent au modèle traditionnel de la *villa* et de ses satellites, s'inscrivant en conséquence dans des espaces ruraux de peuplement ancien, on commence à repérer des implantations plus atypiques, lâches et fragiles. On a vu de tels établissements, comme ceux de Dassargues et Plaissan dans l'Hérault ou le Recourbe à Château-Gaillard dans l'Ain, se multiplier à la charnière des V^e-VI^e s. Ces nouvelles implantations relativement modestes peuvent désigner des habitats de conquête et peut-être des petites exploitations indépendantes fondées entre des sites à occupation longue ou en marge d'eux. Le destin de ces installations nouvelles et les rythmes des créations de sites après le VI^e s. nous renvoient plus clairement aux problèmes des inégalités géographiques des mises en valeurs anciennes. C'est de la réorganisation ou de l'évolution des terroirs de plein démographique que l'on discute le plus souvent en zone méditerranéenne,

mais les rythmes que l'on y discerne sont-ils, durant le haut Moyen Âge, les mêmes que ceux qui affectent les espaces où la présence pérenne de l'homme est plus récente, plus diffuse et plus spécifiquement médiévale ? Dans la lente construction de ces terroirs nouveaux, l'émergence d'une église apparaît comme une étape charnière à la fois comme repère monumental et durable dans le paysage, sinon comme véritable élément de bornage des espaces occupés, mais aussi comme siège d'une exploitation agricole susceptible de restructurer plus fermement le semis des habitats. À Dassargues, c'est dans la seconde moitié du VIII^e s. qu'une première église est construite. En 788, celle-ci est presque aussitôt intégrée dans le domaine du monastère de Psalmodi, nouvelle puissance de voisinage qui est à même d'insuffler un autre rythme à ces terroirs encore imparfaitement stabilisés. Au sud du monastère d'Aniane, c'est également dans le courant du VIII^e s. ou au seuil du IX^e s. qu'une petite église à chevet carré est construite sur le sommet du coteau de Saint-Sébastien, en un lieu où l'on a repéré des traces diffuses (édicule à sol excavé, fosses, fossés, forge...) d'une occupation des V^e-VIII^e s. dont on ne sait si elle fut ou non continue. Au seuil du deuxième millénaire, c'est autour de cette petite église presque fossilisée dans son état préroman qu'une seigneurie laïque s'est constituée et que la vie rurale s'est territorialisée jusqu'au XIII^e s. (Schneider, Paya, 1995 ;

Schneider, 2000). La présence de ces très petits sanctuaires ruraux à chevet carré, dont le plan simple est très répandu en Languedoc, a pu constituer un vecteur déterminant dans la réorganisation de la vie rurale à l'intérieur de ces terroirs émergents. Ces églises peuvent attirer l'attention des médiévistes sur ces nouveaux espaces de la vie rurale, mais tous n'en ont pas été dotés dès les VII^e-VIII^e s. et cela risque de nous faire perdre de vue ces sortes de « clairières culturelles » dont la maîtrise a pu ressortir de rythmes spécifiques qui n'en sont pas pour autant à négliger et qu'il faut replacer dans le long terme comme témoignage possible de dynamiques plus proprement paysannes et locales.

Aussi faudra-t-il accorder une plus grande attention à ces espaces et à cette catégorie de sites où la répartition de l'habitat et des activités agricoles est encore assez lâche, ni déployée autour d'une cour agricole dans une tradition classique, ni encore organisée en unités rapprochées rassemblant maison d'habitation et bâtiments d'exploitation, comme dans le modèle dont la forme reste pour l'instant propre à l'Europe du Nord. Le site des Grandes Croix à Beynost, non loin de Lyon, occupé essentiellement au VII^e s. pourrait appartenir à cette catégorie d'établissements modestes et isolés établis dans des zones de marges, ici un vaste plateau longtemps couvert de bois (Motte, Faure-Boucharlat, 2001).

*
* *

En une vingtaine d'années, l'archéologie de la transition entre Antiquité et Moyen Âge a fait des progrès considérables dans le sud-est de la France. Le monde rural n'est plus cette terre inconnue et il est jusqu'à des siècles réputés plus obscurs que d'autres, comme le VIII^e s., qui commencent à pouvoir être abordés. L'avancement des connaissances, il est souvent coutume de le rappeler, a bénéficié des apports de l'archéologie préventive, mais de manière très inégale à vrai dire sur le territoire étudié et selon la plage chronologique considérée. C'est aussi et surtout le développement des études spatiales fondées sur des enquêtes de longue haleine dans des « territoires-ateliers » qui a contribué à déverrouiller ce champ de la recherche en rappelant que le tissu rural est un corps vivant aussi complexe dans ses capacités consubstantielles à se transformer que peut l'être la ville. Continuité, rupture, création, abandon de sites, ces concepts ne peuvent prendre un sens décisif généralisable que lorsque l'on tente de les associer à l'analyse d'un espace, lui-même confronté à ses héritages. Les abandons sont exceptionnellement nombreux et brutaux au point de remettre en cause l'occupation effective d'une région.

C'est là une figure historiographique assignée à ce haut Moyen Âge méditerranéen dont il convient de rediscuter. Le changement est incessant, multiforme et l'on a grand-peine à détecter d'éventuelles césures historiques qui ne s'étalent pas dans une évolution jalonnant plusieurs siècles. Même lorsque la disparition d'une *villa* est une évidence, la vie rurale ne s'est pas forcément éteinte et les hommes ont pu demeurer attachés à l'ancien cadre domaniale. Le temps de la campagne interdit, en tout cas à l'archéologue, toute lecture immédiate.

À l'échelle du premier millénaire borné par deux temps forts, celui de l'essor brutal du I^{er} s. et celui de la généralisation des pouvoirs locaux dans les décennies qui encadrent l'an mil, on commence à mieux discerner les rythmes de l'occupation rurale et cette différenciation croissante des espaces locaux. Le siècle qui enveloppe les années 500 semble désormais apparaître comme le temps fort d'une redistribution des populations rurales, comme une période d'accélération et de mobilité qui modifie durablement la géographie rurale héritée du Haut-Empire par une occupation plus large de l'espace, par l'apparition de nouvelles formes d'habitat et de nouveaux types de peuplement. Cette phase est également celle qui ouvre un mouvement croissant de différenciation des espaces microrégionaux. Ici, comme dans la vallée de la Tave en Uzège, la maille des *villae* survit tard dans le haut Moyen Âge et laisse entrevoir l'existence d'un lien prolongé avec la cité. Là, un nouveau niveau de « ville » comme à *Ugium*/Saint-Blaise dans la cité d'Arles suggère que des places récentes ont pu avoir une fonction axiale dans la nouvelle architecture des dominations sociales et économiques. Ailleurs, la coexistence de plusieurs systèmes dans des espaces voisins, comme les cas de Saint-Romain-de-Jalionas et de Larina, révèle la dissémination des élites dans des établissements ruraux qui ne répondent plus aux canons classiques d'une forme d'architecture héritée de l'époque coloniale, tandis qu'au seuil du VIII^e s. la maison incendiée du Bouquet contredit avec force l'idée d'enclavement des campagnes et révèle un approvisionnement comparable à celui des villes et, peut-être aussi, un système d'échange indépendant d'elles. Ailleurs encore, les anciens modes de peuplement dispersés, avec des *villae* de taille et de richesse variables entre lesquelles s'intercalent de nombreuses fermes plus petites, laissent place à une troublante variété de liens entre ces anciennes hiérarchies démantelées et recomposées (Schneider, 2003b). Dans les interstices du semis des *villae* à occupation longue, sur leurs marges, mais parfois aussi dans les sols des anciens centres domaniaux abandonnés, émergent de nouveaux

centres ruraux où des formes plus fragiles d'occupation qui accompagnent pourtant un nouvel ancrage territorial de l'habitat. Après 600-650, même si la date varie d'un lieu à un autre, à Dassargues, à Plaissan, à Saint-Sébastien, à Aniane dans l'Hérault, ou au Recourbe dans l'Ain, l'intensité de ces occupations paraît s'affaiblir considérablement, mais l'on doit noter cependant malgré cette atonie apparente, que ces points d'ancrage du peuplement, aussi modestes soient-ils, connaissent souvent un nouveau niveau de développement et peuvent se restructurer plus fermement, grossièrement entre 750-800 et 950. Le fléchissement du peuplement rural, plus ou moins marqué selon les régions étudiées au cours des VII^e-VIII^e s., n'est pas si facilement réductible à cette figure rhétorique d'un abandon généralisé des sites et des terroirs ; même lorsqu'elle paraît réellement affaiblie, la vie rurale demeurerait pourtant profondément enracinée. Dans cet entre-deux chronologique qui nous conduit en dehors de la période ici abordée, il conviendrait sans doute d'accorder une plus grande attention au problème des églises rurales. Ces dernières participaient à cette nouvelle dispersion et à ce démantèlement des anciennes hiérarchies, mais elles constituent toujours le parent pauvre des enquêtes archéologiques de ces dernières années. Très rarement replacées dans le cadre spatial qui les a vu naître et dans le réseau des établissements qu'elles sont censées desservir, on ne parvient pas encore à déterminer clairement si elles avaient une différenciation hiérarchique par rapport aux maisons paysannes qui gravitent à leurs abords⁷. C'est pourtant autour d'elles que la vie rurale et que l'organisation sociale paraissent progressivement se cristalliser dans ce second haut Moyen Âge des années 700/750-900. C'est aussi par elles que l'on devrait pouvoir établir ce lien indispensable entre les zones agricoles actuelles, où se trouvent les sites désertés qu'investit préférentiellement l'archéologie contemporaine, et ces lieux vivants, villages, hameaux et mas actuels que l'on parvient beaucoup plus difficilement à aborder. Cette coupure spatiale est non seulement regret-

table, elle est aussi désormais préjudiciable à l'avancée des connaissances. De nouvelles approches spatiales fondées sur des enquêtes « territorialisées », des « territoires-ateliers », devront combiner cette étude conjointe des lieux vivants et des établissements désertés. Elles nécessiteront, c'est une évidence, la mise en place de programmes communs et des coordinations de moyens et d'objectifs entre politiques patrimoniales et laboratoires de recherche. C'est, il me semble, le meilleur gage de nouveaux progrès.

Partant d'un désert archéologique, ces vingt dernières années de recherche ont produit dans la Gaule du Sud-Est un premier échantillon de sites et de terroirs étudiés finement ; échantillon particulièrement suggestif en ce qu'il illustre la diversité des situations, invite à la nuance et élargit désormais l'éventail de ce que l'on peut dire à propos d'une période trop longtemps négligée. Il semble clair désormais qu'un large spectre des modes de peuplement et des types de propriété a été caractéristique de tous les siècles du haut Moyen Âge. Le temps où l'on pourra décrire la société rurale dans toutes ses diversités régionales directement à partir de données archéologiques n'est peut-être pas si lointain dans le Midi méditerranéen et dans la vallée du Rhône. La longue stabilité des *villae* languedociennes est-elle en définitive une spécificité de la Septimanie wisigothique ? Au V^e-VI^e s., la multiplication des établissements perchés et fortifiés en Languedoc, en Provence et en Rhône-Alpes, est-elle liée à la spéciation d'un espace de frontières entre monde burgonde, wisigothique et franc, ou relève-t-elle d'un phénomène plus général, celui d'un mitage de l'organisation territoriale antique perturbant les anciennes hiérarchies ? De telles questions n'attendent pas des réponses uniques et demanderont que se développent encore de grands chantiers de référence. On commence cependant à mieux percevoir ces substitutions de sociétés plus proprement médiévales où l'ancrage multiple de pouvoirs polymorphes induisait non seulement des concurrences entre différents lieux de pouvoirs, ruraux ou urbains, sacrés ou profanes, mais aussi des concurrences territoriales et des hétérogénéités dans le développement rural dont les effets à plus long terme ont pu guider en partie l'établissement de la strate des *castra* entre les années 900 et 1060.

7. Sur ce type d'approche exposé lors du colloque de Toulouse consacré à la paroisse rurale en Gaule méridionale (Pellecuer, Schneider, 2005), je me permets de renvoyer au récent essai réalisé dans le piémont de la cité de Béziers autour de l'agglomération antique et médiévale de Roujan/*Medilianum* (Colin *et al.*, à paraître).